

BIBLIOTHÈQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

BIBLIOTHÈQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL,

*Par MM. les Membres de la
Société du Magnétisme.*

Spes boni.

TOME SEPTIÈME.

●●●●●●●●●●●●●●●●

Paris le 18 Juin 1862
Henri de...
PARIS,

J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
rue des Petits-Augustins, n° 5 (ancien hôtel de Persan).

1819.

AVANT-PROPOS.

LA plupart des membres composant la Société du Magnétisme à Paris devant se disperser pendant l'été, les cinq cahiers restant à fournir aux abonnés de notre Bibliothèque, de l'année de leur abonnement commencé au 1^{er} d'octobre 1818, ne pourront leur être fournis dorénavant qu'à des époques indéterminées.

Nous invitons tous nos membres correspondans, à ne pas néanmoins discontinuer de nous communiquer les résultats de leurs travaux magnétiques, et de les adresser toujours au président ou au secrétaire de la Société, rue Saint-Guillaume, n^o 34, à Paris.

Si la science du magnétisme ne peut en effet s'étendre et s'utiliser que par la multiplicité d'expériences et

de faits de ce magnétisme, combien doit efficacement concourir à ce but, la correspondance active et suivie de personnes qui, dispersées à de grandes distances les unes des autres, opèrent les mêmes phénomènes, et en obtiennent les mêmes satisfaisans résultats.

Quelle est l'incrédulité, je dirai même la prévention la plus obstinée contre la réalité d'un agent magnétique animal, qui puisse ne pas être ébranlée par le récit de ses effets, par-tout si semblables, et par-tout si incontestablement avérés?

Qu'après s'être isolément convaincu par son expérience de l'existence d'un agent magnétique dans l'homme, chaque nouvel adepte à cette grande vérité physiologique se trouve différer d'opinion, tant sur la nature de la cause que sur la manière de s'en expliquer les effets, c'est ce qui probablement aura lieu long-

temps parmi les magnétiseurs. Mais quel moyen plus efficace peut-il leur être offert pour s'entendre et finir par s'accorder sur ces deux points importans, que celui d'une Bibliothèque périodique, dans laquelle (ainsi que nous l'avons fait jusqu'ici) nous nous empresserons toujours d'insérer toutes les observations et toutes les théories que leurs auteurs nous autoriseront à y publier ?

Parmi les étonnantes facultés des somnambules, tant naturels qu'artificiels, il en est une sur laquelle j'engage les magnétiseurs qui en auront le loisir, à porter plus particulièrement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, leur examen sévère et leur grande attention : je veux parler de la faculté qu'ils ont de pouvoir porter leur vue intérieure sur les maladies des autres, et de pouvoir, ainsi que pour leurs propres maux, prescrire des moyens de soulagement et de guérison.

Un des motifs particuliers de mon invitation à cet égard, est qu'en Allemagne, où le magnétisme, comme agent curatif, est en grande estime parmi les médecins, les facultés instinctives des somnambules n'y sont point, en général, prises par eux en grande estime ni en considération; et la raison en est qu'ayant été puiser leurs premières instructions magnétiques à l'école de Mesmer, qui ne prisait point le somnambulisme, et le provoquait rarement, ce phénomène, ainsi qu'il se manifestait entre les mains de leur maître, n'est encore entre les leurs, aujourd'hui, qu'accidentel et toujours imprévu. On dit cependant que lorsqu'il se manifeste inopinément dans les traitemens en grand de M. Wolfart et d'autres médecins magnétiseurs d'Allemagne, on sépare ces somnambules des autres malades; et que n'écoutant plus alors que les révélations de leur ins-

tinct, on en exécute ponctuellement toutes les indications ; mais ce relâchement à la doctrine de Mesmer n'est toléré, je le répète, qu'au profit des somnambules, pour eux-mêmes, et jamais pour d'autres malades on n'en tire le moindre parti.

En France, au contraire, où tous les magnétiseurs désirent obtenir le somnambulisme, et où ils l'obtiennent souvent *parce qu'ils le désirent beaucoup*, je crois fort utile aux progrès de la science magnétique de faire connaître non seulement le dire des somnambules consultés sur les maladies des autres, mais encore d'entrer dans les plus grands détails sur les remèdes qu'ils leurs prescrivent, et sur tous les résultats qui s'en seront suivis, sur-tout quand à l'avance ils les auront pronostiqués.

Et qu'on ne s'attende pas à n'avoir dans ce genre d'application du magnétisme, que des succès à pré-

senter et que des satisfactions à recueillir ; ce serait une grande erreur de le croire ; mais la vérité étant le seul but auquel les magnétiseurs doivent tendre , ce n'est que par le récit fidèle des faits qu'ils auront obtenus ou observés , qu'ils pourront mettre les hommes sages et éclairés à même de pouvoir les apprécier à leur valeur réelle , et de les classer selon leur degré d'utilité.

Ce qu'une longue expérience du magnétisme et le loisir que j'ai eu de pouvoir observer et exécuter ponctuellement les prescriptions de beaucoup de somnambules , me donnent la hardiesse de dire seulement aujourd'hui à tous les nouveaux magnétiseurs , avec une sorte de certitude , c'est que tous les mécomptes *apparens* des somnambules , soit à leur égard , soit à celui des malades qui les vont consulter , ne doivent jamais être imputés au détriment de

leur instinct, ni à l'obscurité de leur vision intérieure. Oui, je le répète, toutes les instructions que les somnambules Victor et Vielet m'ont données, il y a trente-cinq ans, se sont toujours, sous mes mains, exactement et strictement vérifiées ; et j'ose affirmer que si parmi les malades devenus somnambules que j'ai traités, il en est dont les prescriptions ne se sont pas toujours effectuées, ça toujours été non la faute de leur vision, mais l'effet de quelque inadvertance, de quelques indiscretions de ma part, ou par suite de l'oubli ou de l'impossibilité dans laquelle j'ai été d'exécuter ou de leur faire exécuter les choses qu'ils s'étaient prescrites.

Mais ce seront les relations véridiques et détaillées que de toutes parts les magnétiseurs voudront bien nous faire parvenir de leurs entreprises et de leurs travaux, qui seules devront

justifier ou infirmer mon assertion ;
et ce cahier va commencer par le
récit de deux cures par le somnam-
bulisme dont les résultats heureux
disposeront, je n'en doute pas, nos
lecteurs à nous en communiquer de
semblables, et aussi exactement dé-
taillés.

BIBLIOTHÈQUE

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

NOTE HISTORIQUE

*Faite par le médecin de mademoiselle Ch***, sur sa malade, traitée et guérie par le magnétisme animal et les remèdes prescrits par une demoiselle somnambule, âgée de 20 ans.*

DEPUIS environ cinq ans, mademoiselle Ch***, âgée de vingt ans environ, quoique bien réglée, était en proie à de violentes crises douloureuses de la région lombaire gauche, qui, d'abord, s'étaient manifestées tous les deux ou trois mois; puis se rapprochèrent, de plus en plus, au point de reparaître tous les mois; ensuite tous les quinze jours, et,

enfin, toutes les semaines. Ces crises étaient caractérisées par des douleurs gravatives intolérables dans le sein gauche, avec insomnies presque continuelles, morosité, inappétence, nausées et vomissemens pénibles et fréquens de bile et de glaires. Ces accès avaient quelques rémissions, et duraient ainsi de douze à quarante-huit heures.

Vers le mois d'octobre 1817, mademoiselle Eugénie Ch***, qui jusque-là n'avait pas cru nécessaire d'appeler un médecin, soit par pudeur, ou parce qu'elle regardait sa maladie comme causée par un développement de la nature dû à son âge, s'y décide enfin, contrainte par ses douleurs devenues plus vives et plus rapprochées. Ce médecin conseille les sangsues, les cataplasmes, les demi-bains, les boissons diurétiques, etc. Ce traitement, qui semblait indiqué, fut suivi; mais il ne produisit aucune amélioration; au contraire, les crises se rapprochèrent et devinrent plus intenses. La malade, devenue plus inquiète sur son état, va, le 2 février 1818, consulter deux médecins distingués de la capitale; l'un considère la maladie comme une affection splénique, et prescrit un traitement qu'il juge convenable; l'autre dit qu'il présume que les dou-

leurs sont néphrétiques, et ordonne un traitement approprié. Ces deux consultations jettent la malade dans une inquiétude plus grande encore sur son état. Madame M***, de qui elle était accompagnée, et dont le cœur est toujours bien inspiré (elle magnétisait déjà cette jeune personne depuis une huitaine, dans l'espoir de la soulager), l'invite à venir prendre l'avis de M. Deleuze, sur l'emploi du magnétisme pour cette maladie. Ce zèle propagateur du magnétisme, toujours empressé d'être utile à l'humanité, leur indique, avec cette sage prudence qui le caractérise, une somnambule magnétique, et dit qu'on ne devra rien faire de ce qu'elle pourra prescrire, sans demander préalablement l'avis d'un médecin (ce qui fut exactement observé); et toujours le médecin assura que l'on pouvait, sans aucun danger, suivre les ordonnances de la somnambule; ce médecin vit la malade pendant tout le temps de son traitement, et, de plus, il a assisté à plusieurs consultations de la somnambule, en a témoigné de l'étonnement et de la satisfaction; il a fait à divers reprises des questions auxquelles il assure que les réponses furent faites avec sagesse et vérité; enfin ce médecin, qui est témoin du traitement et

de la guérison de mademoiselle Ch***, croit devoir l'attribuer au traitement magnétique.

La première fois qu'on se rendit chez la somnambule magnétique, elle était en crise, mais dans un état de souffrance tel qu'elle ne voulut pas donner de consultation, et remit, pour la faire, au samedi 14 février.

Première consultation.

Samedi 14 février, la somnambule examine long-temps la malade, et dit :

« Je vois la maladie, mais je ne pourrai la
« bien connaître qu'à la troisième séance :

« néanmoins il faut faire les remèdes suivans :

« Pour faire un cataplasme ,

« Prendre un gros de mithridate ,

« Un gros d'aloës,

« Demi-gros de semen-contrâ.

« Mêlez le tout ; prendre un gros oignon

« blanc, y faire un trou, et y mettre les dro-
« gues ainsi mêlées. Prendre un linge mouillé,

« en envelopper l'oignon, et le faire cuire sous
« les cendres chaudes ; l'oignon étant cuit, le

« réduire en pâte dans un mortier, et étendre
« cette pâte sur un linge, pour l'appliquer sur

« le nombril pendant vingt - quatre heures.

« Continuer ce cataplasme deux jours de suite.

« Prendre le matin , à jeun , quinze gouttes d'éllixir thériacal , dans une tasse de thé léger ; une demi-heure après , prendre une tasse de thé seul.

« Les deux jours de l'application du cataplasme , lundi et mardi , un lavement avec les feuilles de mauve , et un autre d'eau pure.

« Mercredi , jeudi , vendredi et samedi , l'éllixir et un lavement d'eau pure. »

— On fait observer à la somnambule qu'on magnétise la malade.

Réponse. « On fait bien ; il faut continuer et revenir me voir tous les huit jours. » Elle indique (la somnambule) elle-même comment il faut s'y prendre pour magnétiser.

Deuxième consultation.

Samedi 21 février , la malade n'éprouva point de crise , et , en général , il y a un peu de mieux.

« Du dimanche au jeudi , continuer les cataplasmes et l'éllixir.

« Le jeudi , dernier jour de l'éllixir , ôter le cataplasme une heure avant de dîner , et

« demi-heure après l'avoir ôté, prendre deux
« lavemens d'eau simple; à dîner, trois pilules
« de Clérambourg, entre deux soupes; le soir,
« une petite soupe avant de se coucher, et, si
« on a soif, de l'eau rougie.

« Le mercredi, quand la médecine de la
« veille ira, prendre du bouillon aux herbes,
« le tenir prêt pour la nuit, parce que les pi-
« lules feront effet sur les trois ou quatre heures
« du matin.

« Quand la médecine n'ira plus, une pe-
« tite soupe; mais on aura la précaution de
« ne mettre ni carottes, ni navets dans le
« bouillon.

« Le samedi, deux lavemens, le premier
« simple, le deuxième avec des feuilles de
« mauve et un filet de vinaigre. Point de bain,
« ni café, ni liqueurs.

« Venir me voir samedi. »

Troisième consultation.

Samedi 28 février, jour que la somnambule
avait indiqué comme l'époque où elle pour-
rait distinguer la maladie, elle est invitée par
son magnétiseur, à diriger toute son attention
sur la malade, et bien passer en revue toutes

les parties de son corps, en commençant par la tête.

(C'est à cette séance qu'assista le médecin dont il est question dans ce rapport).

Elle le fit, et s'arrêta à la région du foie, en manifestant de la surprise de ce qu'elle y voyait.

« Je vois là, dit-elle, un vaisseau qui
« n'existe chez personne ; il part d'une espèce
« de fente qui est au foie, et se porte assez loin
« en avant et en bas, en diminuant de volume,
« et se termine en pointe très-déliée, tout près
« du nombril.» (Ceci paraît devoir se rapporter à ce que les anatomistes nomment *veine ombilicale*, et qui s'oblitére après la naissance)
« Il est extrêmement dilaté à son origine,
« et le sang y arrive par secousse régulière et
« en faisant effort. Oui, j'ai beau regarder, je
« ne vois ce vaisseau chez personne; c'est une
« maladie à laquelle il faut remédier. »

L'examen se continue; elle ne voit rien contre l'ordre naturel dans toutes les autres parties du corps; si ce n'est dans le rein droit, qu'elle décrit, et où elle dit voir des petites poches qui font partie de sa texture, tapissées d'un peu de matière rouge lui paraissant comme du sable. C'est encore ce qu'elle considère

comme maladie, et à quoi elle dit qu'il faut remédier.

On laisse reposer la somnambule quelque temps, et ensuite on la consulte sur les moyens de guérison. On lui fait savoir que les pilules n'ont point fait d'effet; elle en est surprise, et en attribue la cause à ce que la malade était très-échauffée.

Elle continue ainsi la consultation :

« Jeudi prochain, attendu que les pilules
« n'ont point purgé, prendre quatre même
« pilules de Clérambourg, et, demi - heure
« avant, un lavement avec une cuillerée de miel
« commun.

« Continuer les cataplasmes jusqu'à samedi;
« mais les suspendre le jour de la purgation. »

« Prendre tous les matins les quinze gouttes
« de l'élixir thériacal dans du bouillon.

« Tous les deux jours deux lavemens, le pre-
« mier à l'eau pure, et l'autre avec une cuillerée
« de miel commun.

« Si les menstrues surviennent, alors point
« de purgation, et une seule fois le matin
« l'élixir dans du vin d'Alicante: on ne prendra
« aussi pendant ce temps qu'un lavement à
« l'eau simple.

« Exercice et dissipation.

« Il faut toujours continuer de magnétiser,
« cela lui fait beaucoup de bien. »

Quatrième consultation.

Samedi 7 mars, les règles survenues le 5 février ont empêché de prendre la purgation ; la malade éprouve un mieux très-sensible ; elle n'a point eu de crise depuis son traitement, et le malaise et les douleurs habituelles sont beaucoup diminués ; la somnambule ordonne :

« Jeudi prochain, la purgation avec les quatre
« pilules de Clérainbourg ; le lendemain, l'é-
«lixir dans le vin d'Alicante, une seule fois,
« le matin à jeun. Quand les menstrues auront
« cessé, deux fois par jour l'élixir thériaçal
« dans du bouillon, quinze gouttes chaque
« fois, et cela depuis lundi jusqu'à samedi, en
« exceptant cependant le jour de la médecine.

« Continuer les cataplasmes jusqu'à jeudi,
« et toujours les lavemens de la même ma-
« nière. »

Cinquième consultation.

Samedi 14 mars, la médecine a bien opéré ;

le mieux continue toujours ; la somnambule ordonne :

« Dimanche, lundi et mardi, l'élixir, deux
« fois par jour, à la manière ordinaire ; mardi,
« demi-heure avant de dîner, deux lavemens,
« le premier à l'eau simple, le deuxième avec
« une cuillerée de miel commun bien délayé ;
« prendre le même jour quatre pilules entre
« deux soupes, et suivre le même régime que
« pour la dernière purgation.

« Mercredi, suspendre tout remède.

« Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi
« et mardi prendre, ce jour passé, deux gouttes
« d'éther sur un petit morceau de sucre, et, le
« jeudi, seulement deux lavemens. »

Sixième consultation.

Mercredi 25 mars, la somnambule trouve la malade guérie, et lui annonce que le vaisseau qui avait causé son état de maladie, par l'affluence du sang qui s'y portait, se trouve entièrement dégagé et dans son état naturel ; plus de sable dans le rein. Elle lui prescrit une émulsion rafraîchissante, et d'être encore magnétisée une quinzaine de jours.

Depuis cette époque, mademoiselle Ch***

n'a cessé de jouir d'une bonne santé, se livrant à toutes ses occupations habituelles.

Déclaré conforme à la plus exacte vérité.

(*Signé par le médecin et la malade*) (1).

Saint-Germain, ce 1^{er} novembre 1818.

(1) L'un et l'autre ont désiré que leurs noms ne soient point imprimés.

CURE

*Faite à Versailles, d'un dépôt à la tête,
qui, mal guéri, s'est étendu jusque sur
le bras droit.*

PAR M. LE COMTE LOUIS LE PELETIER D'AUNAY.

ME trouvant au milieu d'une société où plusieurs personnes s'égayaient sur le magnétisme et révoquaient en doute la réalité de ses effets, un capitaine du deuxième régiment de cuirassiers de la Garde royale, en garnison à Versailles, me témoigna le désir d'être témoin de quelques-uns des faits dont il m'avait entendu parler. Eh bien, lui dis-je, amenez-moi quelques hommes malades de votre régiment, et j'essaierai volontiers sur eux de satisfaire à votre curiosité.

Le lendemain il m'amena un brigadier de son escadron, homme âgé de 24 ans, qui, depuis long-temps, souffrait d'une humeur répandue sur son bras droit, à la suite d'un

dépôt à la tête, dont il avait été, me dit-il, mal guéri quatre mois auparavant.

Ce brigadier souffrait tellement de son bras, qu'il en avait totalement perdu l'usage ; et ne pouvant le soulever, il le portait en écharpe : ce mal avait résisté jusqu'alors à tous les traitemens auxquels il s'était assujetti.

La première fois que je magnétisai Lafosse (c'est le nom du brigadier), fut le 27 janvier 1819. Son capitaine et lui commencèrent à rire et à plaisanter de manière non pas à m'intimider, mais à me distraire beaucoup de mon entreprise. Au bout d'un quart-d'heure, Lafosse, quoique riant toujours, ressentit une grande chaleur dans son bras et à l'estomac. Bientôt un léger mouvement convulsif se manifesta dans ses membres de droite ; il fut surpris ensuite d'éprouver le besoin de dormir ; alors un rire immodéré lui reprit et arrêta l'effet commencé, mais ce ne fut que pour un moment, car il riait encore lorsqu'il s'endormit complètement ; il était midi et demi.

Demeuré tranquille, il ressentit de vives douleurs depuis le cou jusqu'au coude, et aussi particulièrement à l'épaule. Interrogé sur la cause de son mal, il répondit d'abord que c'était le chagrin d'avoir été cassé ; puis après que j'eus

détourné sa pensée et que je la lui eus fait reporter sur l'humeur de son bras, il dit et répéta plusieurs fois qu'il voyait couler cette humeur sur l'os de son bras; elle coule, elle coule, disait-il sans cesse; et les mouvemens convulsifs lui reprirent assez fortement; il prenait son bras malade avec la main qu'il avait de libre, et tirait la manche de son habit avec une impatience extrême.

Voyez-vous, lui ai-je demandé, les moyens de vous guérir? — Oui, il me faut des bains d'eau tiède, y mettre mon bras jusqu'à l'épaule pendant un quart d'heure. Son capitaine ayant voulu lui répéter la même question, sa réponse fut la même. Nous avons remarqué dans la paupière de son œil droit, un mouvement continuel qui a duré tout le temps de son sommeil magnétique; toutes les fois que je le magnétisais à distance, en descendant de l'épaule au poignet, il éprouvait du froid; et lorsque je promenais ma main de même à distance, en remontant du poignet jusqu'au sommet de la tête, il ressentait une forte chaleur. Il a demandé d'être magnétisé le lendemain vers une heure après midi. A une heure précise, il s'est réveillé sans ma participation; c'est la seule fois que cela lui soit arrivé; de-

puis lors, il ne s'est jamais réveillé qu'à ma volonté.

Le lendemain, 28 janvier, la séance de magnétisme a commencé comme celle de la veille, c'est-à-dire qu'il est en riant et se défendant de dormir, que Lafosse entra dans l'état magnétique; il a dit, lorsqu'il a été endormi, qu'il n'avait pas pris son bain, et qu'il avait eu tort; les mouvemens convulsifs dans sa paupière, sa main et son bras du côté droit, ont été les mêmes qu'à la première séance. Il a reparlé de son chagrin d'avoir été cassé, que ce chagrin était une des causes de ses maux, que les bains cependant le guériraient; et il a fixé à dix la quantité qu'il en devait prendre; il s'est plaint de violens maux de tête, et il a souvent même laissé échapper des cris aigus. Après quelques instans de silence, sur la demande que je lui ai faite s'il avait à s'ordonner quelque chose de plus, il a dit qu'il fallait laver la place du dépôt qu'il avait eu à la tête, avec du vin d'absinthe; et prenant mon doigt, il l'a posé sur la place qui devait être lavée. Il faudra, a-t-il ajouté, que l'humeur qui est dans mon bras remonte et aille sortir par la cicatrice du dépôt qu'on m'a ouvert. La voilà, cette humeur, a-t-il dit en me montrant son

bras dix bains, un par jour, sans y manquer, suffiront, pourvu que l'on ait soin de me frotter avec le vin d'absinthe l'endroit que j'ai montré.

Pourquoi, lui ai-je demandé, essayez-vous toujours de résister au sommeil quand je commence à vous magnétiser? — Parce que je ne crois pas au magnétisme, et que je voudrais en reconnaître l'effet. Il s'est plaint à plusieurs reprises de violentes douleurs dans son bras, et c'était en employant des termes fort à son usage sans doute, mais que je ne puis rapporter. Il a demandé à être encore magnétisé le lendemain; puis il a assuré qu'après les huit premiers bains, l'humeur commencerait à sortir par la cicatrice du dépôt, et que les deux derniers bains ne serviraient seulement qu'à fortifier les muscles et à leur donner de la souplesse; il a ordonné, de plus, de mettre de la charpie dans la plaie aussitôt qu'elle serait ouverte, et appliquer dessus une emplâtre d'onguent de Diachylum. L'heure de sa séance de demain est encore fixée par lui à une heure.

Le 29, Lafosse s'est endormi comme dans les séances précédentes, c'est-à-dire en faisant de vains efforts pour résister au sommeil; les mouvemens convulsifs, le tremblement de

paupières et les douleurs ont été les mêmes ; ces dernières, à l'épaule, ont été beaucoup plus vives. Il a fixé à quatre jours le temps où l'on doit mettre de la charpie dans la plaie, a dit qu'il était inutile de le magnétiser pendant le temps de son traitement, qu'il ne voulait dormir que cinq minutes, et qu'il avertirait quand elles seraient passées. Chacun des spectateurs a regardé à sa montre ; et à l'étonnement de tous les témoins, il a averti de l'éveiller, lorsque toutes les aiguilles des montres étaient sur la cinquième minute.

Le lundi 8 février, Lafosse a été magnétisé et endormi comme dans les séances précédentes. Il a dit qu'il avait pris exactement ses bains, que la plaie de sa cicatrice s'était ouverte dans la nuit du jeudi au vendredi, qu'il s'en était aperçu à son réveil, mais que n'y ayant pas mis de charpie, elle s'était fermée dans la journée ; que la nuit suivante, la plaie s'étant rouverte, il n'y avait rien mis d'avantage ; que la nuit dernière, pendant son sommeil, il était encore sorti un peu d'humeur par la cicatrice, mais que la plaie était trop peu rouverte pour qu'à présent l'on puisse y mettre de la charpie. Il a dit qu'il avait eu tort de ne pas suivre l'ordonnance qu'il s'était

prescrite , mais qu'en état de veille il n'y avait pas mis d'importance ; et sur la question comment il fallait faire à présent pour réparer sa négligence , il a répondu qu'il faudrait qu'il rouvre sa plaie lui-même , mercredi prochain , à deux heures .

Après son réveil , je lui ai intimé son ordonnance ; il a promis de l'exécuter .

Le lundi 11 février , lorsque Lafosse a été endormi , il a dit qu'il n'avait point voulu se faire l'opération de l'ouverture de sa cicatrice , et que l'humeur était redescendue dans son bras . Eh pourquoi , lui ai-je demandé , n'avez-vous pas prévu dans votre sommeil que vous n'effectuerez pas votre ordonnance ? — C'est que lorsque je suis dans cet état , a-t-il répondu , je vois tout et prévois bien tout ce que je dois faire , et lorsque je suis dans l'état de veille , ne pouvant me persuader que j'aie parlé et dit ce qu'il me faut , je ne puis me décider à faire les remèdes que je m'ordonne . — Mais pourquoi l'humeur est-elle redescendue dans votre bras ? — Hier matin je suis sorti en chemise de mon lit ; le froid m'a saisi ; l'humeur aussitôt est redescendue dans mon bras , et j'y ai ressenti des douleurs bien vives , et qui durent encore .

Lafosse , endormi , convient de tous ses torts ; il promet d'être plus exact à l'avenir ; et toujours , lorsqu'il est éveillé , il commet les mêmes négligences. Enfin , lui ai-je dit , vous devez bien voir à présent que votre guérison dépend de vous , et que si elle ne s'effectue pas , ce sera votre faute. La voilà bien retardée sa guérison ! il a dit qu'il lui faudrait prendre des douches pour rétablir la circulation et l'évacuation de l'humeur de son bras , au point où elle était ; il s'est ordonné huit douches , dont deux de suite , et les autres de deux jours l'un ; chaque douche sera de dix minutes ; l'eau sera tiède , et devra tomber de trois pieds de haut. Il a demandé à être magnétisé lundi prochain.

J'ai bien recommandé à Lafosse de ne plus manquer à ses ordonnances , et ai pris des arrangemens pour lui en faciliter l'exécution. J'espère , cette fois , que rien n'entravera plus sa guérison.

Le lundi 15 février , Lafosse a dit , dans l'état magnétique , qu'il avait pris les douches ordonnées ; que l'humeur remontait déjà , et qu'en les continuant , son humeur sortirait par son oreille ; que ce bon effet commencerait à avoir lieu dans la nuit qui suivrait la huitième

douche. Il s'est ordonné de mettre dans son oreille du coton magnétisé, imbibé d'huile d'amande douce, afin d'y entretenir la chaleur et d'y attirer l'humeur. Interrogé s'il y avait communication entre les muscles de son bras où gisait l'humeur, et le canon de son oreille, il a répondu qu'il y en avait; et sur le doute qu'en témoignait un des assistans, il a répété qu'il voyait bien clairement le chemin que l'humeur allait prendre, et que, puisqu'elle s'évacuerait par son oreille, ce serait bien la preuve du passage à travers duquel il voyait bien qu'elle s'écoulerait; il a demandé à n'être magnétisé que jeudi prochain.

Il est assez curieux d'observer que Lafosse, qui, depuis le temps qu'on le magnétise, aurait dû croire au magnétisme, et s'accoutumer à l'effet qu'il en éprouve, ne peut se persuader que, sans rien sentir et sans s'en apercevoir, on puisse l'endormir. Avant d'arriver chez moi, le lundi 25 février, il avait donc, en conséquence de son incrédulité, bien promis à un des officiers de son régiment, qui devait être témoin de sa séance magnétique, de faire tous ses efforts pour résister au sommeil. Je fus en effet fort étonné, n'en sachant pas alors la cause, du temps qu'il me fallut employer pour l'endormir. C'était

ordinairement l'affaire de quelques minutes, et je n'y réussis cette fois qu'au bout d'un bon quart d'heure.

Le jeudi 18, il a dit, dans l'état magnétique, que son bras était entièrement guéri, qu'il y avait seulement encore un peu d'humeur dans l'épaule; et comme nous doutions qu'il eût la liberté de son bras, il l'a retiré avec vivacité de l'écharpe, d'où il n'avait pas encore osé le sortir; l'a agité dans l'air, et nous a prouvé qu'il nous avait dit la vérité.

A tous les détails qu'il nous avait déjà donnés sur la cause de sa maladie, il nous a ajouté ceux-ci : Que l'origine de ses maux était d'avoir reçu un coup de tête de son cheval; que quatre jours après cet accident, la fièvre lui avait pris, qu'elle était devenue putride et maligne, et qu'à la suite de cette maladie, il s'était formé un dépôt dans la tête, du même côté où il avait reçu le coup; que ce dépôt s'était bien ouvert deux fois, mais que la plaie s'étant refermée trop tôt, l'humeur n'avait pu s'évacuer entièrement; qu'alors elle s'était jetée et répandue dans le bras. Interrogé quand et comment il serait définitivement débarrassé de cette humeur, il a persisté à dire qu'elle s'évacuerait par son oreille, et que ce

serait dans la nuit du lundi à mardi prochain, jour qu'il a fixé pour être endormi à l'heure de deux heures. Il nous a dit, de plus, qu'il ferait encore tous ses efforts pour s'empêcher de dormir, mais qu'au bout de dix minutes j'y parviendrais malgré lui.

Mardi 2 mars, j'ai endormi Lafosse, malgré tous les efforts qu'il a faits pour s'en défendre, comme de secouer la tête, se frotter les yeux, écarter mes mains, etc. ; et ce n'a pu être en effet, comme il l'avait prévu, qu'au bout de dix minutes.

Sa tête, a t-il dit, est presque entièrement dégagée; il n'y reste plus que beaucoup de faiblesse, dans la partie sur-tout où l'humeur a long-temps séjourné. Quoique cette humeur ait abondamment coulé par son oreille, il a dit qu'il en restait encore en lui qui ne pourrait pas s'évacuer par cette voie. Et aux questions que nous lui avons faites, et aux éclaircissemens que nous lui avons demandés, il a dit : Pour débarrasser l'humeur qui reste dans ma tête, il faut demain matin m'appliquer sur la nuque du cou, un vésicatoire long comme deux écus de six francs, et large comme un. Au bout de vingt-quatre heures on le séchera avec un emplâtre de cérat de Gallien.

Je souffre beaucoup des reins depuis quatre jours. Je vois à présent pourquoi. C'est qu'il s'y est glissé de l'humeur de mon bras; il y en a même jusques dans la vessie. — D'où proviennent ces maux-là? — Des imprudences que j'ai faites et de mes négligences pendant mon traitement. — Que vous faut-il faire? — Pour me débarrasser entièrement, il me faut prendre tous les matins à jeun, un verre de vin antiscorbutique. Et sur ce que nous lui avons demandé s'il savait dans son état naturel ce qu'était ce vin, et de quoi il était composé, il a répondu qu'on le trouverait chez les apothicaires. Mais ce n'est pas cela que nous vous demandons. C'est si vous en savez la composition. Nous désirons enfin que vous nous disiez de quelles herbes ou de quelles drogues ce vin-là doit-être composé : il a comme réfléchi une minute de temps, puis il a dit :

On fera infuser dans une pinte de vin blanc, et cela pendant vingt-quatre heures, une forte pincée de cochléaria, une de cresson de fontaine, une de beccabunga, et un morceau de racine de raifort gros et long comme mon doigt. Pendant tout le temps que je prendrai ce vin, me bien défendre de boire ni vin, ni café, ni eau-de-vie, ni liqueurs. — Pendant combien de temps ferez-vous ce remède? — Vous me ma-

gnétiserez encore , et je dirai quand il faudra cesser.

Le jeudi 4 mars, Lafosse étant endormi magnétiquement, m'a dit que son bras, son épaule, sa tête, étaient entièrement dégagés, qu'il n'y avait plus que de la faiblesse dans toutes les parties où l'humeur avait séjourné; mais que petit à petit elles reprendraient leurs forces ordinaires. Que déjà le vin agissait favorablement sur l'humeur de ses reins et de sa vessie.

Le voyant si bien, et fort content, j'ai désiré qu'il consultât sur la santé d'une femme, qui depuis long-temps a de violens maux de tête. Il a dit que c'était des fraîcheurs qu'elle y avait eues; que pour y ramener la circulation, il fallait ouvrir un pigeon tout vivant, le placer sur sa tête en se couchant, et lui laisser toute la nuit; qu'avant de tuer le pigeon, il fallait le plumer. Pourquoi le plumer d'avance? lui avons nous demandé. — Parce que les plumes sont autant de tuyaux qui diminuent la chaleur de l'animal. Elle mettra encore sur sa tête une calotte de drap écarlate. — Pourquoi cette couleur plutôt qu'une autre? — Parce que ce qui compose cette couleur-là augmentera encore la chaleur et la transpiration

Avant de l'éveiller, il m'indiqua, comme de

coutume, le jour de sa plus prochaine séance de magnétisme; et sur ce que je lui dis que je ne le pourrais pas ni ce jour-là ni le suivant : Ah! ah! dit-il, c'est vrai, vous allez en campagne ces deux jours-là. Personne ne pouvait l'en avoir instruit... Il attendra donc mon retour sans aucun danger pour lui...

Le 13 mars, j'ai endormi Lafosse; il m'a dit et confirmé la bonne nouvelle de sa guérison complète. Le vin anti-scorbutique a débarrassé entièrement ses reins et sa vessie. Il faudra qu'il soit saigné dans deux jours, au bras droit; lui tirer trois petites palettes de sang; ses forces lui reviendront ensuite peu à peu; et dans quelque temps il pourra reprendre son service. Il faut encore près d'un mois avant qu'il puisse porter son casque sans qu'il lui fasse mal à la tête.

Il s'est encore défendu pendant un mois le vin, le café, les liqueurs et l'eau-de-vie.

Aujourd'hui 18 mars, le brigadier Lafosse n'éprouve plus aucune douleur, ni au bras ni à l'épaule, et il en a recouvré entièrement l'usage.

A Versailles, ce 18 mars 1819.

Signé le comte LOUIS LE PELETIER-D'AUNAY.

Plusieurs des personnes qui ont été témoins de quelques-unes des séances du traitement magnétique de Lafosse, en ont bien voulu signer avec moi l'authenticité:

Le comte A. D'ESPINAY SAINT-LUC, capitaine au 16^e régiment de chasseurs à cheval; le comte DE LEVIL, lieutenant colonel de cavalerie; le comte DE BLOSSEVILLE, capitaine de vaisseau.

Je soussigné certifie que je suis guéri d'un dépôt qui s'étendait depuis le côté droit de la tête, jusque sur le bras droit, dont je ne pouvais pas me servir depuis six mois. Je déclare que c'est au seul traitement magnétique que je dois ma guérison totale. Ce que j'affirme être sincère et véritable.

A Versailles, ce 25 mars 1819.

LAFOSSE,

Brigadier au 2^e régiment de cuirassiers
de la Garde royale.

Je certifie que l'écrit ci-dessus est véridique.

Le chevalier BEAUREPAIRE,

Chef d'escadron-capitaine au 2^e régiment de cuirassiers.

RAPPORT

Fait à la Société du Magnétisme , dans sa séance du lundi 8 mars , par le sieur Ribault , cuisinier de M. le marquis de Puy-ségur , d'un traitement par le magnétisme , commencé par lui le 25 février 1819.

MADAME Vermot , épouse de M. Vermot , marchand épicier , demeurant rue de Grenelle , au coin de celle de la Chaise , était fort malade depuis plus d'un an : dès le mois de février de l'année dernière , je lui avais proposé de la magnétiser ; son mari le désirait ; mais elle s'y était constamment refusé , parce que , lui avait-on dit , c'était de la sorcellerie , etc. ; aussi , toutes les fois que j'entrais dans sa boutique pour y chercher ce dont j'avais besoin , elle en sortait précipitamment , et évitait de me voir.

Revenu à Paris à la fin de décembre , je retrouvai madame Vermot bien plus souffrante , et dans un état de dépérissement bien

plus grand que lorsque je l'avais quittée ; les médecins qu'elle avait consultés ne lui ayant procuré aucun soulagement, avaient cessé de la voir. Elle avait toujours la même appréhension du magnétisme.

Cependant, il y a eu jeudi huit jours (c'était le 25 février), madame Vermot ayant une crise de ses douleurs habituelles, plus vive et plus insupportable que de coutume, jetant les hauts cris, et ne pouvant rester en place, ni assise sur son lit, elle me fit prier par son mari de venir à son secours ; celui-ci m'ajouta qu'elle consentait à se laisser magnétiser : il était neuf heures du soir.

Aussitôt que je fus arrivé chez elle, je l'engage à descendre ses jambes, et à s'asseoir sur le bord de son lit. Je m'assieds ensuite devant elle ; et sans autre préambule, sans lui parler, sans la toucher, je lui présente mes mains à une petite distance, et je la magnétise ; en moins de deux minutes, ses douleurs s'apaisent, et ses yeux se ferment lentement. Espérant l'avoir mise en crise magnétique, je lui parle, mais point de réponse ; je mets son mari en rapport avec elle, mais il ne s'en fait pas entendre davantage. Je la laisse alors tranquille pendant quelques mi-

notes. Puis j'obtiens enfin cette première réponse : Oui, vous me faites du bien. Je continue ; voyez-vous la cause de votre maladie ? — Je suis bien mal. Et au désir que je lui exprime de la guérir , et à l'espoir que j'en ai , elle ne répond plus rien. (On verra par la suite qu'elle examine et semble toujours réfléchir avant de répondre.) Enfin elle dit : Oui, je puis guérir. — Bientôt ? — Non. Faudra-t-il vous magnétiser demain ? — Oui. — A la même heure ? — Non , à six heures, etc. Rendue à l'état naturel, elle fut aussi surprise d'apprendre de son mari qu'elle avait parlé, que joyeuse de ne plus souffrir du tout.

Le lendemain 26 , elle a pu voir distinctement son mal : la cause en est un effort qu'elle a eu lors de sa dernière couche ; elle est accouchée seule avant que la sage-femme fût arrivée, et elle s'est blessée. Tous les 28 du mois, à pareil quantième du jour de sa couche, et cela pendant huit mois, elle éprouvera les mêmes crises et les mêmes violentes douleurs que celles d'hier ; elles iront en diminuant, mais ce n'est qu'au bout de ce temps qu'elle sera guérie. Revenez demain et dimanche à sept heures du soir, m'a-t-elle dit. — Que vous

faut-il prendre? — Rien, qu'une tisane rafraichissante demain et après.

Le 27, madame Vermot a été un quart d'heure en crise magnétique; elle a dit qu'elle aurait la fièvre demain de six à huit heures du matin, mais que cette fièvre était nécessaire; qu'elle n'avait rien à faire, tandis qu'elle durerait, qu'à boire de l'eau sucrée; réveillée, elle a dit qu'elle détestait l'eau sucrée.

Le 28, elle a souffert dans l'état du sommeil magnétique les douleurs vives et prolongées qu'elle avait prévues et annoncées le 25. Madame Vermot a répondu ainsi à mes questions. Quelle est la cause des douleurs que vous ressentez? — C'est le sang, il est arrêté. — Depuis quand? — Depuis trois mois. — L'idée me vint alors de lui demander: Est-ce que vous seriez enceinte? — Oui. Sans cette question elle ne l'eût probablement pas dit d'elle même, et sa vue peut-être ne s'y serait pas portée. Accoucherez-vous heureusement? — Oui. — Dans combien de temps? — Dans six mois. — Votre grossesse nuira-t-elle à votre guérison? — Au contraire, elle la facilitera. Elle est restée environ une heure en crise. Elle se fait éveiller à la minute qu'elle a prescrite, et en fixe toujours le moment.

Le 6 mars, comme madame Vermot, outre les grandes crises de douleurs qu'elle a prévu devoir souffrir tous les 28 des mois que doit durer son traitement, a demandé d'être magnétisée tous les samedis, de sept à huit heures du soir; j'ai été la magnétiser avant-hier samedi. Elle est restée une heure environ dans l'état magnétique, et elle a demandé une séance pour le lendemain à huit heures du soir, à cause d'un fort ressentiment de ses souffrances qu'elle éprouvera à cette heure-là.

Hier 7 mars, j'ai donc été la magnétiser à l'heure convenue, et elle est restée en sommeil magnétique jusqu'à ce que ses douleurs fussent tout à fait calmées.

Dans ces deux séances, j'ai pu questionner madame Vermot sur la santé de son mari et sur celle de ses enfans.

Cette jeune femme, âgée seulement de vingt-cinq ans, a déjà quatre enfans, dont l'aîné est un petit garçon de quatre ans et demi, qui, à l'époque de sa dentition, a eu des convulsions, à la suite desquelles il lui est resté une extrême susceptibilité nerveuse, et même des tremblemens assez habituels; à cet état maladif, s'est joint un mal aux yeux, qu'aucun remède jusqu'ici n'a pu guérir.

Consultée sur son enfant, elle a dit qu'elle voyait bien son mal et qu'elle pouvait le guérir. — D'où proviennent ses maux? — Des convulsions. — Voyez-vous les moyens de guérison? — Oui. — Dites-les moi? — Lui faire prendre à jeun tous les matins, pendant un mois, un petit verre à liqueur d'eau de fleurs d'orange pur sans sucre, et pendant tout ce mois le mener promener, et lui faire faire de l'exercice au grand air. — Et pour ses yeux? — (Silence et examen.) Puis lui laver les yeux deux fois par jour avec de l'eau de rose, un peu étendue dans de l'eau. — Êtes-vous sûre qu'il guérira? — Oui, si l'on suit exactement ce que j'ai dit.

Satisfait de cette première consultation, je lui ai parlé de son mari, qui, depuis sept à huit mois, souffre d'un rhumatisme sur les reins, qui le force quelquefois à se courber, et l'empêche de marcher. J'observe qu'il n'est pas besoin de faire approcher de la malade somnambule la personne qu'elle examine, et qu'il suffit, à distance, de l'inviter à s'en occuper. Questionnée sur son mari, et après un silence de quelques secondes, elle a dit : C'est une transpiration qui a été arrêtée. — Voyez-vous les moyens de le guérir? — Oui. —

Dites-les. — Faire infuser des feuilles vertes de laurier dans du vin blanc ; il posera ces feuilles-là sur ses reins le soir avant de se coucher. Et à toutes mes questions relatives tant aux formalités à remplir qu'aux détails à savoir , elle a dit : Il faut trente feuilles ; on les laissera infuser à froid vingt-quatre heures dans la quantité d'une bouteille de vin blanc ; il ne faut pas que ces feuilles soient prises chez un herboriste , il faut qu'elles soient cueillies sur l'arbre : c'est le laurier-amande. Quand on aura retiré ces feuilles de dedans le vin , il les appliquera à froid sur ses reins , en se couchant , et la compresse sera aussi mise à froid. Et à ma demande : Combien de temps faudra-t-il que votre mari fasse ce remède ? elle a répondu : Neuf jours , après lesquels , *s'il le fait exactement* , il ne souffrira plus , et son rhumatisme sera guéri.

Quoique la malade ait annoncé qu'elle souffrirait tous les jours de sa grosseur , que nous ne savons pas encore être une tumeur , ou seulement un gonflement des muscles déplacés par son effort , qu'elle aurait , de plus , quelques petits accès de fièvre ; elle a dit que tous ces petits maux-là étaient des crises utiles et naturelles , que le magnétisme les soulagerait

bien sans doute, mais que, n'étant point nécessaire, elle me ferait prier de venir toutes les fois qu'elle aurait besoin de moi. A moins donc qu'elle ne me fasse appeler, je n'irai la magnétiser que samedi, à six heures du soir.

Le lundi 8 mars. Le petit garçon de madame Vermot, a bu ce matin son premier verre d'eau de fleurs d'orange avec une sorte d'avidité; il semblait, a dit sa mère à Ribault, que cet enfant attendait que ce remède, si simple et si doux, lui fût donné. Quant à la malade, toutes les personnes qui la connaissent, la trouvent déjà changée à son avantage; son teint, de livide qu'il était, a pris une teinte plus colorée; elle dort mieux, et à l'exception de son appétit, qui, a-t-elle dit dans son sommeil magnétique, ne reviendra pas avant deux mois, elle est fort contente, et se sent beaucoup mieux. *Continuation du récit, par M. de Puységur.*

Le lundi 15 mars. Madame Vermot continue d'aller aussi bien que son état de souffrance habituelle peut le permettre. Ayant voulu déplacer seule le lit de ses enfans, elle s'est fait mal; il en est résulté une apparence de perte de sang qui l'a inquiétée; Ribault, appelé par elle, l'a magnétisée; elle a remis à

deux jours à dire si cette perte ne nuirait pas à sa grossesse. Cet accident a nécessité quelques séances de magnétisme ; au bout des deux jours, elle a dit que sa grossesse n'en était pas dérangée.

Son mari et son enfant font leurs remèdes avec exactitude, et tous les deux s'en trouvent déjà fort bien.

Le lundi 22. Continuation de mieux être. La malade a dit, dans sa crise magnétique de samedi dernier, que sa grossesse allait toujours bien, mais que l'enfant se trouvant gêné par sa tumeur, était cause des maux qu'elle souffre ; que jusqu'à ce qu'elle le sente remuer, elle ne pourrait jamais, voyant tous les mois, croire, dans son état naturel, qu'elle soit grosse. Son enfant remuera dans vingt - cinq à trente jours.

La grosseur ou tumeur qu'elle a sur le côté gauche du ventre, semble s'étendre et se déplacer sous la main de son magnétiseur ; elle veut, quand elle est endormie, que Ribault la lui comprime de toutes ses forces ; celui - ci m'a dit n'y pouvoir souvent parvenir, sans que plusieurs fois ses mains soient repoussées par les violens soubresauts musculaires que provoque son action magnétique.

Une observation assez curieuse pour les magnétiseurs, c'est que madame Vermot, quoique presque continuellement souffrante, ne veut pas être magnétisée souvent, ni demeurer longtemps dans l'état magnétique; mes organes (ce sont ses termes), mes organes sont trop affaiblis, trop de magnétisme les fatiguerait trop.

Une autre observation relative aux prescriptions des somnambules à l'égard des malades qui les consultent, est celle-ci: l'on a vu que madame Vermot avait ordonné à son mari l'application de trente feuilles de laurier sur les reins; les douleurs, en suivant l'ordonnance prescrite, devaient graduellement diminuer de force, et enfin se passer, lorsque le septième jour, ses douleurs, au lieu de descendre dans la cuisse, étant remontées dans les reins, il voulut consulter sa femme-médecin... Vraiment, dit-elle aussitôt qu'elle eut porté son attention sur lui, cela n'est pas étonnant; hier, au lieu de trente feuilles de laurier, il n'en a mis que vingt-une. Eh bien, ce qui arrivera de là, c'est qu'il souffrira dans sa cuisse cinq jours de plus, car il faut que ce mal de rhumatisme-là descende jusqu'aux pieds, et c'est par-là qu'il s'échappera tout-à-fait. Et sur la demande de ce qu'il faudrait

faire pour réparer cette faute, ou cette négligence, il faut, a-t-elle répondu, qu'outre les deux cataplasme qui resteront a lui mettre sur les reins, il se fasse frictionner avec la main mouillée d'eau de Cologne, pendant cinq jours, mais sans y manquer, car autrement il ne guérira pas.

Je dois ajouter que madame Vermot, continuant à n'avoir point d'appétit, s'affaiblit beaucoup; elle dit, en état magnétique, que ce n'était pas la faiblesse de son estomac, ni même le dégoût des alimens qui l'empêche de manger; que tout ce qu'elle pouvait avoir le courage de mettre dans sa bouche et d'avaler, elle le digérait à merveille, mais qu'il se passait en elle un effet qu'elle ne pourrait définir; que c'était dans les passages de sa bouche à son estomac, qu'il s'opérait une crispation qui empêchait les alimens de passer, et lui causait une répugnance extrême; elle craint d'être obligée de garder son lit, si sa faiblesse augmentait; elle prend deux petits bouillons par jour; mais il faudrait la forcer de manger, et elle n'en indique pas le moyen.

Lorsqu'elle pourra manger sans répugnance, elle reprendra bien vite ses forces; mais ce ne sera que dans six semaines environ;

a-t-elle dit en état magnétique, que son appétit pourra revenir.

Le 29 mars. L'appétit de madame Vermot ne revenant pas, ses forces diminuent de jour en jour; sa faiblesse extrême fait qu'elle ne peut rester long-temps en crise magnétique.

Ce qui empêche la malade de manger autant que cela lui serait nécessaire, ne provient pas, je le répète, de la faiblesse de son estomac. Elle a eu la fantaisie de souper il y a trois jours avec la moitié d'un cervelat, et le lendemain avec de la salade, et elle n'en a point été incommodée. Tout son mal est la répugnance extrême qu'elle a pour quelque aliment que ce soit, et sa difficulté de les avaler. Elle répète sans cesse qu'il faudrait la forcer de manger; que son enfant pâtit faute de nourriture; d'autant plus, a-t-elle dit en crise, qu'il est plus gros qu'aucun des cinq enfans qu'elle a eus précédemment. Lorsque Ribault songe à lui imprimer magnétiquement sa volonté qu'elle se force à prendre de la nourriture, se trouvant alors contrainte à lui obéir dans son état naturel, elle s'apprête ce qui lui est nécessaire. Mais si Ribault néglige cette formalité (et cela lui arrive quelquefois), alors elle ne mange pas; et le lendemain, à la séance ma-

gnétique, il s'en font mutuellement reproche.

Cette malade est en tout fort difficile à traiter et à conduire, à cause de la faiblesse de ses organes, la nécessité de suivre et d'exécuter ses prescriptions, et le mal qu'elle éprouve à la moindre omission de ses ordonnances.

On a vu, dans le compte que j'ai rendu du traitement de madame Vermot pendant la semaine dernière, que son mari, pour réparer son inexactitude à suivre la première ordonnance de sa femme, avait dû se frictionner la cuisse avec de l'eau de Cologne. Mais après la deuxième friction faite, l'idée étant venue un soir à Ribault de le magnétiser pendant que sa femme était dans le sommeil magnétique, il lui fit descendre et passer entièrement toutes ses douleurs; s'étant vu soulagé par ce moyen, M. Vermot s'est couché sans faire usage d'eau de Cologne, et il n'a pas souffert de toute la nuit.

Le lendemain, lorsque madame Vermot à sept heures et demie du soir fut dans l'état magnétique, Ribault, qui ne lui avait rien dit de ce qui s'était passé la veille, l'engagea à porter sa vision sur son mari. Ah! ah! dit-elle aussitôt, je ne dois plus m'étonner de ce qu'il ne souffrait plus hier en se couchant; vous l'avez

magnétisé. — Et pourquoi, lui demanda Ribault, si le magnétisme devait lui faire autant de bien, ne lui avez-vous pas indiqué ce moyen? — Vous ne me l'avez pas demandé, a été sa seule réponse.

Cette réponse très-remarquable, en ce qu'elle est une nouvelle preuve de ce que j'ai souvent observé parmi nombre de somnambules, c'est qu'il en est beaucoup chez lesquels la vision somnambulique, quoique susceptible de s'étendre au loin et de se porter sur toutes sortes d'objets, a besoin d'être stimulée par l'active énergie et volonté de leurs magnétiseurs. Cette variété de facultés parmi les somnambules, est non seulement ce qui les rend si différens les uns des autres, mais ce qui expose si souvent les magnétiseurs à les mal diriger ou à en tirer peu de parti. Madame Vermot, par exemple, a cela de particulier, qu'elle ne dit jamais rien d'elle-même, mais qu'à la simple question : Avez-vous encore quelque chose à me dire, soit pour vous, soit pour votre mari ou pour vos enfans? Aussitôt son attention apparemment se porte sur l'objet qu'on présente à son examen; et j'ai vu peu de somnambules être plus prompts à voir les maux des autres, et à prescrire plus nettement et plus impé-

rieusement les remèdes et les moyens de guérison et de soulagement.

Mais , pour en revenir à M. Vermot , il suffit de dire que le magnétisme de Ribault lui procure tous les soirs la même disparition de ses douleurs ; qu'elles vont graduellement en diminuant , et que , dans peu de jours , il en sera totalement délivré.

Madame Vermot a dit que l'enfant dont elle était enceinte était un garçon ; qu'il viendrait à bien si l'on ne négligeait rien de tout ce qu'elle s'ordonne et se prescrit pendant sa grossesse. Je l'ai été voir deux ou trois fois dans son somnambulisme ; et comme je dois partir pour la campagne dans la première quinzaine de mai , j'ai fortement engagé son mari à se mettre en mesure de remplacer Ribault. C'est une éducation assez difficile à faire que celle de M. Vermot , non pas qu'il ne commence bien à croire à la puissance magnétique , mais c'est à celle de Ribault et non à la sienne ; il est toujours distrait ; et quoiqu'il aime beaucoup sa femme , il avoue ingénument ne pouvoir fixer sa pensée sur elle deux minutes de suite , lorsqu'il la magnétise.

Nous avons compté les jours qui s'écouleront jusqu'à celui où madame Vermot sentira

pour la première fois remuer son enfant : ce sera dans dix-neuf jours, c'est-à-dire le 17 de mai, et son appétit commencera aussi ce jour-là à lui revenir.

L'impression de ce 18^e cahier de notre Bibliothèque, dans ce mois de mars, me forçant d'arrêter ici ce journal, j'en donnerai succinctement la suite dans les cahiers subséquens.

Mais n'est-ce pas hasarder beaucoup et risquer de compromettre le magnétisme, diront peut-être en lisant ceci, quelques magnétiseurs inexpérimentés, ou ceux même qui, malgré le bon et fréquent usage qu'ils ont fait de leur faculté magnétique, n'en ont pas encore su maîtriser et régulariser tous les résultats : c'est ainsi que lorsqu'à Busancy, en 1811, je publiai le premier mois du traitement du petit Hébert, attaqué de vertiges et de folie, beaucoup de personnes me trouvèrent indiscret d'annoncer sur son dire somnambulique, que sa guérison s'effectuait au bout de six mois ; or, à tous les magnétiseurs d'aujourd'hui, je ne puis répondre autre chose, sinon ce que je répondis aux magnétiseurs d'alors. La cause du magnétisme de l'homme, son existence et ses étonnantes

merveilles sont et seront toujours indépendans des préjugés vulgaires, ainsi que des diverses manières de les concevoir et de les expliquer. Si donc les prévisions de madame Vermot ne s'accomplissent pas, si la guérison de son mari, celle de ses enfans et la sienne ne s'effectuent pas, certain que la réalité d'un magnétisme dans l'homme, soumis à l'empire et aux directions de sa volonté, n'en pourra être infirmée, je dirai franchement donc tout ce qui, soit par la faute du magnétiseur, soit par celle de la malade magnétisée, aura pu mettre obstacle à ses bons, à ses salutaires, et j'oserais presque dire à ses infaillibles résultats.

(*La suite au prochain numéro.*)

TRADUCTION

D'UN OUVRAGE SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

PAR M. BALDWIN,

(Sixième extrait.)

« MAIS enfin, si l'on peut magnétiser quel-
« qu'un malgré lui, ou si après avoir obtenu
« son consentement on peut abuser de sa con-
« fiance, dans l'un comme dans l'autre cas,
« une puissance semblable est à redouter. »

D'abord il est de fait que le consentement d'un malade est nécessaire pour opérer sur lui des effets magnétiques; qu'ainsi donc il ne pourra jamais rien arriver de fâcheux à quiconque ne se laissera pas magnétiser; quant à ceux qui s'exposeront inconsidérément au magnétisme, la puissance des magnétiseurs ne leur offre pas plus de dangers qu'il n'y en a pour eux dans tous les rapports ordinaires de la vie. Ce qu'il y aura toujours de rassu-

rant pour la société , c'est que , dans l'esprit du magnétisme , le mal ne peut s'imaginer.

Un seul mot enfin répond à toutes les objections que l'on peut faire contre le magnétisme , **SA PUISSANCE EST DANS LA VOLONTÉ.** Ne vous soumettez donc jamais à l'empire de quiconque n'en dirigerait pas l'action magnétique vers un but vertueux , charitable , ou tout au moins innocent.

Par cette locution , tomber en de mauvaises mains , l'on ne doit donc plus entendre que se confier aux mains de magnétiseurs inexpérimentés , qui , avec de bonnes intentions , peuvent souvent produire des effets magnétiques vagues et incomplets , et c'est cet inconvénient que l'on ne pouvait guère éviter dans les commencemens du magnétisme , qui , comme je l'ai dit , produisit d'abord tant de scandale , et depuis tant de sages praticiens et de bons observateurs ; car les erreurs ont cela d'heureux en magnétisme , qu'elles sont le correctif d'elles-mêmes et des abus qui pourraient en être le résultat.

Le magnétisme , nous le répétons , s'est donc manifesté de toute antiquité. De tous temps il a paru et dû paraître avec des hommes bons , charitables et vertueux , et a dû disparaître

avec eux. Les troubles civils, les rivalités, l'orgueil et l'esprit de vengeance l'ont fait successivement mettre en oubli; mais toujours actif et présent au monde, comme la lumière du jour est présente à tous les yeux, toujours il a été prêt à prouver ses effets bienfaisans sous des mains dignes d'en faire usage; aussi long-temps qu'il restera des vertus sur la terre, la puissance magnétique s'y manifestera pour le bonheur moral de l'homme et pour le soulagement de leurs infirmités (1).

M. Baldwin, conséquemment à ses opinions métaphysiques et religieuses (2), termine ce chapitre par le paragraphe suivant, qui en est la récapitulation abrégée :

« Quand Dieu créa l'homme, il le créa parfait; en lui donnant la vie, il lui donna en même temps la connaissance de toutes les choses nécessaires à son usage et à sa conduite sur la terre. L'homme fut l'objet de ses soins

(1) Si notre siècle le voyait encore une fois disparaître, ne désespérons pas pour cela de son triomphe : le temps viendra, n'en doutons pas, où le genre humain ne fermera plus les yeux à l'évidence de ses admirables manifestations. (Note du rédacteur.)

(2) Voyez le premier extrait de son ouvrage dans la *Bibliothèque du Magnétisme*, tome III, page 212.

et de sa complaisance; il fut sa créature favorite. Dieu éprouve de la satisfaction toutes les fois que l'homme reconnaît la grandeur de sa providence et l'excellence de ses œuvres. Cependant l'homme, déchu par suite de l'effet du mauvais usage que volontairement il avait fait de son libre arbitre, fut encore une fois relevé jusqu'à Dieu; telle est sa grande miséricorde envers une créature qui, ingrate envers lui, se rend si souvent indigne de ses bienfaits. »

Extrait de l'Histoire philosophique et politique du commerce, de la navigation et des colonies des anciens dans la mer Noire, par Formalconi, traduit de l'italien par M. le baron d'Hénin, tom. II, pag. 80 et 81.

« CONSTANTIN ordonna l'autre pillage contre le temple fameux d'*Esculape*, dieu de la santé, du don le plus précieux dont l'homme ait besoin, et celui qui, par-dessus tous, est le premier objet de ses vœux. *Lucien*, censeur sévère des anciens dieux, nous donne une fastueuse idée des richesses accumulées dans le temple d'*Esculape* à Per-

« game, où les plus riches et les plus considé-
 « rables personnages de l'empire romain, ac-
 « couraient de toutes les parties de la terre,
 « pour demander à la divinité que l'on y invo-
 « quait, la guérison de leurs maux incurables.
 « On ne saurait deviner aisément quel était le
 « moyen dont les prêtres se servaient pour
 « opérer les cures prodigieuses qui soute-
 « naient le crédit de leur sanctuaire; le ma-
 « lade, a-t-on su seulement, se présentait
 « avec ses offrandes dans le silence de la nuit;
 « le prêtre l'introduisait dans le temple, où,
 « couché sur les peaux des victimes les plus
 « récemment offertes, il s'abandonnait au
 « sommeil, et ne se réveillait point que le dieu
 « ne lui eût révélé la cause de ses maux et le
 « remède pour s'en délivrer, si toutefois cela
 « était encore possible. On voit que, dans les
 « rites ordinaire de ce temple, il y entraît une
 « bonne portion de cette doctrine secrète
 « que nous voyons renouveler aujourd'hui
 « avec tant de hardiesse par ceux à qui on
 « donne le titre de *professeurs de magnétisme*
 « *animal*, et qui osent se vanter de pouvoir
 « communiquer par le sommeil des sens, aux
 « malades, la vertu prophétique de connaître
 « leurs maux, ceux d'autrui, et de pouvoir,

« comme autant d'oracles, en prescrire les remèdes et en annoncer la cure, etc., etc. (1). »

Ainsi donc, selon cet extrait, les plus riches et les plus grands personnages de l'empire romain se rendaient au temple d'Esculape pour y être guéris des maladies que l'on regardait comme incurables. Or, on doit se souvenir de ce que nous avons dit du magnétisme, et que nous certifions exister réellement; c'est que, dans l'état de sommeil ou de léthargie apparente produit par ce magnétisme, tout malade répond avec une grande précision et une grande perspicacité à toutes les questions que lui adresse son magnétiseur.

Il y a donc une coïncidence, une identité remarquable entre les effets actuels du magnétisme de l'homme, et ceux qui se manifestaient dans le temple d'Esculape, quoique les procédés pour les obtenir fussent différens.

(1) *In dubiis responsis petunt huc dona sacerdos cum tulit, et cæsarum ovium sub nocte silenti pellibus incumbit, stratis someris que peteris.*

Ils demandent la réponse dans les cas douteux; ensuite, dès qu'on a fait les offrandes, le prêtre entre dans le silence de la nuit, se couche sur des peaux de brebis immolées, et s'y livre au sommeil. Virgile, *Enéide*, livre VII, vers 85, 86.

Car nous ne voyons pas que la cérémonie de faire étendre les malades sur des peaux d'animaux immolés, ait été jugée nécessaire par nos professeurs de magnétisme; mais de ce que les prêtres du dieu d'Epidaure étaient bien convaincus qu'un malade qui s'était endormi dans leur temple, ne s'y réveillait pas sans que le dieu ne lui eût révélé les remèdes et les moyens de recouvrer la santé, n'est-ce pas la preuve évidente de ce que nous avons dit, et pouvons affirmer avec vérité, que tout malade dans l'état de sommeil produit par le magnétisme, peut déclarer la cause de sa maladie, celle des personnes qui viennent le consulter, désigner les remèdes qui lui sont nécessaires, et annoncer l'époque de sa cure, laquelle ne manquera jamais de s'effectuer, lorsque son magnétiseur et lui se seront strictement conformés à tout ce qu'il se sera prescrit et ordonné.

Que notre sévère censeur des dieux n'ait pu deviner par quel art, par quels moyens les prêtres d'Esculape obtenaient des cures étonnantes, lesquelles étaient reconnues et attestées véritables alors par tout le monde, on le conçoit; mais ce n'était pas au moins pour lui, comme on le voit, une raison de nier le fait.

Admettait-il que des cures étonnantes avaient été effectuées? Oui. Qu'elles ne pouvaient être assignées à la puissance de l'homme? Oui. Mais à quelle cause les rapportait-il donc? à un pouvoir supérieur à l'homme? Et quel était ce pouvoir? Une divinité, à laquelle son temple était consacré; car il n'était personne alors d'assez hardi pour le nier (1). Si notre sévère censeur, en admirant ces prodiges, et en reconnaissant leur vérité, eût pu remonter jusqu'à leur cause, il aurait découvert, dès-lors, le secret et le mystère du magnétisme actuel; il aurait vu que la simple soumission du patient d'une part, et le ministère actif et fidèle des prêtres, étaient suffisans pour obtenir de la nature seule le bienfait qu'ils attribuaient aux faveurs de leur fantastique divinité.

Ne nous étonnons donc plus aujourd'hui que les personnages les plus considérables de l'empire romain, soient venus au temple d'Es-

(1) Il s'est trouvé des censeurs aujourd'hui, non des dieux, mais du magnétisme, qui, bien plus hardis que Lucien, n'ont pas craint de prononcer et de publier que sa puissance était celle du démon, et que c'était de par lui et en son nom, que les magnétiseurs en exerçaient charitablement l'influence, et en opéraient les bons et salutaires résultats. (*Note du traducteur.*)

culape pour être guéris de leurs maux incurables (c'est-à-dire des maux que la médecine d'alors regardait comme tels), puisque, d'après la faculté naturelle magnétique de l'homme, aujourd'hui bien reconnue et bien avérée, cela devait se passer ainsi. Trouvons de même tout simple que des malades qui se voyaient guéris sans savoir comment, aient attribué leur cure à la protection du ciel; et que reconnaissans de ses bienfaits, ils aient fait des offrandes au temple où ils les recevaient, ainsi qu'aux prêtres par l'intercession desquels il les sollicitaient; ne nous étonnons plus enfin que, dans tous les temples du paganisme, et notamment dans celui d'Esculape, qui avait alors un si grand renom, il se soit accumulé des richesses assez considérables pour mériter d'être décrites par *Lucien*.

(*La suite au prochain numéro.*)

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les
Empereurs, et dans les Gaules.*

(Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les
songes.)

§. 3. Guérisons magnétiques opérées par Pyrrhus et par
Vespasien. — Effets du magnétisme sur les animaux.
— Visions de Vespasien. — Autres visions rappor-
tées par saint Augustin. — Quelques idées sur le
sabbat.

AVANT que nous nous occupions de Vespasien, Plutarque appelle notre attention sur Pyrrhus, roi d'Épire; voici ce qu'il en dit :

« Pyrrhus était réputé bon et secourable à
« ceux qui étaient affectés du mal de rate. On l'a
« vu plus d'une fois immolant un coq blanc,
« presser lentement du pied droit la rate des
« malheureux qui imploraient son secours. Il

« n'y avait pas d'homme si pauvre ou si abject
 « à qui il refusât sa demande. Après le sacrifice,
 « il recevait un coq, et ce genre de récompense
 « lui était fort agréable. On assure qu'il avait
 « le pouce du pied droit doué d'une vertu di-
 « vine, et qu'après sa mort, lorsque son corps
 « fut brûlé, on trouva ee pouce sans aucune
 « marque du feu (1). »

Pline confirme cette vérité, lib. VII de son
Histoire naturelle.

Il est aisé de reconnaître ici le magnétisme. La bonté de Pyrrhus, l'affection avec laquelle il se portait à soulager tous ceux qui réclamaient son assistance, établissaient les qualités morales qui doivent accompagner le magnétisme. Le tact lent et prolongé qu'il faisait avec son pied sur le côté malade, constituait l'opération physique du magnétisme; et la guérison

(1) *Liēnōsis existimabatur Pyrrhus opitulari, quū gallum gallinaceum album unolanis, supinis jacen-
 tibus liēnem pede dextro premeret leniter, neque erat
 adeo pauper quisdam aut abjectus, cui petenti denega-
 ret petitionem. Peracto sacrificio, gallum accipiebat,
 eratque hoc præmii ei gratissimum. Illius pedis fertur
 pollex divinā virtute præditus: ac cremato post fata ejus,
 reliquo corpore repertus inviolatus est, et intactus ab
 igne. Plutarchus, in Pyrrho.*

qui s'ensuivait, augmentait de plus en plus sa confiance pour les cures qui suivaient.

Pyrrhus s'était adonné plus spécialement à guérir les maux de rate. La force magnétique se portait plus naturellement vers ses pieds. Il eût pu, s'il eût voulu, l'appliquer à toute espèce de maladie.

Tout le monde connaît les guérisons que fit l'empereur Vespasien à Alexandrie, et qu'on a décorées du nom de miracles. L'historien Tacite, cet écrivain philosophe, est fait sans doute pour commander la confiance. En parlant de ce qui se passa à Alexandrie, il s'exprime ainsi :

« Pendant que Vespasien était à Alexandrie
 « en Egypte, un homme du peuple parfaite-
 « ment connu dans toute la ville pour une
 « maladie d'yeux, se jeta à ses genoux, lui
 « demandant avec gémissement de le guérir
 « de sa cécité; qu'il ne venait que par l'aver-
 « tissement de Serapis; et priait le prince
 « qu'il daignât seulement mouiller de sa salive
 « ses joues et ses yeux.

« Un autre particulier, qui ne pouvait se
 « servir de sa main, le priait, par le conseil
 « du même dieu, de le toucher seulement de
 « son pied.

« Vespasien d'abord se mit à rire, et ne
 « tint aucun compte de ces singulières de-
 « mandes. Il craignait ensuite qu'on ne le taxât
 « de vanité. Mais bientôt, vaincu et par les
 « instances des malades et par les flatteries
 « des courtisans, il commença à espérer. Il
 « ordonna aux médecins d'examiner si la gué-
 « rison de cette cécité et de ce mal à la main
 « était au - dessus du pouvoir humain. Les
 « médecins dissertent l'un d'une manière,
 « l'autre de l'autre. Enfin, ils déclarent que
 « la puissance de voir, dans celui qui se disait
 « aveugle, n'était pas entièrement détruite;
 « qu'il était possible qu'elle revînt si on écar-
 « tait les obstacles qui l'obscurcissaient; que
 « la main débilitee pouvait également re-
 « prendre sa première vigueur, si on lui ap-
 « pliquait une force salutaire; que sans doute
 « les dieux avaient voulu rendre la santé aux
 « deux supplians, et, pour ce divin minis-
 « tère, avaient fait choix du prince; qu'enfin,
 « si les malades guérissaient, la gloire en se-
 « rait au prince; que s'ils ne guérissaient
 « pas, il n'y aurait que ces misérables de mo-
 « qués.

« Vespasien persuadé alors que tout de-
 « vait lui céder, et qu'il n'y avait rien dont il

« ne pût venir à bout, se rend, et, d'un visage
 « gai, exécute, au milieu de la multitude at-
 « tentive, les commandemens du dieu. Aussi-
 « tôt la main malade reprend son usage ordi-
 « naire, et l'aveugle revoit la lumière. Ceux
 « qui étaient présens, rapportent encore au-
 « jourd'hui ces deux faits, à une époque où
 « ils ne pourraient espérer aucune récompense
 « pour leur mensonge, s'ils en faisaient un (1). »

Suétone raconte le même fait dans la *Vie de Vespasien*, chap. VII, § 5 et 6.

(1) *Ex plebe Alexandrinâ quidam oculorum tabe notus, genua ejus advolvitur, remedium cæcitatibus exposcens gemitu, monitu Serapidis dei, precabatur que principem ut genas et oculorum orbis dignaretur respergere oris excremento. Alius manu æger, eodem deo autore, ut pede ac vestigio Cæsaris calcaretur, orabat.*

Vespasianus primò irridere, aspernari : atque illis instantibus, modo famam vanitatis metuere, modo obsecratione ipsorum et vocibus adulantium in spem induci. Postremò æstimari a medicis jubet, an talis cæcitas, ac debilitas, ope humanâ superabiles forent. Medici variè disserere : huic non exesam vim luminis et reducturam, si pellerentur obstantia. Illi elapsos in pravum artus, si salubris vis adhibeatur, posse integrari. Id fortasse cordi deis, et divino ministerio principem electum. Denique patrati remedii gloriam

Dans un temps où le magnétisme n'était pas connu, il n'est pas étonnant que cette cure fit grand bruit et qu'on la qualifiât de miracle, parce qu'on ne pouvait pas l'expliquer. Il est donc tout simple qu'on ait aussi imaginé de dire que c'était un jeu joué entre les prêtres de Sérapis, pour aduler Vespasien.

Mais quand on connaît le caractère de Tacite, la sévérité philosophique de sa plume, et la manière dont il s'exprime ici, il n'est pas possible de supposer de la collusion.

D'abord celui qui était attaqué de la maladie d'yeux, *était connu depuis long-temps* pour souffrir de cette infirmité, *oculorum tabe notus.*

Ensuite *c'était en présence d'une multitude attentive que le tout se passa.* Vespasien rit d'abord d'une semblable demande; il s'y refusa avec dédain. Ce n'est que vaincu par les prières des malades et les exhortations

penes Cæsarem, irriti ludibrium penes miseros fore. Igitur Vespasianus cuncta fortunæ suæ patere ratus; nec quidquam ultra incredibile, læto ipse vultu, erectâ que astabat multitudine, jussa exequitur. Statim conversa ad usum manus; ac cæco reluxit dies. Utrumque qui interfuere nunc quoque memorant, postquam nullum mendacio pretium. Tacit., histor., lib. 4, n° 81.

de ses courtisans , qu'il prend le parti de consulter les médecins sur la nature des maladies; et c'est ici qu'il faut faire attention à la réponse des médecins. Si tout ceci eût été une comédie, les médecins, pour relever d'autant le pouvoir miraculeux de Vespasien , auraient proclamé avec emphase que les maux étaient sans remède; que la cécité était absolue; que la main était incurable; point du tout. Ils disent *que la cécité n'est point absolue; qu'il est possible de rendre la vue à celui qui ne voyait pas, en écartant la taie ou les autres obstacles qui obscurcissaient les yeux; qu'il était de même possible de rendre le mouvement à cette main débile, en employant une force salutaire.* On ne voit là que le langage de la simplicité et de la bonne foi. C'est d'après cette déclaration, que Vespasien agit en présence de tout le peuple. *Erectâ multitudine jussa exequitur.* Il est difficile de trouver ici aucune collusion.

Et les dernières paroles du récit de Tacite sont remarquables. Il finit par observer qu'en-
core au moment où il écrivait, il existait des personnes qui avaient été témoins des faits, et qui les rapportaient comme il venait de les raconter lui-même, dans un temps où, s'ils avaient menti, ils n'auraient eu au-

eun salaire à attendre de leur mensonge.

Les personnes versées dans le magnétisme ne manqueront pas de remarquer que tout ce qui concourt à donner au magnétisme tout son effet, se rencontrait dans l'espèce. D'un côté, désir ardent de guérison de la part des malades, et *ferme confiance* dans la vertu de Vespasien. De l'autre, Vespasien, s'il a d'abord hésité, finit par avoir la pleine conviction de son pouvoir, et annonce la volonté formelle d'en faire usage. Il est sûr que tout cédera à l'empire de cette volonté bien prononcée. *Igitur Vespasianus cuncta fortunæ suæ patere ratus, nec quidquam ultrà incredibile, læto ipse vultu jussa exequitur.*

Voilà les deux conditions requises pour obtenir dans les cures magnétiques un plein et entier succès.

Encore une observation sur le récit de Tacite. En parlant de la main paralysée, il n'est question, pour la guérir, que d'y appliquer une force, une puissance salutaire, *si vis salubris adhibeatur*. Or, qu'est autre chose le magnétisme? n'est-ce pas une force, une puissance salutaire appliquée aux maladies? *vis salubris adhibita.*

Il faut donc conclure de tout ceci que Vespasien, au lieu d'un miracle ou d'une faur-

berie indigne de lui et de son caractère, a opéré véritablement deux cures magnétiques bien caractérisées.

Sans doute Vespasien ignorait qu'il eût cette vertu magnétique. Il était comme tant d'autres qui ont procuré des guérisons réelles par l'effet de leur toucher et de leur volonté, sans connaître le magnétisme.

Et c'est ce qui nous explique les guérisons merveilleuses qui ont été faites en différens temps par ceux qu'on appelle *toucheurs*.

On pourrait induire d'autres faits, que Vespasien lui-même était un de ces êtres privilégiés chez qui la vertu magnétique abondait naturellement.

Suetone écrit « qu'un jour, pendant que
« Vespasien soupait, un bœuf échappé, furieux,
« vint se jeter dans la salle où l'on mangeait.
« Tout le monde prit la fuite. Mais le bœuf,
« comme dompté tout à coup par l'aspect seul
« de Vespasien, vint tomber à ses pieds, et
« incliner sa tête devant lui (1). »

(1) *Cœnante Vespasiano, bos arator, decusso jugo, triclinium irrupit, ac fugatis ministris, quasi repente defessus procidit ad ipsos decumbentis pedes, cervicemque submitit.* Sueton., in Vespas., n° 5.

Nous trouvons d'autres exemples de cette puissance magnétique sur les animaux.

S'il en faut croire les auteurs, Pythagore calmait et *apprivoisait ainsi les ours et les bœufs* (1).

Il paraît que Pythagore possédait les secrets magnétiques dans le plus haut degré. C'était le fruit de ses voyages en Egypte. Il suffit d'entendre Porphyre à son sujet. « Si quelqu'un « était malade de corps, *il le guérissait*; s'il « était malade d'esprit, il le consolait; il calmait sa douleur, partie par des enchautemens « et des vers magiques, partie par la musique. « *Il savait certains vers avec lesquels il remédiait aux maladies des corps.* Il suffisait « qu'il les chantât, pour que le malade recouvrât sa première santé. Il en avait avec lesquels il procurait l'oubli de la douleur, apaisait la colère et comprimait les désirs (2). »

(1) *Magica, de spectris*, lib. 1, pag. 140.

(2) *Qui recte valebant, semper cum iis versabatur. Si quo corporis morbo laborarent, eos curabat. Sin animo ægrotarent, consolabatur; dolorem partim incantationibus, magicisque carminibus, partim vero musicâ. Erant enim ei peculiariora carmina quædam, quibus corporum morbis medebatur; quæ cum accineret, ægros pristinae sanitati restituebat. Erant etiam*

Dans les temps modernes, nous trouvons des faits semblables de l'empire du magnétisme sur les animaux.

Grillandus raconte « que lorsqu'il était à Rome, un taureau furieux vint à s'échapper. « Tout le monde fuyait; un seul homme se présente, étend sa main sur la tête du taureau, « qui s'arrête tout à coup, se calme et se laisse « prendre et conduire par un petit bout de corde, l'espace de plus de quatre milles.» Il déclare qu'il a été témoin de ce fait, lui et plus de deux cents personnes. Pour récompenser ce généreux citoyen, on le met en prison, et on voulait lui faire son procès comme à un sorcier (1).

Jean Vier nous assure également « qu'il a vu lui-même des personnes charmer par des paroles des bêtes fauves, et les forcer de

quibus doloris oblivionem inducebat, et iram mitigabat, et libidinem importunam eximebat. Porphyrius, *De vitâ Pythagorâ*, cap. 33. Amstelodam., 1707.

(1) *Et ego vidi Romæ Græcum quemdam qui solis verbis compresserat vires cujusdam ferocissimi tauri, quem sic affixum, ut ita dixerim, et humiliatum apprehendit per cornua, et cordulâ debili taurum ipsum ligatum quò voluit, adduxit, etc.* Paulus Grillandus, *de Sartilegiis*, cap. 8.

« s'arrêter et d'attendre le jet du trait. Il a vu
 « produire le même effet sur des rats et des
 « souris. Il ne sait seulement si c'est par le re-
 « gard ou par enchantement (1). »

Ou sait à quoi s'en tenir sur les prétendus charmes, comme sur les paroles; mais tout s'explique par l'influence magnétique, qui agit même sur les animaux.

Vous avez vu il y a quelques années dans l'exposition des tableaux au Louvre, le trait de cette mère qui avait laissé tomber son enfant, dont s'était emparé un lion. A genoux devant cet animal terrible, elle tend les bras vers lui, et lui demande de la manière la plus expressive son enfant. Croyez-vous que ce soient des sentimens moraux qui aient fléchi le lion? non. C'est cette volonté prononcée de la mère, qui a agi magnétiquement sur l'animal, et qui lui a fait lâcher sa proie.

(1) *Et ego vidi qui verbis sisterent feras, telique jactum expectare cogent; et qui fœdum illud et domesticum animal, quod rattum dicimus, simul atque conspexissent, quovis loco quasi attonitum aut stupidum subsistere, nec se loco movere compellerent. (Sive id visu solo, sive incantatione effecerint.) Donec non ex insidiis, sed protensâ manu apprehensum strangularent. Vieriùs, lib. 2, cap. 1.*

Enfin ne lisons-nous pas dans les œuvres de M. de Puységur, que lorsque le jeune Hébert, qui était par intervalle fou à lier, venait à s'échapper, il suffisait que M. de Puységur se rencontrât sur son chemin, pour l'arrêter, le calmer à l'instant, en lui présentant la main. Le moral ici n'était rien. Le magnétisme était tout.

Il arriva à Vespasien, pendant qu'il était à Alexandrie, une vision singulière, qui mérite de trouver place ici. Le fait nous est encore transmis par Tacite.

« Pendant son séjour à Alexandrie, Vespasien voulut aussi consulter Sérapis, pour savoir s'il serait empereur ou non. Il ordonne qu'on fasse sortir tout le monde du temple. Il entre; et tout à coup, au moment où toute son attention était portée vers le dieu, il aperçoit derrière lui un des principaux Égyptiens, appelé *Basilides*, qu'il savait être éloigné d'Alexandrie de plusieurs journées de chemin, et détenu au lit, malade. Il s'informe des prêtres, si ce jour-là Basilides ne s'était pas présenté au temple. On interroge tous ceux qu'on rencontre, si on ne l'avait pas vu dans Alexandrie. Enfin Vespasien envoie sur le champ des cavaliers au lieu où résidait Basilides, et il apprend qu'au mo-

« ment où il l'avait vu, cet Égyptien était à
« une distance de quatre-vingt mille pas. »

Que signifiait cette vision? Comment l'expliquer? Vespasien l'interpréta à son avantage, en disant qu'elle avait été envoyée par le dieu Sérapis, pour lui annoncer qu'il serait empereur, ce que voulait dire en grec le mot *Basilides* (1).

Cette interprétation, bonne pour la politique de Vespasien, ne satisfait pas celui qui voudrait trouver dans la physique l'explication de tous les phénomènes.

Il y a des visions qui ont lieu dans la veille. Il y en a qui ont lieu en songe, d'autres dans l'extase, et d'autres qui participent des unes et des autres, et même les réunissent toutes les trois.

(1) *Altior inde Vespasiano cupido adeundi sacram sedem, ut super rebus imperii consuleret. Arceri templo cunctos jubet, atque ingressus, intentus que numini, respexit pone tergum e primis Ægyptiorum nomine Basiliden, quem procul Alexandria plurimum dierum itinere, et ægro corpore detineri haud ignorabat. Percunctatur sacerdotes, num illo die Basilides templum inisset? Percunctatur obvios, num in urbe visus sit? Denique missis equitibus, explorat illo temporis momento, octoginta millibus passuum abfuisse. Tunc divinam speciem, et vim responsi ex nomine Basilidis interpretatus est. Tacit., Histor., lib. 4, n° 82.*

La vision qu'eut Vespasien avait lieu en état de veille ; elle lui fit voir, dans le temple de Séramis, la personne de Basilides, qui, bien loin d'être présent, était malade à une grande distance d'Alexandrie.

Les visions de cette espèce sont assez ordinaires dans le magnétisme. Il est arrivé plusieurs fois qu'une somnambule, au moment où elle était magnétisée à distance par son magnétiseur absent, voyait ou croyait voir auprès d'elle le magnétiseur lui-même.

D'autres ont éprouvé le même effet en touchant un mouchoir, un vêtement du magnétiseur absent, ou quelque objet magnétisé, qu'il avait laissé pour en faire l'application.

Les parcelles du principe magnétique, fixées sur les objets, pouvaient agir sur les sens, et, par la suite, sur l'imagination du somnambule, et y réveiller l'image du magnétiseur.

Une imagination même vivement frappée, peut d'elle-même, sans le secours du magnétisme, se reproduire le portrait de la personne qui l'affecte, et lui donner toute la consistance de la réalité. *Or, si le mouvement des organes se communique au cerveau, pourquoi le mouvement du cerveau ne pourra-t-il pas se communiquer aux organes, et les*

mouvoir avec la même modification que feraient les objets extérieurs , pour leur faire voir au-dehors la même chose qui serait empreinte dans le siège de l'imagination (1)?

Dans le sommeil, ne voyons-nous pas les objets hors de nous, quoiqu'ils ne soient que dans notre imagination? Dans le délire, le malade ne voit-il pas dans sa chambre des personnages qui l'épouvantent et qu'il veut repousser? Les maniaques ne se croient-ils pas quelquefois poursuivis par des gendarmes, des voleurs, qu'ils montrent, qu'ils désignent? Il est telle autre situation de l'esprit, où, sans dormir, sans être dans le délire, sans être maniaque, l'imagination se forme tout à coup ou des objets fantastiques, ou la représentation exacte de personnes existantes, mais très éloignées. Les auteurs sont pleins de semblables traits.

Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, rapporte une vision bien plus étonnante encore que celle de Vespasien.

« Un homme instruit, qui s'occupait sur-

(1) Lettre de M. de Sal..., médecin, à M. l'abbé de M. D. L. *Recueil de dissertations sur les visions et les apparitions*, par Langlet Dufresnoy, tom. 5, pag. 185.

« tout de la lecture de Platon, assurait qu'une
 « nuit, dans sa maison, avant de se livrer au
 « sommeil, il avait vu s'approcher de lui un
 « philosophe qu'il connaissait parfaitement.
 « Ce philosophe lui expliqua plusieurs diffi-
 « cultés platoniciennes dont il lui avait aupar-
 « avant refusé la solution, malgré les prières
 « qu'il lui en avait faites.

« Le lendemain, le narrateur ayant de-
 « mandé au philosophe pourquoi il lui avait,
 « dans sa maison, à lui narrateur, expliqué ce
 « qu'il lui avait refusé dans sa propre maison;
 « je n'en ai rien fait, répondit le philosophe,
 « j'ai seulement rêvé que je le faisais.

« Par ce moyen, dit saint Augustin, l'un
 « voit et entend réellement par une image
 « fantastique, étant parfaitement réveillé, ce
 « que l'autre a vu seulement en songe.

« Pour nous, dit saint Augustin, si la chose
 « nous était racontée par toutes sortes de
 » gens, nous croirions indigne de nous d'y
 « ajouter foi; mais nous pouvons assurer que
 « la personne de qui nous la tenons n'est pas
 « capable de nous en avoir imposé (1). »

(1) *Indicavit et alius se domi suæ per noctem, antequam requiesceret, vidisse venientem ad se quemdam*

Saint Augustin ne donne aucune explication de ce fait. Il ne peut se concevoir que par une correspondance magnétique qui transporte dans l'imagination de celui qui veillait, l'image, la pensée et les méditations de celui qui dormait ; ce qui serait d'autant plus croyable, qu'il y avait entre les deux philosophes des relations très-étroites et très-fréquentes. *Philosophum sibi notissimum.*

Cette vision dont parle saint Augustin, vient précisément se rattacher avec celle de la demoiselle Muller, dont parle M. Deleuze dans le n° XIII de la *Bibliothèque du magnétisme*, p. 43. Cette demoiselle est de Carlsrouhe, et le fait dont il s'agit vient d'être imprimé à Studgar, chez le libraire Metzler, 1818. Le rapport est rédigé par le docteur Meier, de Carls-

philosophum sibi notissimum, sibi que exposuisse nonnulla Platonica, que antea rogatus exponere nolisset. Et cum ab eodem philosopho quæsitus fuisset, cur in domo ejus fecerit, quod in domo sua petenti negaverat; non feci, inquit, sed me fecisse somniavi. Ac per hoc alteri per imaginem phantasticam exhibitum est vigilantanti, quod alter vidit in somnis. Hæc ad nos quibuscumque qualibus credere putaremus indignum sed eis referentibus pervenerunt, quos nobis non existimavimus fuisse mentos. De civit dei, Lib. 18., C. 18.

rouhe, et l'éditeur en est le docteur Klein, conseiller médical de S. M. le roi de Wurtemberg. Suivant M. Deleuze, « mademoiselle Muller, sans quitter son lit, apparaît à une amie dans une maison éloignée ; elle la guérit d'une rage de dents ; et elle affirme que son moi spirituel a fait cette visite, et qu'il était conduit par l'âme de sa mère. »

Laissons la conduite par l'âme de la mère, qui est difficile à prouver ; mais l'apparition de la demoiselle Muller auprès de son amie, qui en était fort éloignée, son action sur elle pour la guérir du mal de dents, et le fait que la demoiselle Muller n'est pas sortie de sa chambre, voilà ce qui est surprenant, ce qui est cependant attesté, et ce dont nous trouvons des exemples dans l'antiquité, puisque l'exemple cité par saint Augustin n'est pas moins constant.

Ces visions que nous rapportent des auteurs dignes de foi, nous paraîtraient bien propres à donner la solution d'un problème qui, jusqu'à présent, a arrêté les écrivains qui se sont occupés du sabbat.

Cette assemblée de sorciers, avec des cérémonies si dégoûtantes et si peu vraisemblables, n'a jamais été connue dans les siècles

païens. Il commença à en être question vers l'an 300 de J.-C., sous le nom d'*assemblée de Diane* ou d'*Hérodiad*. Ces assemblées furent regardées par les canons comme des chimères, comme des illusions qui ne pouvaient pas avoir de créance auprès des esprits raisonnables. Le décret de Gratien s'en explique.

« Il ne faut pas omettre, est-il dit, ce que
 « certaines femmes criminelles, séduites par
 « les illusions du démon et par les fantômes de
 « leur imagination, croient et débitent; c'est
 « que, pendant la nuit, elles montent à che-
 « val sur certaines bêtes, avec Diane, déesse
 « des païens, ou avec Hérodiad, ou avec une
 « multitude innombrable d'hommes et de fem-
 « mes, et traversent des espaces immenses (1).

« Quel serait donc l'homme, est-il ajouté,
 « si stupide, si borné? qui pourrait croire que

(1) *Illud etiam non est omittendum, quod quædam sceleratæ mulieres retrò post satanam conversæ, dæmonum illusionibus, et phantasmatis seductæ, credunt se et profitentur, cum Dianâ deâ paganorum nocturnis horis, vel cum Herodiade; vel cum innumerâ virorum, mulierumque multitudine equitare supra quasdam bestias, et multa terrarum spatia intempestæ noctis silentio pertransire. Canon 12, capite Episcopi, 26 Causa, quest. 5.*

« ces rêveries, qui n'ont lieu qu'en esprit, ar-
 « rivent corporellement et effectivement? »
*Quis vero tam stultus et hebes sit, qui hæc
 omnia quae in solo spiritu fiunt, etiam in
 corpore accidere arbitretur?*

« Cela ne peut pas être. En tout cas, il faut
 « annoncer en tout lieu et à tout le monde,
 « que celui qui croit de telles choses et des cho-
 « ses semblables, perd la foi. » *Quod omnibus
 publicè annunciandum est, quod qui talia
 credit, et his similia, fidem perdit* (1).

Ce que l'Eglise, dans ses premiers canons, regardait comme de simples illusions de l'esprit, a été vérifié et reconnu tel.

Et on a eu la preuve que ces séances d'abomination, qu'on appelle *le sabbat*, ne se passaient véritablement que dans l'imagination des prétendus sorciers, puisqu'on gardait à vue, dans leur lit, ceux qui, à leur réveil, prétendaient avoir assisté au sabbat.

Mais voici la difficulté. Ces prétendus sorciers soutenaient avoir vu au sabbat telle et telle personne, leur avoir parlé, avoir dansé avec elles, etc. Et quand les tribunaux faisaient arrêter ces personnes inculpées comme com-

(1) *Ibid.*, can. supre *Episcopi*. Causa. 26, quest. 5.
 Décret.

plices, elles en convenaient de bonne foi; elles racontaient les mêmes circonstances que le principal accusé.

Cependant l'absence du sabbat et l'alibi du principal accusé étaient incontestables; le fait de sa présence dans sa chambre, dans son lit, où il était gardé à vue, était de toute certitude et physiquement prouvé; la déclaration des prétendus complices était donc évidemment fausse. Mais comment la croire fausse, quand cet aveu entraînait leur propre supplice, et que la bonne foi et la simplicité respiraient dans tout le corps de leur déposition?

Les démonomanes, plutôt que de céder, ou de convenir de leur incertitude, ont mieux aimé pousser l'absurdité jusqu'à son comble. Dans la crainte de reconnaître des innocens, ils ont été jusqu'à dire que les corps gardés à vue dans les chambres et dans les lits des accusés, n'étaient pas les véritables corps qui étaient allés au sabbat; que c'étaient des fantômes substitués par le démon, pendant que les sorciers étaient avec leurs véritables corps au sabbat.

Il y a une réponse bien péremptoire à cette merveilleuse supposition: c'est qu'il est arrivé plusieurs fois, et à des médecins, et à des

maîtres dont les domestiques étaient soupçonnés de magie, de faire battre, brûler ou mettre en pièces, à coup de verges, ces prétendus sorciers endormis, et que ceux-ci, le lendemain, quand ils se réveillaient, se plaignaient amèrement des douleurs qu'ils ressentait, accusant Belzébut de les avoir battus au sabbat, et portaient plusieurs jours, sur leur véritable corps, des traces qui, d'après les démonomanes, n'auraient dû se trouver que sur un corps fantastique.

Il nous semble que la vision dont nous parle saint Augustin peut expliquer tout cela.

Ceux qui autrefois se mêlaient de sorcellerie dans un canton, formaient entr'eux une espèce de confrairie. Ils se voyaient chaque jour, et conféraient de ce qu'ils devaient faire au prochain sabbat. Au jour arrivé, chacun se frottait avec des graisses narcotiques. Ces graisses bientôt produisaient leur effet, et les jetaient dans un état extatique. L'imagination travaillait alors. Toutes les scènes du sabbat se représentaient, les acteurs agissaient et le tableau n'avait plus de borne. Ne serait-il pas possible que, dans cet état d'extase, il y eût communication de pensées d'un crisiaque à l'autre, de manière que ce qui se passait dans l'imagination de l'un, se retraçât dans l'imagination de l'autre et réci-

proquement ? Ne perdons pas de vue qu'il y avait déjà rapport de confraternité, de goûts pervers, de confiance et d'entretiens journaliers sur l'objet du tableau.

Ne pouvait-il pas arriver alors ce qui avait eu lieu dans la vision rapportée par saint Augustin ? Celui qui veillait crut voir entrer chez lui en personne, et venir lui donner des explications sur Platon le philosophe, son ami, qui était alors dans sa maison et loin de lui, et qui s'occupait bien de lui donner ces explications, mais seulement en songe.

Il n'est pas plus difficile que la vision d'un homme en extase se communique à un autre homme dans le même état d'extase, qu'il ne l'est qu'elle se transmette à l'imagination de l'homme qui veille. Observons que tous les prétendus sorciers étaient chacun dans leurs lits, en un état d'extase, et qu'il était impossible qu'il y eût communication corporelle.

Voici un autre exemple fourni encore par saint Augustin, qui confirme de plus en plus les conséquences que nous venons de tirer du premier.

Il parle d'un moine Jean, qui vivait sous Théodose-le Grand, et qui passait pour être doué du don de prophétie.

« Une pieuse femme, très-impatiente de

« voir ce moine, lui fit demander avec ins-
 « tance par son mari, cette satisfaction. Ce ré-
 « ligieux, qui ne l'avait jamais accordée à au-
 « cune femme, répondit à son mari : Allez, et
 « dites à votre femme qu'elle me verra la nuit
 « prochaine, mais pendant son sommeil; ce qui
 « arriva effectivement. Et il lui donna des avis
 « qui convenaient à une épouse fidèle. Cette
 « femme, à son réveil, dit à son mari qu'elle avait
 « vu l'homme de Dieu. Elle le lui représenta tel
 « qu'il le connaissait, et lui fit part des avis
 « qu'elle en avait reçus. Je tiens le fait, dit saint
 « Augustin, d'un homme aussi distingué par sa
 « naissance que par son esprit, et tout à fait
 « digne de foi (1). »

Ici ce n'est plus un homme qui dort, qui se présente à un homme éveillé, et lui transmet comme une réalité ce qui l'occupait dans son songe; c'est un homme éveillé qui, sans sortir de sa solitude, veut apparaître et parler, la nuit suivante, à une femme endormie, et qui effectivement lui apparaît, et lui transmet

(1) Saint-Augustin, *Du soin que l'on doit prendre des morts*, chap. 17, v. 21.

Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, par l'abbé Langlet Dufresnoy, tom. 1^{er}, pag. 378.

réellement ses idées et ses pensées. Quoiqu'absent, la femme le voit, le désigne à son mari, lui rend les discours qu'il lui a tenus.

Un homme, dans l'état extatique, peut donc voir chez lui des personnes qui n'y sont pas, et recevoir l'impression des pensées, des affections, des songes dont les autres sont affectés.

Et même n'est-ce pas ce qui arrive assez souvent dans les actes du magnétisme ? N'a-t-on pas vu plus d'une fois un magnétiseur éloigné, transmettre, par l'effet seul de sa volonté, comme le moine Jean, non seulement son image, mais encore ses idées, ses volontés au somnambule endormi ?

Deux somnambules endormis, mis en rapport l'un avec l'autre, ne se communiquent-ils pas réciproquement, par une espèce de transfusion, leurs pensées, leurs opinions ? Ne lisent-ils pas mutuellement et dans le corps et dans l'esprit l'un de l'autre ?

On voit donc comment il était possible que celui qui était dans son lit en état d'extase, crut voir au sabbat, tel et tel de ses voisins qui n'y étaient pas plus que lui, pendant que ceux-ci, de leur côté, au même instant et dans le même état d'extase, croyaient, par la

même raison, y voir également leur compagnon, lui parler et l'entendre.

Les visions affirmées par saint Augustin, peuvent, comme on le voit, jeter un grand jour sur cette matière; et cette considération doit nous faire pardonner la digression où nous sommes entrés.

Pour en revenir à Vespasien, la vision qu'il eut de la personne de Basilides, dans le temple de Sérapis, était-elle un effet magnétique proprement dit, ou un fantôme purement spontané de son imagination? Nous l'ignorons. Il était possible que l'idée de ce personnage se fût présentée d'elle-même, et que l'imagination de Vespasien, voyant dans le nom de Basilides une espèce d'augure favorable, eût saisi avec empressement cette idée au point de la réaliser par l'image même de Basilides. Il était possible aussi que quelque circonstance locale dans le temple de Sérapis, eût réveillé cette idée, ce qui était d'autant plus facile, qu'il paraît que ce Basilides était lui-même un des prêtres de Sérapis. C'est ce qu'on peut déduire des termes de Suetone.

« Vespasien entra seul dans le temple de Sérapis; et après avoir cherché assez long-temps à se rendre le dieu favorable, il fut bien

« étonné, en se retournant, de voir derrière lui
 « Basilides, qui lui offrait de la verveine, des
 « couronnes et des gâteaux, comme cela se
 « pratique en ce lieu. Et cependant personne ne
 « l'avait introduit dans le temple; et il était no-
 « toire, au contraire qu'il était retenu bien loin
 « de là, et depuis long-temps, par une maladie
 « de nerfs qui lui permettait à peine de mar-
 « cher. (1). »

(1) *Hic cum de firmitate imperii capturus auspicium, ædem Serapidis, submotis omnibus, solus intrasset, ac propitiato multum deo, tandem se convertisset, verbenas, coronas que ac panificia, ut illic assolet, Basilides libertus obtulisse ei visus est, quem neque admissum à quoquam, et jam pridem propter nervorum valetudinem vix ingredi, longeque abesse constabat. Sueton., in Vespasiano, cap. 7.*

(La suite au prochain numéro.)

 VARIÉTÉS.

PLUSIEURS auteurs célèbres nous avaient déjà fait connaître, en traitant des pratiques et des croyances superstitieuses du paganisme, celles particulièrement relatives aux oracles qui se rendaient en songe dans les temples d'Esculape, de Sérapis, d'Apollon, d'Amphiaräus et autres ; mais ignorant l'existence d'un magnétisme de l'homme, ces auteurs n'avaient pu apercevoir ni reconnaître la cause efficiente et naturelle de ces sortes de divinations.

Le médecin *Van-Dale*, en Hollande, *Jaquelot*, en France, dans sa quatrième *Dissertation sur l'existence de Dieu*, chap. VIII, et *Fontenelle* ensuite, dans son *Histoire des oracles*, n'avaient donc considéré et pu considérer ces prétendues merveilles opérées en songe, que comme un des résultats de l'aveugle et superstitieuse crédulité des peuples d'alors, ou comme des jongleries stimulées par la fraude ou la cupidité des prêtres des faux dieux.

Grâces aux savantes *Recherches sur le magnétisme animal chez les anciens*, dont nous insérons tous les mois de curieux et in-

téressans articles dans notre Bibliothèque, le voile qui nous avait caché jusqu'à présent la véritable cause de tous ces mystères de l'antiquité, se trouve enfin levé.

Nous savons que les hommes ayant toujours eu, comme ils l'ont aujourd'hui, la faculté *d'agir sur l'organisme de leurs semblables par la force de leur imagination*(1), il a dû nécessairement s'en trouver à toutes les époques des temps, qui sciemment, ou sans se la reconnaître, ont, n'importe par quel stimulant que ce soit, fait un aveugle et occulte usage de cette faculté.

Si, par notre magnétisme donc, il nous est aujourd'hui prouvé que les phénomènes que nous obtenons par son énergique influence, sont non seulement du même genre, mais absolument semblables à tous ceux qui, sous la dénomination *d'enchantemens, de fascinations, d'oracles et de magie*, se manifestaient autrefois dans les temples des divinités païennes, il est pour nous de toute évidence que tous ces phénomènes, alors si merveilleux, n'ont été et pu être, ainsi que ceux provoqués

(1) C'est ainsi que le fameux chancelier d'Angleterre, *Bacon*, a défini ce que de son temps l'on attribuait à la *magie*.

par les magnétiseurs actuels, que des effets plus ou moins satisfaisans de cette humaine et naturelle faculté.

Mais sans nous permettre d'aborder, à l'occasion des oracles du paganisme, aucune des questions qui pendant si long-temps ont été parmi les premiers pères de l'Eglise chrétienne, et les philosophes platoniciens, un sujet perpétuel de controverses et de discussions; et devant laisser au savant auteur des *Recherches sur le magnétisme animal des anciens*, le soin si utile aux hommes de les éclairer gradativement sur cette importante matière; qu'il nous suffise, dans la certitude où nous sommes que les pythies, les sorciers, les oracles et les sibylles de l'antiquité païenne n'ont pu être que ce que sont aujourd'hui nos somnambules magnétiques; qu'il nous suffise, dis-je, de chercher à retirer de nos modernes pythonisses le plus de fruits et de résultats heureux qu'il nous sera possible d'en retirer.

Nous savons qu'une de leurs plus belles facultés dans l'état magnétique, où nous les faisons entrer, est non seulement de pouvoir instinctivement s'ordonner et se prescrire pour eux-mêmes tous les moyens nécessaires

à employer pour leur bien-être et leur santé, mais encore de pouvoir porter sur d'autres malades l'émission de leur lucidité. Eh bien, pourquoi, à l'exemple de ce qui se publiait autrefois dans les temples du paganisme, où ces mêmes phénomènes se manifestaient sous la main de l'ignorance et de l'idolâtrie; pourquoi, dis-je, dans notre Bibliothèque, destinée à combattre toutes les erreurs et à ne proclamer que de grandes et universelles vérités, ne consacrerions-nous pas de même un article dans lequel ne seraient insérées que les prescriptions, les prévisions et les ordonnances manifestées par les somnambules aux malades qui les viennent consulter ?

Une sage et seule précaution serait seulement nécessaire à prendre : ce serait celle de ne jamais divulguer ces prescriptions et ces prévisions, que lorsqu'après le temps longtemps passé des effets et des résultats heureux que les malades auraient eu l'espoir d'en attendre, nous pourrions en annoncer à nos lecteurs l'accomplissement, et leur en certifier le succès.

Dans un de nos prochains cahiers, nous espérons pouvoir commencer l'intéressante série de ces naturelles et étonnantes révélations.

de Goussilleau
Nantes le 17¹⁸/₁₉ 71

(93)

COMMENTAIRES

Et réflexions sur le magnétisme animal, par le docteur Lichtenstaedt, à Saint-Petersbourg; traduits de l'allemand par M Alphonse Denis, officier d'infanterie, et membre de la Société du Magnétisme.

I.

ON n'a, jusqu'à présent, que des données très-peu certaines sur le jugement qu'on doit porter de la susceptibilité à recevoir l'action du magnétisme animal; il est aussi très-peu de cas où l'on puisse préciser les suites immédiates du traitement, et principalement celles de la guérison.

Ce n'est donc, en général, qu'après avoir suivi pendant quelque temps le traitement d'un individu, qu'on pourra prononcer avec quelque certitude sur la réalité de sa cure. Ce manque d'assurance dans la méthode de trai-

ter, ne doit point être exclusivement considéré comme défavorable à ce moyen curatif; car on pourrait adresser le même reproche, avec beaucoup plus de raison, à plusieurs autres méthodes de guérir.

En effet, combien de fois n'employons-nous pas, pour obtenir des évacuations intestinales, tel médicament qui provoque le vomissement, ou quelquefois même ne donne aucun de ces deux résultats,

Au reste, on a déjà acquis quelques connaissances sur le pronostic de la susceptibilité magnétique mes expériences à ce sujet, se sont toujours trouvées d'accord avec celles de M. Wolfart.

J'ai donc, comme lui, remarqué que les personnes d'une forte complexion, usant d'une nourriture saine et abondante, quand l'irritabilité ou la sensibilité de leur organisme est affectée d'une manière quelconque, étaient beaucoup plus propres que les personnes d'une construction faible, à recevoir des impressions positives, à tomber principalement dans le sommeil magnétique, et à éprouver les phénomènes qui en sont la suite.

On peut aussi, sous le rapport curatif, établir, dans beaucoup de cas, des pronostics cer-

tains de guérison, pronostics basés sur un certain nombre d'expériences. Par exemple, dans la cardéalgie ou la céphalalgie, qui sont simplement nerveuses, on peut se promettre, de ce moyen curatif, un succès presque infail-
liblé.

Je ne suis cependant que trop persuadé qu'il reste encore aux personnes qui s'occupent du magnétisme, un vaste champ d'observations à faire sur cette méthode de traitement.

II.

Il est de la plus grande importance, dans la recherche des phénomènes de la nature, d'aller directement au but. On ne doit donc pas se faire à soi-même cette question : Dans le cas que tel phénomène existât, quelles en seraient les suites pour l'humanité? mais bien constater l'existence réelle du phénomène. Si une fois elle est prouvée, c'est alors que l'on doit examiner quels en seront les résultats.

Malheur à celui qui, séduit par l'idée seule de la probabilité, se laisserait égarer dans la recherche d'un phénomène de la nature. Presque tous ceux, d'ailleurs, qui ont écrit sur le magnétisme animal, ont suivi la marche que je viens d'indiquer.

III.

Un des phénomènes les plus remarquables du magnétisme animal, est sa communication aux corps inorganiques. De même que l'homme agit sur l'homme, de même il peut communiquer la vertu curative aux corps inorganiques; cette vertu curative n'étant autre chose que l'influence qu'exerce et que peut exercer tout individu sain sur tout être souffrant.

Quelques personnes profitent de cette transmission d'effluves curatives d'un individu à un autre individu, pour en tirer une preuve de l'existence d'un fluide magnétique.

L'admission d'un tel fluide, loin de jeter de la clarté sur la science, la plonge, au contraire, dans une plus grande obscurité. Car un principe tel que celui là ne peut avoir d'effet qu'autant qu'il possède en lui-même une certaine vertu. Cette vertu est donc le principe-cause de l'effet magnétique. Pourquoi, dans ce cas, adopter l'existence d'un principe dont on ne peut se rendre compte? A quoi peut donc conduire l'adoption de tous ces principes? Depuis long-temps on parle de différens fluides, tels que la lumière, le calorique, l'électricité, etc., etc. A peine le magnétisme a-t-il été

connu, qu'on l'a aussitôt rangé dans la classe des fluides, ce qui n'a servi qu'à jeter plus de confusion dans nos idées; car, rigoureusement parlant, nous ne devons reconnaître comme fluide, que tout ce qui possède le caractère de l'impénétrabilité : c'est à dire de telle nature qu'aucun autre corps ne puisse occuper sa place.

Aucun des prétendus fluides que je viens de citer ne possède cette propriété. Pourquoi alors les ranger dans cette classe? L'admission d'un principe particulier pour servir de base au magnétisme animal, peut donner lieu à une infinité de préjugés sous le rapport du traitement (1).

Plusieurs magnétiseurs, par exemple, s'imaginent qu'il est de la plus haute importance, pendant le temps de l'action magnétique, de penser qu'au moyen de leur volonté, ils ont la possibilité de transmettre *quelque chose d'eux-mêmes*.

(1) Cette opinion de M. Lichtenstædt, que l'admission d'un fluide particulier pour servir de base au magnétisme, peut donner lieu à une infinité de préjugés nuisibles à la pratique dans les traitemens des maladies, est parfaitement conforme à celle de M. de Puységur, et semble la justifier. (*Note du rédacteur.*)

Cette opinion est tout à fait absurde (1).

IV.

Plusieurs fois je n'avais regardé la théorie des crises que comme conjecturale. Dans le traitement ordinaire des maladies, rarement j'avais été assez heureux pour observer des phénomènes importans, autres que ceux que suivent ordinairement les maladies, et dont l'apparition est suivie de la guérison immédiate.

Mais depuis, m'étant livré à la pratique du magnétisme, j'ai obtenu sur cette théorie de grands éclaircissemens, d'où je crois même pouvoir assurer, d'après l'expérience que j'ai acquise, que l'on ne peut se promettre de cure magnétique qu'à la suite d'une crise.

On peut poser comme principe que les crises sont de deux espèces; l'une se fait sentir pendant l'opération magnétique, et l'autre au moment d'une amélioration remarquable. A la

(1) Oui sans doute, elle est absurde pour quiconque n'admet pas de fluide de magnétisme animal; mais pour tous ceux qui, pour s'expliquer la nature, veulent absolument que chaque phénomène ait le sien (et ce sont tous les savans actuels), elle n'est malheureusement que trop raisonnable, ou, pour mieux dire, elle n'offre que trop de pâture aux raisonnemens. (Note du rédacteur.)

première appartiennent les nombreux et curieux phénomènes, conséquences ordinaires de ce genre de traitement. Ils se montrent revêtus des propriétés de la crise, et non seulement ils ont des rapports intimes avec le cours que suit la maladie, mais ils fournissent encore des éclaircissemens sur l'état du malade. Dans les crises de la seconde espèce, on peut remarquer des effets très-extraordinaires, sur-tout lorsque la maladie est essentiellement nerveuse. On peut toutefois obtenir des effets surprenans dans des maladies de toute autre nature.

V

Si le magnétisme animal n'est autre chose que l'influence que peut exercer un individu sain sur une personne souffrante, on doit, ce me semble, au premier abord, être surpris de voir que les mains en soient les premiers instrumens. Mais l'étonnement cessera si l'on veut se donner la peine de considérer de quelle utilité sont à l'homme de pareils auxiliaires. Par elles l'homme se met en rapport immédiat avec les objets extérieurs ; par elles il peut remplacer les organes des sens dont il sera privé ; par elles encore il sonde à toute heure

les profondeurs de la nature : de même que l'organe de la parole est de toute nécessité à l'homme dans le développement de ses idées purement spéculatives, de même, dans tout effet matériel, puissant (et le magnétisme animal y occupe une des premières places), l'action des mains est de nécessité absolue.

VI.

Rien de plus insensé que de vouloir prouver *a priori* l'impossibilité de l'existence du magnétisme animal : on serait aussi fondé à donner des preuves *a priori* de la non existence de la gravitation ; car, qui pourrait expliquer pourquoi les corps sont attirés vers le centre de la terre ? Nous connaissons le fait ; mais jusqu'ici il a été défendu à l'homme d'en découvrir la cause.

VII.

S'il est d'une partialité blâmable de ne pas reconnaître les défauts d'un grand homme, c'est également un devoir de le défendre des injustes accusations dirigées contre lui. On a été loin d'être impartial à l'égard de Mesmer, et M. Deleuze lui-même n'est pas exempt d'injustice envers lui. Il lui reproche d'avoir fait

payer sa découverte ; certes c'est une singulière erreur de la philanthropie , de prétendre que l'on ne doit pas profiter , pour améliorer son sort , de ses talens et des vues nouvelles qui peuvent être d'une utilité même générale. D'ailleurs, personne plus que Mesmer n'a su faire tourner au profit de l'humanité le produit de son talent ; et dans le lieu de sa résidence, il était regardé généralement comme le bienfaiteur des pauvres (1).

VIII.

On a beaucoup parlé de la nécessité de la foi et d'une disposition au bien , pour réussir dans la pratique habituelle du magnétisme ; cette opinion , qui offre un côté mystique et imaginaire , n'a pas peu contribué à exciter , contre cette découverte , les hommes qui font profession de n'écouter et de ne priser que ce qui s'accommode avec leur raison ; la nécessité de ces dispositions préliminaires , dans

(1) Toute sa fortune s'est trouvée réduite , après sa mort , à peu près à 10.000 florins d'Allemagne. Un voyageur qui s'est trouvé quelque temps après sa mort à Mersbourg , sur le lac de Constance , où Mesmer est décédé , en a pris des informations très-exactes , même auprès des autorités de la ville.

un magnétiseur, a donc besoin d'être préliminairement prouvée physiologiquement. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'incertitude et toute idée étrangère au magnétisme apporteront toujours des obstacles aux effets que devraient produire les magnétiseurs ; car il suffit de ne point se trouver en harmonie avec soi-même, pour ne plus agir dès-lors avec toute la force dont on est susceptible.

IX.

Les prédictions des somnambules dérivent de trois causes : d'abord, elles se rapportent à ce qu'elles ont vu dans l'état de veille, soit à l'instant, soit bien antérieurement ; et dans ce dernier cas, leur imagination recevant une nouvelle énergie, on les a vus se rappeler des faits sortis depuis long-temps de leur mémoire.

La seconde cause est l'influence que peuvent exercer sur eux les personnes qui les approchent, et principalement leur magnétiseur ; il peut donc alors arriver que leurs prévisions, à moitié étrangères à eux-mêmes, ne se trouvent pas toujours dans la sphère de leur intelligence.

La troisième, indépendante et de la mémoire

des magnétisés et de l'influence des magnétiseurs, est d'un ordre beaucoup plus élevé : elle échappe tout à fait aux conceptions ordinaires de notre imagination ; et c'est la preuve qu'il existe des choses hors de la portée de notre esprit.

Nous devons nous attacher à considérer en particulier chacun de ces trois principes, si nous voulons apprécier à leur véritable valeur les prédictions des somnambules. Cela présente de grandes difficultés ; les prédictions de la troisième classe sont les seules qui, prises à part, offrent toujours le caractère de la vérité.

Celles qui appartiennent aux autres classes sont, comme tout ce qui vient des hommes, susceptibles d'erreurs. Ce n'est donc qu'en cherchant et en s'appliquant à faire la distinction de ces trois principes, que l'on pourra, d'un côté, se rendre compte des vérités incontestables dans les prédictions des somnambules, en même temps que des erreurs dont elles ont été la source.

X.

Il est difficile de concevoir la légèreté et en même temps l'assurance avec lesquelles

plusieurs magnétiseurs (et c'est sur-tout des Français dont j'entends parler) admettent l'existence d'un fluide magnétique, et, partant de cette hypothèse, établissent l'échafaudage de leurs systèmes (1).

Tantôt le magnétisme fait éprouver des sensations de chaleur ou de pesanteur, tantôt des fourmillemens, tantôt il fait naître de vives étincelles, d'autres fois il occasionne des bourdonnemens ou tintemens dans les oreilles, et une infinité d'autres effets remarquables, selon que cette espèce de force vitale, à laquelle nous donnons le nom de *magnétisme*, se trouve dirigée sur tel ou tel organe.

Mais, de tout cela, peut-on réellement déduire l'existence d'un fluide magnétique? Je le crois d'autant moins, que les effets produits par un individu sur un autre, quoiqu'ayant

(1) Ce que l'on eût pu dire autrefois de tous les philosophes de l'antiquité païenne, se pourrait appliquer en France à tous nos savans et nos philosophes actuels... *Prenant leur raison pour juge de la structure du monde, que Dieu ne leur a donné ni à construire, ni à gouverner, ni à comprendre; la réalité leur échappe, et toutes les vérités les révoltent et les offensent.*

(Note du rédacteur.)

toujours la même cause interne , se présentent sous des formes infiniment variées.

XI.

Je n'ai pu m'expliquer comment M. Deleuze, qui a cultivé avec tant de zèle le magnétisme, ait pu avancer que chaque séance magnétique devait être de trois-quarts d'heure. N'est-il pas évident que la durée de l'action magnétique doit dépendre de l'état individuel de chaque malade; il est toujours de la plus grande importance, au contraire, dans chaque cas particulier, de pressentir et de préjuger lorsqu'il faut arrêter le cours d'un effet commencé; et ce sont les crises occasionnées par le traitement, qui doivent toujours indiquer à l'observateur attentif, s'il faut accélérer ou amortir le travail de la nature.

C'est d'ailleurs une très-mauvaise méthode de vouloir arrêter telle ou telle crise produite par le magnétisme, pour ensuite en reproduire une nouvelle (1).

(1) Ce n'est qu'à l'égard des malades qui, soumis à l'influence magnétique, n'en éprouvent point d'effets et sensibles et apparens, que M. Deleuze a fixé à trois-quarts d'heure *au plus*, chaque séance de magnétisme.

En général, il faut toujours attendre passivement la fin de chaque crise, ou la conduire à sa fin naturelle, d'une manière calmante.

XII.

Quoique l'expérience ait prouvé que tous les magnétiseurs ne possèdent pas la même puissance magnétique, ce n'est cependant point une raison, lorsqu'ils ne produisent pas d'effets, de leur attribuer ce qui ne dépend souvent que de la disposition des magnétisés. Un magnétiseur produira quelquefois un effet plus ou moins marqué, tandis que d'autres fois, sur d'autres individus, il en produira de différents, ou tout à fait nuls; et, dans beaucoup de

L'attention, la préoccupation, la concentration de la pensée, ne pouvant en effet se soutenir plus long-temps avec énergie, ça été de sa part un conseil fort sage à donner aux nouveaux magnétiseurs, qui, dans ce cas, se seraient fatigués et affaiblis sans aucun fruit pour les malades qu'ils auraient soignés; à l'égard de ceux qui, au bout d'un quart d'heure, d'un demi-quart d'heure, de quelques minutes même seulement de magnétisme, en éprouvent des effets, c'est à l'intelligence seule de chaque magnétiseur que doit être laissé le soin de diriger ces effets, de les entretenir ou de les arrêter; et M. Deleuze, en magnétiseur expérimenté, n'a rien prescrit ni précisé à cet égard. (Note du rédacteur.)

cas, ce sera le sujet souffrant qui déterminera le plus ou moins d'opposition des phénomènes magnétiques.

XIII.

Je ne conçois pas comment M. Deleuze a classé, dans les maladies sur lesquelles le magnétisme peut exercer une action efficace, les inflammations locales qui nécessitent, comme il le reconnaît lui-même, l'emploi de la saignée. Comment l'expérience a-t-elle pu l'éclairer sur ce point ?

Le raisonnement sur lequel il s'appuie est tout à fait sans fondement : car dans de telles inflammations, un organe seul n'a point acquis un plus grand degré d'irritabilité ; mais c'est tout le système artériel qui se trouve en même temps exalté. Or, un moyen qui exerce une action énergique sur toute l'économie, tel que la saignée, peut seul procurer des résultats satisfaisans.

XIV.

Le défaut de foi et de confiance de la part de celui qu'on magnétise, les efforts mêmes qu'il peut faire pour contrarier la volonté du magnétiseur, ne sont pas, à beaucoup près,

aussi contraires à l'effet qu'on veut obtenir, que les regards et les rires moqueurs des personnes présentes à l'expérience; ils m'ont souvent causé des sensations pénibles, et ont toujours plus ou moins nuï à l'action que j'aurais produite sur le sujet malade.

XV.

Rien n'est plus contraire aux progrès de la doctrine du magnétisme, dans les lieux où il commence à prendre naissance, que le récit de quelques faits merveilleux du somnambulisme; car ils ne sont nullement propres à présenter, avec toute la clarté qu'ils exigent, les deux points de vue principaux sous lesquels on doit envisager le magnétisme.

Ces deux point de vue sont : 1° l'apparente similitude de ses phénomènes avec ceux qui, dans la nature, ont avec eux le plus de rapport, tels que ceux du galvanisme, de l'électricité, etc., etc.; 2° son adoption comme un des moyens curatifs les plus efficaces.

L'état de clairvoyance somnambulique, de quelque importance qu'il soit pour le physiologue, quelque propre qu'il puisse être pour conduire l'observateur éclairé des secrets de la nature aux sources de la vie; cet état, dis-je,

ne doit pas être présenté comme objet principal, jusqu'à ce que le magnétisme soit reconnu et fixé sur les deux bases que je viens d'établir.

Les personnes qui ont à peine traité par le magnétisme un ou deux malades, chez lesquels le hasard leur aura permis d'observer des effets étonnans de lucidité somnambulique, auront toujours tort de publier ces effets inconsidérément; car, outre qu'ils détournent le public des véritables point de vue sous lesquels, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le magnétisme doit premièrement être envisagé, ils ne peuvent rien offrir de nouveau à la curiosité, ayant été déjà présentés par un grand nombre de magnétiseurs. S'ils ne sont pas médecins, ils auront encore plus tort, ne pouvant jamais apprécier les phénomènes morbifiques.

Dans le tableau général que Stieglitz nous présente des effets du magnétisme animal, on en rencontre beaucoup que tout magnétiseur doit rejeter; par exemple: « Il prétend que les objets qui augmentent, affaiblissent ou empêchent les phénomènes de l'électricité, doivent exercer la même influence sur les phénomènes du magnétisme. » Cette opinion est entièrement fautive, en exoeplant cepen-

dant la soie, sur la vertu d'isolation magnétique de laquelle on n'est pas encore d'accord (1). Stieglitz assure encore : « Que les personnes tout-à-fait soumises à l'influence magnétique devront connaître, sans se tromper, l'eau imprégnée de ce principe. » Cela sans doute est vrai dans beaucoup de cas; mais il s'en faut de beaucoup que l'on puisse adopter cette opinion comme une opposition et sans contestation. Selon Stieglitz, « on répétera aux mêmes heures les séances magnétiques. » Ce n'est point encore d'une nécessité absolue; souvent même il est d'un avantage très-réel de ne point assujétir les malades, dès le commencement de leurs traitemens, à des heures réglées.

Enfin, il prétend encore que la réunion de

(1) La soie n'isole pas plus de l'influence du magnétisme de l'homme, que les autres substances idio-électriques. L'erreur est de le croire ou de le supposer, et cette erreur seule lui en donne l'illusoire et fallacieuse apparence. *La pensée meut la matière*, n'est devenu l'axiome fondamental de la foi des magnétiseurs, que parcequ'il est en même temps pour eux la preuve acquise qu'il n'est pas un seul corps dans l'univers, de quelque espèce qu'il soit, sur lequel la leur ne puisse exercer sa prééminence, son empire et son action. (*Note du rédacteur.*)

quelques-uns des symptômes de susceptibilité, décrits plus haut, doivent toujours précéder l'obtention du somnambulisme. L'auteur n'a-t-il donc pas lu, dans les ouvrages des magnétiseurs les plus expérimentés, de nombreux exemples de somnambulisme obtenu sans l'apparition de ces signes précurseurs auxquels il attache tant d'importance? Je n'entrerai pas dans de plus grands détails sur les vues particulières de Stieglitz; son ouvrage a d'ailleurs beaucoup de ressemblance avec le rapport des commissaires français. Comme ce rapport, qui n'a que l'apparence de l'impartialité, son système n'est pas assis sur des fondemens plus solides que le leur; et c'est ce qu'en examinant avec soin il me serait facile de prouver.

M. Stieglitz, en avançant des hypothèses hasardées, bâtit un édifice encore moins durable que celui de ces commissaires : tel que la théorie *excrémentielle*, celle d'un fluide nerveux, etc., etc. Puis il attaque la théorie du fluide universel ou éthéré de Mesmer; comme si sa réfutation d'un système, quel qu'il soit, devait anéantir la doctrine du magnétisme animal.

Est-il raisonnable, je le demande, de soutenir que l'action musculaire doit être réunie

à la volonté pour obtenir des effets magnétiques, quand on sait que tel et tel individu magnétisant sans avoir pu obtenir le somnambulisme, a souvent produit des effets très-réels par la simple action du regard ?

M. de Puységur et les magnétiseurs de son école, tout en n'approuvant point que l'on provoque ce phénomène sans utilité et sans nécessité, n'ont-ils pas soutenu et prouvé, par nombre d'expériences, que l'influence seule de la volonté agit à distance sur les somnambules magnétiques ?

M. Stieglitz est bien loin de nous donner une explication satisfaisante du somnambulisme, lorsqu'il prétend que ce mode d'existence est une maladie nerveuse inhérente à certaine organisation, et qui se trouve développée occasionnellement par l'action magnétique : personne ne niera, sans doute, qu'il soit besoin d'une disposition particulière pour arriver au somnambulisme. Mais l'analogie qui existe entre le somnambulisme naturel et celui provoqué par le magnétisme est si faible, que l'adoption de cette idée n'est pas soutenable ; la différence des deux états est telle, au contraire, que l'on ne peut les assimiler.

Si dans toutes les sciences en général on

peut sur tel ou tel fait porter un jugement sain d'après les observations des autres, il n'en est pas de même du magnétisme animal, dont les propriétés sont trop variées, et les résultats trop différens des phénomènes ordinaires de la nature, pour qu'il ne faille pas en faire une étude immédiate et particulière.

M. Stieglitz, en cherchant à expliquer beaucoup de phénomènes de somnambulisme par les inspirations, ne nous éclaire pas davantage ; car nous ne connaissons pas plus la nature de l'instinct que celle du somnambulisme.

M. Stieglitz au reste se prononce encore bien plus fortement que ne l'avait fait Mesmer contre le somnambulisme ; il en exagère les dangers, les effets préjudiciables, et entre dans des particularités inévitables dans les traitemens, sur lesquels il aurait dû garder le silence.

Il est impardonnable d'avoir cherché à insinuer que l'influence magnétique peut devenir nuisible au bonheur de la vie future des personnes magnétisées ; pour effrayer ensuite sur des dangers d'un autre genre, il raconte deux histoires d'abus de somnambulisme, dont les suites ont causé des aliénations mentales aux individus qui en ont été le sujet.

Si de pareils et aussi fâcheux résultats du somnambulisme magnétique se fussent multipliés, comment, je le demande, ne seraient-ils pas venus à la connaissance du public ; et croira-t-on que les antagonistes du magnétisme eussent négligé de s'en servir à leur satisfaction et leur avantage ?

Les adversaires de cette belle découverte ont toujours cherché leur refuge dans les mots ; ce n'a jamais été qu'en tirant des conclusions basées sur leur propre opinion et leur préjugé, qu'ils ont nié ou réfuté les expériences existantes et mille fois répétées du magnétisme.

Comment ose-t-on prendre en considération quelques exemples d'effets funestes du magnétisme, quand sur-tout il s'agit de les mettre en opposition avec le grand nombre des fâcheux résultats qui, dans tous les temps, ont suivi l'emploi des médicamens les plus efficaces en médecine ?

L'opinion avancée par M. Stieglitz, que le magnétisme ne doit être employé que dans des maladies incurables, est si peu fondée, qu'elle ne doit point nous occuper. Qui ne voit pas que son seul but, en parlant ainsi, est de ranger dans le domaine du magné-

tisme une foule de maladies pour lesquelles il est insuffisant, et de lui enlever toutes celles contre lesquelles il peut être employé plus efficacement, j'ose le dire, que tout autre moyen curatif ou réputé tel dans la médecine ordinaire.

SUITE

Du traitement de madame Vermot.

(Deuxième mois.)

Du lundi 5 avril. Rien ne s'est passé de nouveau ni de remarquable, depuis huit jours, dans le traitement de la malade , si ce n'est qu'elle a mieux supporté l'action du magnétisme , et qu'elle peut rester plus long-temps dans l'état de sommeil magnétique.

Elle souffrira toujours beaucoup de sa tumeur, jusqu'au moment , a-t-elle dit , où son enfant aura vaincu l'obstacle qui s'oppose à ce qu'il soit bien placé ; elle demande à être touchée tous les jours jusqu'au 17, époque où son enfant commencera à remuer.

Comme Ribault prévoit son départ avec moi très-prochain pour la campagne , il a voulu que M. Vermot pût le remplacer auprès de sa

malade. Mais celle-ci, quoiqu'elle aime bien son mari, ne le voulait pas d'abord ; il ne peut se persuader qu'il puisse magnétiser ; a-t-elle dit, il est d'ailleurs si distrait ; sans croyance et sans confiance, on ne peut faire de bien... Deux fois cependant Ribault lui a fait endormir et réveiller sa femme concurremment avec lui ; mais il n'en est pas moins resté chancelant dans sa foi.

Avant-hier, après avoir endormi sa femme, il a fallu qu'il vienne chercher Ribault pour la réveiller... Mais dites-moi, lui a dit ce dernier, lorsqu'ils ont été tous deux devant la malade somnambule, qu'avez-vous fait pour l'endormir ? — J'ai fait ce que je vous ai vu faire, lui a-t-il répondu ; je me suis assis devant elle, je lui ai présenté mes deux mains à la distance de six à huit pouces de son estomac, avec la volonté qu'elle s'endorme, et elle s'est tout de suite endormie. — Eh bien, lui dit Ribault, présentez-lui de même à présent vos mains avec la volonté qu'elle s'éveille, et elle s'éveillera.... Eh bien, lui a dit Ribault, quand la malade a eu les yeux ouverts, vous savez à présent tout le secret du magnétisme ; quand votre femme souffrira, persuadez-vous bien

que vous pourrez la soulager, et vous lui ferez autant de bien que moi.

Je crains bien que cette leçon, beaucoup plus instructive pour la pratique du magnétisme que ne pourraient l'être toutes les théories possibles, ne soit pas encore suffisante pour l'instruction de M. Vermot, dont l'attention a de la peine à se fixer, et dont les occupations journalières sont un obstacle à tout ce qui pourrait l'astreindre et le gêner.

Du lundi 12 avril. L'on a vu que madame Vermot avait annoncé que son enfant remuerait pour la première fois le 17 de ce mois, que son appétit commencerait à revenir ensuite, et qu'après ces deux prévisions accomplies, son mieux être s'établirait de manière à préparer sa guérison radicale, pour l'époque qu'elle avait fixée; mais tout a été dérangé par la faute de l'inexactitude de son mari à exécuter ponctuellement ses prescriptions.

La sachant fort souffrante, j'ai été la voir hier à sept heures et demie du soir; Ribault venait de l'endormir magnétiquement, et voici ce qu'elle m'a dit : mon enfant, qui devait commencer à remuer le 17, ne remuera plus que le 22. Si l'on ne suit pas exactement ce que je

m'ordonne, il souffrira, languira, et je ne le porterai pas à terme. — Qu'est-il donc arrivé, quelle omission a-t-on faite? — J'avais dit qu'il fallait que je fusse magnétisée jeudi dernier à 7 heures du soir, c'était le Jeudi saint, et comme M. Ribault avait voulu aller ce soir là aux offices de l'église, il avait chargé Vermot de le remplacer; mon mari ne peut pas encore se persuader qu'il faille faire exactement tout ce que je dis. Etant donc allé en ville pour ses affaires de commerce, il n'est revenu à la maison qu'à 8 heures et demie; je ne souffrais plus; la crise de ma tumeur dans le ventre s'était passée d'elle-même, de sorte qu'au lieu d'avoir été fructueuse pour ma guérison comme elle l'aurait été si l'on m'avait magnétisée, elle a fait l'effet contraire.

Toute la journée du vendredi, sans qu'elle en sût la cause, madame Vermot a donc été extrêmement souffrante et languissante, et ce n'est que le soir, lorsque Ribault l'a eu endormie, qu'elle lui a appris l'oubli de son mari; mais ce n'est pas tout encore : ayant pressenti de même, pour samedi dernier à minuit, une crise de ses souffrances accoutumées, elle avait demandé que son mari, lorsqu'elle serait couchée près de lui, eût bien soin de

a magnétiser à cette heure-là. Il n'y avait en effet pas manqué, mais au lieu d'attendre qu'au bout d'un quart heure, au plus peut-être, elle lui eût demandé de lui ouvrir les yeux, lui-même, fatigué apparemment de l'exercice de sa journée, s'était profondément endormi, de sorte donc que la pauvre femme était restée toute la nuit dans l'état magnétique, ce qui avait tellement fatigué ses faibles organes, qu'elle avait à peine eu le lendemain matin la force de sortir de son lit. Toute la journée d'hier dimanche elle a donc été dans un état de langueur extrême.

Si M. Vermot continue à mettre aussi peu d'exactitude ou tant de négligence à suivre les indications de sa femme, je crains bien que sa couche alors, et son traitement ne se terminent pas heureusement.

Le lundi 19 avril. Depuis huit jours le traitement de madame Vermot n'offre rien de remarquable; c'est toujours le 22 que son enfant doit commencer à remuer; il est faible et souffrant.

Depuis avant hier 17, un mal de cœur que la malade n'avait pas senti encore, lui a pris avec une violence extrême; il faut, a-t-elle dit, la forcer à manger, parce que d'elle-

même elle ne peut s'y résoudre, tant elle y a de répugnance.

J'étais à dîner ce jour-là chez M. le comte de Lowenhielm, ambassadeur de Suède en France; M. le docteur de Rehmann, médecin de la cour de l'Empereur de Russie, y dînait avec moi. Nous étant entretenus du magnétisme après dîner, ces messieurs, auxquels j'avais parlé du traitement magnétique de madame Vermot, me témoignèrent le désir de la voir, et comme je savais qu'à 7 heures et demie Ribault serait chez elle à la magnétiser, je leur proposai de les y conduire; ils acceptèrent, et lorsque nous entrâmes chez madame Vermot, elle était déjà dans le sommeil magnétique.

Curieux de l'entendre parler sur la cause de sa maladie, je lui fis devant ces messieurs plusieurs questions. Cette grosseur qui vous fait tant souffrir dans le ventre, lui ai-je demandé, de quelle nature est-elle? Est-ce un gonflement des muscles par suite de l'effort que vous avez eu en accouchant seule, ou est-ce une tumeur? C'est du sang et de l'eau, a-t-elle répondu, qui s'est amassé depuis ma dernière couche; cela nuit au développement de mon enfant, l'empêche de se placer, et à me-

sure qu'il grossit je souffre davantage. M. de Rehmann en entendant cela a dit qu'il fallait que cet obstacle fut dans la région des ovaires.

A deux ou trois reprises elle a éprouvé d'assez violentes crises de douleurs sous les mains de Ribault. Après la deuxième, elle a annoncé la troisième, qui s'est effectuée comme elle l'avait prévu; j'ai engagé M. le docteur à poser sa main sur la partie souffrante, et comme nous il a reconnu qu'après plusieurs agitations de cette boule, sensible à la main, et qui la faisait soulever, elle finissait par s'étendre et se répandre sur toute la capacité du ventre; tous les jours Ribault s'occupe à combattre le même bouillonnement apparent de cette tumeur, et la malade exige qu'il lui serre et lui presse fortement le ventre pendant tous le temps que dure le travail de cette crise.

Madame Vermot a répété devant ces Messieurs ce qu'elle avait dit précédemment à Ribault; savoir: que l'enfant dont elle était enceinte était un garçon; qu'il serait très-gros, et plus fort, s'il venait à bien, que tous ses autres enfans; que sa couche serait très-laborieuse; qu'il ne fallait pas le lui dire lorsqu'elle serait réveillée, parce que cela l'in-

quiétera beaucoup ; que cependant il n'y avait pour elle aucun danger, et que son accoucheur la tirerait fort bien d'affaire. Elle sentira son enfant remuer le 22 mai imperceptiblement, parce que ne prenant pas de nourriture, il participe de sa faiblesse. Deux mois après sa couche, tout le sang et l'eau qui étaient dans sa tumeur seront évacués, et elle ne sera entièrement guérie qu'à cette époque. Après cette couche-là, elle n'aura pas d'autres enfans.

Après avoir obtenu de madame Vermot tous ces détails et ces pronostics, Ribault a questionné madame Vermot sur la santé de son mari et celle de ses enfans : le premier est totalement débarrassé de son rhumatisme ; toutes ses douleurs, après être gradativement descendues des reins dans les cuisses et dans les jambes, se sont dissipées par les pieds.

Son petit garçon n'a plus besoin de suivre son traitement ; mais on ne l'a pas fait exactement : il eût été radicalement guéri, si on n'eût pas manqué de le promener tous les jours, comme elle l'avait dit : c'est la faute de son père. Il est néanmoins assez bien pour ne plus rien lui faire : il sera maigre jusqu'à l'âge de sept ans.

Sa petite fille avait une taie sur un œil dont

la paupière restait toujours fermée ; pour guérir cette taie, madame Vermot avait précédemment ordonné qu'on lui soufflât dans l'œil du sucre candi réduit en poudre. Voici ce qu'elle a dit à son sujet. La taie est déchirée ; le sucre candi a fait l'effet qu'il devait faire : il faut cesser ce remède, qui fatiguerait son œil. Ce qu'il faut à présent, c'est du gros vin : elle expliqua ensuite que c'était de la lie de gros vin, en imbiber une compresse, et la lui appliquer toute la nuit sur l'œil ; la taie disparaîtra, et la paupière reprendra sa force et son élasticité : elle dira quand il faudra cesser ce remède.

Madame Vermot, dans l'état somnambulique, est concise, affirmative ; elle veut qu'on suive à la lettre et ponctuellement tout ce qu'elle prescrit, soit pour elle, soit pour les autres ; elle n'a pas voulu revoir ni consulter davantage un de ses parens, ni une demoiselle de sa connaissance, parce que le premier n'avait point fait ce qu'elle lui avait ordonné, et l'autre, parce qu'elle n'avait eu en la consultant ni croyance ni confiance dans ce qu'elle lui avait prescrit.

Le 26 avril. Madame Vermot a senti remuer son enfant le matin du 22. Depuis le 16

elle ne doutait plus de sa grossesse dans son état naturel. On n'aperçoit plus sa tumeur à l'intérieur. On a vu qu'après avoir bouillonné sous la main de son magnétiseur, elle s'était étendue dans toute la capacité de son ventre.

Mais avec le désir et la possibilité de prendre de la nourriture, la pauvre malade ne peut vaincre sa répugnance; ses maux de cœur sont insupportables, et son estomac repousse tout ce qu'elle prend : au lieu de récupérer des forces, elle en perd donc encore de jour en jour; son état est véritablement cruel, et même inquiétant; le magnétisme seulement la soutient. Elle veut que son mari l'endorme souvent, mais sans qu'elle puisse s'en apercevoir, et surtout sans le lui dire, parce que cela l'inquiéterait; quand elle souffrira pendant la nuit, elle le lui dira, et alors, sans l'en prévenir, il n'aura qu'à lui prendre seulement la main, et approcher la sienne de son estomac, aussitôt elle se trouvera endormie : il faudra qu'il la réveille de même, et toujours avec le soin et la volonté qu'elle ne puisse pas s'en douter. C'est vers minuit, et le matin à six heures, que, depuis trois jours, son mari la magnétise ainsi (c'est à-dire lorsqu'il y pense ou ne s'endort pas avant elle.)

Samedi dernier, elle a souffert encore de sa

tumeur dans l'état magnétique, et le 28, qui sera mercredi, elle aura la crise douloureuse et périodique qu'elle a pronostiquée devoir éprouver jusqu'à sa guérison.

Malgré son extrême faiblesse, madame Vermot veut bien, lorsqu'elle est en crise magnétique, voir et consulter quelques malades : loin de la fatiguer, cela la distrait de ses maux, lui fait même plaisir, et ne la fatigue pas. Ce qu'elle dit alors est clair, précis; et toujours elle exige l'obéissance la plus passive à ce qu'elle prescrit. Lorsque l'on n'a pas fait ce qu'elle a ordonné, elle s'en aperçoit, le dit à la personne qui l'a consultée, et lui signifie d'une manière sèche et sévère de ne plus venir la consulter.

Le mari de madame Vermot commence à mettre plus d'exactitude et attache plus d'importance à suivre ponctuellement les prescriptions de sa femme. Elle veut à présent qu'il soit près d'elle tous les soirs, lorsque Ribault la magnétisera, afin, a-t-elle dit, que le rapport entr'elle et lui se trouve bien établi lorsque je partirai pour la campagne.

Depuis lundi dernier, l'œil de sa petite fille de trois ans et demi est bien : la taie qu'elle y avait ne s'aperçoit presque plus; sa pau-

pière se lève et reprend son élasticité nécessaire : il faut continuer les compresses de grosvin ; la mère, en somnambulisme, assure et promet sa guérison radicale.

Aujourd'hui, 28 avril, que je finis ce journal, je suis inquiet de l'état de notre intéressante malade. Son enfant a cessé de remuer ; elle le croit, dans sa crise, en danger de mourir, et elle dit qu'elle-même y serait, si ce malheureux événement arrivait. L'état magnétique dans lequel Ribault la met à présent tous les soirs, et son mari une ou deux fois dans les vingt-quatre heures, est ce qui seul soutient ses forces et entretient nos espérances de la sauver. Dans son état naturel, elle commence à s'alarmer de sa situation. Si je pouvais manger seulement deux jours de suite, disait-elle hier dans le sommeil magnétique, je serais sauvée !

Ce qui vient ajouter un obstacle de plus au rétablissement de madame Vermot, sont des peines morales, causées par quelque embarras passager dans le commerce et les affaires de son mari. Ribault tous les jours, et moi, lorsque je vais la voir le soir dans son sommeil magnétique, nous tâchons de calmer ses peines, et nous y parvenons aisément par tout l'intérêt que nous lui témoignons. Dans cet

état, elle a autant de courage moral qu'elle en a à supporter ses maux physiques. Qu'est-ce que tous les médecins du monde, me disait-elle encore hier au soir, pourraient m'ordonner ou me faire, lorsque moi, qui connais si parfaitement l'intérieur de mon corps, je ne me vois pas d'autre secours à implorer que celui du magnétisme ?

Elle veut à présent, lorsqu'elle a pris son café le matin sans pain, et dans la journée un peu de bouillon ou autre aliment bien léger, que son mari, sans vouloir l'endormir, mette un instant sa main sur son estomac, pour l'aider à digérer ; mais voici ce qui arrive, c'est que, lorsqu'elle ne vomit pas, alors tout ce qu'elle a pris se digère rapidement, lui cause des coliques, et s'évacue en eau et en dévoiement.

Puissé-je, le mois prochain, donner à nos lecteurs de meilleures nouvelles de cette jeune et intéressante femme, dont l'existence au monde est si nécessaire à son mari et à ses enfans. J'ai vu le magnétisme opérer tant de salutaires prodiges, que je ne puis me défendre d'en espérer beaucoup encore dans cette occasion.

(La suite au prochain numéro.)

LETTRES

Adressées à M. le marquis de Puységur.

Voici deux lettres qui offrent la preuve que, sans provoquer le somnambulisme, un magnétiseur actif et humain peut toujours obtenir de satisfaisans résultats.

Aire, le 21 février 1819.

MON GÉ.....,

« Enhardi par la permission que vous m'avez donnée de vous écrire, je viens avec confiance vous parler de magnétisme.

« Madame D... est atteinte depuis trois années d'une maladie dont les médecins ne savent ni le nom ni la cause. Cette dame qui, du reste, boit, mange et digère bien, ne peut, par l'effet de cette maladie, ni lire, ni écrire, ni coudre, ni broder, ni se livrer enfin à aucune espèce de travail, sans éprouver aussitôt des étourdissemens ou tournoiemens

de tête qui la font beaucoup souffrir. Depuis trois ans, elle a fait usage de mille et un remèdes qui n'ont pas produit le moindre résultat satisfaisant.

« Le mari de cette dame, qui est mon ami, et à qui j'ai communiqué vos mémoires sur le magnétisme animal de 1807, 1811 et 1813, qu'il a lus avec le plus vif intérêt, s'est tout à coup senti, comme moi, pressé du désir d'essayer ses forces magnétiques. Aussi, plein de foi, de confiance et de bonne volonté, a-t-il pris la ferme résolution de magnétiser son épouse; et vous allez juger de sa constance, quand vous saurez que, depuis le 12 septembre dernier, il n'a pas manqué de lui appliquer, chaque jour, ce traitement pendant environ une heure. Dans le cours du premier mois, son action magnétique donnait lieu à des secousses nerveuses, auxquelles succédaient ordinairement l'engourdissement et l'assoupissement. Il est bon de vous dire qu'avant le régime actuel, la malade éprouvait très-fréquemment, et toujours de minuit à une heure du matin, de fortes crises nerveuses, accompagnées de battemens de cœur irréguliers, de spasmes et d'étourdissemens. Dès les premiers temps du traitement, ses crises furent moins fréquen-

tes, et changèrent d'heure; aujourd'hui, elles n'ont plus lieu que très-rarement, et avec infiniment moins de violence. Dans le principe, les effets du magnétisme se faisaient sentir d'une manière très-forte, et même quelquefois douloureuse à la tête de la malade, et étaient presque nuls à l'estomac. Mais à présent, c'est à dire depuis un mois, c'est à cette dernière partie qu'ils se manifestent avec le plus de force. Depuis environ trois mois, le magnétisme produit régulièrement chez cette dame un sommeil profond d'une demi-heure à trois-quarts d'heure; et à son réveil, elle n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé dans l'action. Il arrive quelquefois qu'elle n'est que fortement assoupie; et en sortant de cet état, elle n'a également aucun souvenir de ce qui s'est fait. Il est à remarquer qu'elle ne peut pas supporter l'action magnétique à une certaine distance; plus on s'éloigne d'elle, plus elle est agitée et souffrante, et alors, quelque profondément qu'elle soit endormie, elle est éveillée par une crise nerveuse : mais le calme se rétablit aussitôt que le magnétiseur se rapproche. Autre remarque : le magnétisme mental agit d'une manière pénible sur cette dame, et lui occasionne des étourdissemens et agita-

tions nerveuses qui se calment à l'approche du magnétiseur, et cessent entièrement à son toucher. Quelquefois, quand la malade est endormie, son magnétiseur dirige énergiquement sa volonté pour que ce sommeil soit somnambulique ; mais il en résulte un effet tout opposé, car alors elle s'éveille, et souvent avec une secousse nerveuse.

« Voilà, Monsieur le marquis, en résumé, les observations qui ont été faites sur la malade depuis qu'elle est soumise au régime magnétique. Son époux, qui aurait désiré ardemment la rendre somnambule, se met quelquefois dans la tête qu'il n'est pas apte à magnétiser ; mais je le rassure, en lui rappelant votre maxime fondamentale : *Croyez et veuillez*. Il se réunit à moi pour vous prier de nous dire s'il n'y aurait pas possibilité de mettre quelqu'un de vos somnambules (car je suppose que vous en avez toujours à votre disposition) en communication avec notre malade, par le moyen merveilleux qu'un somnambule indiqua à M. Fardy de Montravel, pour madame la duchesse de *** , etc.

« Quant à moi, vous allez peut-être me demander ce que la lecture de vos ouvrages m'a mis à même de faire. Jusqu'à présent, je n'ai

rien fait, ou du moins fort peu de chose. Il m'est arrivé déjà plusieurs fois de dissiper en quelques minutes des douleurs violentes de tête ou de dents.

« Il y a environ six mois, un particulier avait depuis quelques jours un mal d'oreille insupportable ; m'ayant permis de le toucher, la douleur a cessé en moins de six minutes ; le lendemain, le canal de l'oreille, qui était obstrué par une tumeur, se dégagèa par une suppuration. Après deux autres séances, de cinq à six minutes chacune, la guérison a été parfaite, et depuis l'individu n'a plus rien senti.

« Un autre particulier, ancien soldat retiré, éprouvait, depuis plusieurs années, à chaque changement de temps, un malaise général dans tout son système nerveux, et notamment une assez forte douleur à l'estomac ; et c'est par suite, m'a-t-il dit, d'une chute de cheval qu'il fit au service ; je l'ai magnétisé deux fois dans la même journée, vingt-cinq minutes chaque fois. Depuis plus d'un mois que je lui ai administré ce secours, il n'a plus souffert, malgré les différentes variations que le temps a subies. Je crois, me dit-il un jour, que vous m'avez ensorcelé, car je ne souffre plus du tout, et je vous en remercie bien.

« Un pauvre vieillard de soixante-huit ans avait, depuis quelque temps, les yeux extrêmement chassieux, les paupières très-rouges et enflammées. Je le magnétise depuis trois semaines, régulièrement trois-quarts d'heure par jour; chaque séance est accompagnée d'assoupissement et de sommeil; mais je n'ai pas le bonheur d'obtenir le phénomène si intéressant du somnambulisme. Cependant je n'ai point à regretter les soins que je donne à ce malheureux, car ils ont produit des résultats dont j'ai lieu d'être satisfait. La chassie a disparu, les yeux sont clairs et nets; les paupières sont revenues dans leur état naturel, à un peu de rougeur près qui leur reste encore, et que j'espère faire disparaître en deux ou trois séances, après quoi je regarderai cet homme comme parfaitement guéri.

« Hier soir, je suis allé chez notre dame malade. J'ai trouvé son époux fortement incommodé; il éprouvait un malaise général dans tout son corps, il avait perdu l'appétit et sa gaieté ordinaire; en un mot, il souffrait partout: après une demi-heure d'administration magnétique, j'ai eu la douce jouissance de l'avoir entièrement soulagé, et remis dans son état accoutumé. Ce matin, je l'ai vu bien portant et plein de gaieté.

« Permettez - moi , M. le marquis , de vous recommander encore notre dame malade ; la confiance sans bornes que j'ai dans votre amour de l'humanité , m'assure que vous daignerez vous intéresser à elle , et lui procurer , s'il est possible , une consultation de somnambule.

« Veuillez agréer les sentimens , etc.

Philippe MATHIEU ,
Capitaine d'infanterie.

Aire , le 3 avril 1819.

« Monsieur,

« Le 21 février dernier , j'eus l'honneur de vous écrire ; entr'autres choses , je vous parlais d'une dame malade depuis très-long-temps , et je vous demandais si , par le moyen d'un verre , moyen dont , par le conseil d'un somnambule , M. Tardy de Montravel se servit , dans le temps , pour madame la duchesse de *** , il n'y aurait pas possibilité de mettre notre malade en communication avec quelque somnambule à votre disposition , etc.

« Les crises nocturnes auxquelles cette dame était très-fréquemment sujette avant le régime magnétique, et qui, par l'effet de celui-ci, n'avaient plus lieu que très-rarement, et avec beaucoup moins de violence, reparaissent plus souvent depuis environ quinze jours. Voilà tout le changement survenu dans la position de la malade depuis le 21 février.

« Je dois profiter de la circonstance, pour vous informer d'une cure que j'ai faite, et qui m'a singulièrement étonné, à cause de la promptitude avec laquelle elle s'est opérée. Une femme, âgée de soixante-sept ans, était depuis trois ans tourmentée par une toux violente, presque continuelle. Cette toux, supportable dans le jour, était d'une nature telle, que le soir, dès que cette malheureuse se disposait seulement à se coucher, le mal redoublait de force et de violence, et elle était condamnée à tousser ordinairement pendant deux à trois heures, avant que de pouvoir jouir d'un sommeil toujours imparfait, et très-souvent les nuits tout entières se passaient dans cet état de souffrance, qu'on ne peut comparer qu'aux tourmens de l'enfer. Le 20 mars, à neuf heures du soir, je la magnétisai, pour la première fois, pendant environ vingt minutes. Déjà cette

première nuit fut meilleure que les précédentes; la malade fut très-long-temps sans pouvoir s'endormir, mais elle toussa très-peu, et avec beaucoup moins de souffrance, et le sommeil fut assez profond. Le lendemain et le surlendemain, amélioration progressive dans l'état de cette femme. Enfin, la nuit du 23 fut délicieuse : elle ne toussa point du tout, et dormit parfaitement. Depuis ce dernier jour, les nuits ont continué d'être excellentes, et la toux n'est plus revenue; enfin, cette femme, grâce à Dieu, est très-bien guérie. Comment cela se fait-il? Je n'en sais rien, je n'y comprends rien. Cela est, parce que cela est. Je l'ai magnétisée pendant dix jours consécutifs, du 20 au 29 mars, quinze à vingt minutes chaque fois; elle n'a pas dormi; seulement elle a été faiblement assoupie.

« Le vieillard aux yeux chassieux, dont je vous ai parlé dans ma dernière, est parfaitement guéri.

« Daignez agréer les sentiments, etc.

Philippe MATHIEU,
Capitaine d'infanterie.

« Ces deux lettres, sur l'adresse desquelles était écrit à *Buzancy*, ayant été envoyées à

Buzancy, en Champagne, où est un bureau de poste aux lettres, je ne les ai reçues, toutes deux ensemble, que dans les premiers jours du mois de mai. Pour éviter ces inconvéniens pour moi, et le retard des réponses que je suis toujours empressé de faire aux personnes qui me font l'honneur de m'écrire, il faut ne mettre sur l'adresse de mes lettres qu'à *Soissons*.



EXTRAIT

*D'une lettre à un membre de la Société
du Magnétisme.*

Havre, le 22 mai 1819.

MONSIEUR,

Quand j'aurai un moment de loisir, je vous adresserai une liste, non des miracles, mais des cures extraordinaires que j'ai opérés; d'abord la femme de confiance de M. Guerin, médecin, rue Bourbon, n° 1, à Paris, qui boîtaït depuis deux mois, par suite d'une entorse, quoiqu'on lui eût administré les remèdes d'usage, et dont la douleur disparut entièrement, en présence de trois à quatre personnes, en moins d'un quart-d'heure de magnétisme.

Une femme nommée *Renaut*, très-connue en cette ville, demeurant rue des Remparts, qui n'y voyait plus d'un œil depuis vingt-deux ans, par suite d'une paralysie du nerf optique, et ayant également perdu la vue du

deuxième œil, depuis six mois, au point que l'on était obligé de la conduire chez moi. Après huit jours de magnétisme, sans autre remède, elle a vu de cet œil à se conduire, et peut aujourd'hui lire, écrire et enfiler des aiguilles; quant à l'œil dont elle ne voyait plus qu'une lueur opaque, depuis plus de vingt ans, elle y voit assez pour distinguer les personnes, et même des toiles rayées de différentes couleurs.

Une autre demoiselle, nommée *Richard*, même rue, que deux personnes étaient obligées de lever de dessus son fauteuil depuis plusieurs mois, et qui ne pouvait mouvoir une jambe par les douleurs qu'elle en éprouvait; après une demi-heure de magnétisme, elle s'est sentie tellement soulagée, qu'elle a pu se lever seule, faire le tour de l'appartement, en présence de cinq ou six personnes, qui ne cessaient de répéter c'est surprenant; en six semaines enfin elle a marché comme auparavant.

Il en a été de même de la guérison d'une maladie d'yeux qu'avait depuis dix ans une de mes nièces : elle ne pouvait ni les ouvrir, ni supporter le jour, ni la lumière; sa guérison me paraissait douteuse, ainsi que je l'avais écrit

à M. de Puységur. (Voir le ix^e cahier de 1818, pag. 206.) Deux mois de magnétisme ont suffi pour la guérir radicalement ; car depuis cette époque, il ne lui reste aucune trace de sa maladie.

Ces guérisons sont connues de plus de cinquante personnes de cette ville.

Je veux faire part à la Société d'un procédé matériel avec lequel j'augmente ma puissance magnétique à volonté, comme on donne par une armure plus de force à un aimant.

J'ai l'honneur, etc.

CRAMPON.

P. S. Si vous le jugez à propos, vous pourrez rendre publiques, avec mon nom, ces guérisons que je certifie ; je désirerais que les magnétiseurs qui opèrent des cures extraordinaires, ne laissassent pas ignorer leurs noms ni ceux des personnes qu'ils ont guéri ; car nombre de lecteurs mettent en doute celles qui ne paraissent qu'avec des lettres initiales, et j'ai été de ce nombre.

Si les détracteurs du magnétisme voulaient lire la description qu'a faite M. Lecat, docteur en médecine, professeur en anatomie,

membre des Académies de Paris , Londres , Madrid , Berlin , Saint-Pétersbourg , et de l'Institut de Boulogne , sur le fluide animal , et de la nature de ses fonctions , dans son *Traité des passions en général , et des sens en particulier* , imprimé en 1767 , peu avant la découverte de Mesmer , ils ne douteraient plus des guérisons que l'on voit chaque jour opérer par son action et son influence.

LETTRE

Communiquée à la Société.

Paris, le 1^{er} mai 1819.

Vous m'avez demandé , monsieur, le détail du traitement de la fille Marie , que j'ai guérie par le magnétisme : je m'empresse de satisfaire à votre demande.

Elle vint me prier un jour de lui ôter un mal de tête. Je lui répondis que n'ayant jamais magnétisé personne, et connaissant fort peu le magnétisme, je n'osais me hasarder à la magnétiser. Mais pressée par ses sollicitations, je m'y décidai. C'était le 26 avril 1814. De suite elle tomba en somnambulisme. J'eus peur d'abord, et ne fus rassurée que lorsqu'à ma première question, elle me dit affirmativement que je pouvais la guérir. Mais ayant un voyage très-prochain à faire, je lui dis que je n'aurais pas le temps de continuer à la magnétiser. Vous aurez tout le temps nécessaire, me ré-

pondit-elle, car je serai parfaitement guérie au bout de dix jours de traitement. Encouragée par sa réponse, je lui demandai ce qui lui occasionnait ces maux de tête. C'est, me répondit-elle, une poche d'eau que j'ai dans la tête. Pendant les trois premières séances, l'eau commença à se faire un passage par les yeux. Elle me dit que le sixième jour, à minuit précis, il s'opérerait dans sa tête une révolution qui ferait évacuer tant d'eau par son oreille gauche, que cela lui causerait beaucoup d'effroi.

Elle m'ajouta qu'il ne faudrait pas l'en prévenir; mais qu'il faudrait que quelqu'un passât cette nuit-là près d'elle. M. D*** et mademoiselle B*** veillèrent donc cette nuit-là dans sa chambre, et à minuit précis, la révolution qu'elle avait annoncée eut lieu.

Je continuai à la magnétiser pendant quatre jours encore. Mise en crise le dernier de ces quatre jours, qui était le dixième de son traitement, elle se leva, m'embrassa, me témoigna toute sa reconnaissance, et m'assura qu'elle était parfaitement guérie. Elle m'ajouta que si on ne l'avait pas magnétisée, la fièvre lui aurait pris le jour de Saint-Jean, qu'elle l'au-

rait gardée jusqu'à la fin de septembre, et qu'à cette époque elle serait morte. Elle me dit encore qu'elle ne serait plus susceptible de tomber en somnambulisme. Il y a deux ans que cet évènement s'est passé, et depuis lors, Marie a toujours joui d'une santé parfaite.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Signé DA***, femme RE***.*

TRADUCTION

D'UN OUVRAGE SUR LE MAGNÉTISME ANIMAE,

PAR M. BALDWIN,

(Septième et dernier extrait.)

LA découverte du magnétisme était parvenue en Egypte , où j'avais l'honneur de servir mon pays dans les fonctions de consul. Eloigné de toutes les ressources ordinaires de la médecine , ayant peu de livres , j'ai voulu examiner et opérer moi-même ce que j'avais entendu raconter de cette découverte.

Tout le monde convenait assez généralement qu'il existait une influence dans le magnétisme , et le récit que j'avais lu de plusieurs effets qu'il avait produit disposait mon esprit à les croire ; mais , en même temps , chacun s'accordait à signaler des dangers dans le magnétisme ; cette opinion et les craintes qu'elle faisait naître ne m'arrêtèrent pas : il était suffisant pour moi qu'il eût produit des effets réels et

remarquables. Que ces effets fussent bons ou mauvais, ils n'en établissaient pas moins l'évidence de leur cause, laquelle devait être un pouvoir secret donné à l'homme, et au moyen duquel il pouvait produire ces effets ; on ne doit pas, me disais-je, rejeter légèrement l'étude et l'examen d'une chose pareille.

Faudrait-il donc ne plus regarder le feu comme l'élément le plus utile dans la nature, parce que les hommes en font abus, et que souvent, à l'aide de son agence, ils commettent des crimes atroces ? cette conclusion ne serait-elle pas absurde ? Tous les pouvoirs de l'homme, ou plutôt tout ce qu'il a la liberté de vouloir opérer, n'est-il donc pas bon ou mauvais, selon le but auquel il veut tendre, ou l'usage qu'il fait de cette liberté ? Dira-t-on que la race humaine devrait être anathématisée, parce que journellement elle coopère à de fâcheux et funestes résultats ? Non, le pouvoir de l'homme est un don, un bienfait ; c'est son application qui en fait la qualité, et c'est ainsi que tout homme sage et réfléchi doit le considérer.

Comme je n'ai pas cru de suite et facilement à tous les effets surprenans attribués au magnétisme, il me paraîtra tout simple que les lecteurs de cet écrit ne donnent pas une

entière confiance aux faits que je vais rapporter : je laisse au temps à les justifier.

Il est très-naturel qu'un homme en voyant , ou en entendant parler d'effets extraordinaires produits par une cause qu'on lui dit ou qu'il croit être surnaturelle , n'y ajoute aucune foi ; mais lorsqu'on produit soi-même ces effets , il faut bien se rendre à la quantité de preuves qu'on acquiert de leur réalité : la possibilité d'ailleurs qu'un pouvoir tel que celui du magnétisme pût exister , s'accordait avec mes idées sur la nature des choses. En contemplant les phénomènes en apparence étrangers à l'homme , mais qui , dans l'enchaînement de sa vie , contribuent cependant à son existence , et à la satisfaction de toutes ses jouissances sur la terre , il me semblait comme démontré qu'il devait avoir réciproquement action sur toutes ces choses , et que ce qu'on appelait *son magnétisme* était ce pouvoir ; ce fut d'après ces principes , fortifiés en moi par tous les exemples que l'on m'en avait cités , que je commençai en 1789 à me livrer à l'étude de cette belle et nouvelle découverte. Je trouvais très-raisonnable de croire qu'un homme pût être guéri de ses maux par l'influence active de l'esprit qui est en lui , de ce même esprit qui

lui a donné la vie, et qui en entretient le cours. Je ne voyais plus rien de merveilleux à cela. J'essayai donc aussitôt à magnétiser ; et ma première expérience, je l'avoue, me causa autant de surprise que de plaisir et d'admiration. J'essayai une seconde fois, puis une troisième ; et je poussai enfin mes épreuves au point d'acquiescer, par des évidences multipliées, la certitude de la vérité, que je n'avais fait jusque-là qu'entrevoir et soupçonner.

J'en étais à ce degré de foi qui ne laisse plus errer l'esprit dans le doute des probabilités, lorsque vers la fin du mois de janvier 1795, je reçus la visite d'un étranger.

Cet étranger était le plus étrange de tous les voyageurs que j'eusse vu depuis que j'étais en Egypte. N'ayant été dirigé par aucun motif, il avait, me dit-il, été conduit à travers mille hasards, et comme le jouet de mille circonstances imprévues, des régions les plus septentrionales de l'Europe aux rivages d'Alexandrie. C'était, en un mot, un poète voyageur, un improvisateur italien, qui, déchargé de toute espèce de soins et de toutes les sollicitudes ordinaires de la vie, allait et parcourait le monde sans autre fond pour y subsister, que les ressources de sa verve poétique et de son

imagination. Voilà peut-être, dis-je en moi-même, l'homme qu'il me faut. Soyez-le bien venu, monsieur; et sur ce mot seul, qu'il prit apparemment pour une invitation suffisante, il s'installa à l'instant chez moi.

Mettant de côté les usages du monde, et sans aucun préambule de cérémonie, la connaissance entre nous fut bientôt faite, et dès le même soir notre conversation commença ainsi : Comment passez-vous ici votre temps? me dit le poète; point de théâtres, point de sociétés littéraires, point de promenades publiques... — Il est vrai, lui répondis-je, toutes ces ressources me manquent. Je passe ici ma vie comme il me paraît que vous passez la vôtre, en me livrant aux vagues de mon imagination et à mes rêveries.

Le lendemain, notre conversation roula sur le magnétisme, qui, depuis quelque temps, était mon occupation journalière; il n'en avait aucune idée : aussi me fit-il des questions à l'infini, et parut écouter avec beaucoup d'intérêt le récit des effets que j'avais obtenus. A chaque fois que je les lui détaillais, il se laissait aller à tout l'essor de sa surprise et de son imagination; entr'autre expérience, je lui dis celle que j'avais faite sur un Arabe, paysan

égyptien que, dans le pays, on désigne du nom de *fellah*. Je lui dis donc que ce fellah, marmiton dans ma maison, ayant eu une inflammation aux yeux, en avait été guéri par la seule influence du magnétisme ; qu'un jour, étant en somnambulisme, il m'avait révélé de certaines particularités qui se passaient dans ma famille, alors à Pise, en Italie ; et qu'ayant écrit dans cette ville, j'avais acquis la certitude que tout ce que cet homme m'avait dit était de la plus exacte vérité. Comme je parlais encore à mon poète, qui écoutait attentivement ce que je lui racontais, je vois l'Arabe passer assez près de nous, et comme il toussait beaucoup, je lui dis dans sa langue : Viens ici que je te guérisse de ton rhume. — Si Dieu le veut et vous aussi, me répond l'Arabe, il cessera comme a cessé mon mal aux yeux. Je le fais s'asseoir, le magnétise de suite, et en très-peu de minutes il entre dans le sommeil magnétique. Je lui demandai alors s'il avait besoin de quelque chose pour guérir son rhume. — Rien de plus que ce que vous faites, me répond-il. — Combien de temps veux-tu dormir ? — Sept minutes. — Seras-tu capable de me prévenir quand les sept minutes seront écoulées ? — Oui. — Nous mimes ma montre sur une

table auprès de nous ; et aussitôt que l'aiguille fut sur la septième minute , il m'en avertit.

Avant de le réveiller , j'avais eu avec lui le colloque suivant : Le gentilhomme ici présent , en lui montrant le poëte , a une apothicairerie portative ; pourrais-tu me dire si elle renferme quelque chose qui convienne à ton rhume ? — Oui. — Je la fais apporter. Dis-moi ce que c'est. — *Zuen el hamaida* , ce qui répond , en italien , à du *sucre d'agrimoine*. — Si je place et ouvre le coffre devant toi , seras-tu capable de choisir , au milieu des drogues qui y sont , celle qu'il faut à ton rhume ? — Oui. — J'ouvre la boîte ; elle avait vingt-cinq compartimens , et dans chacun il y avait une bouteille étiquetée. Les étiquettes , en style de pharmacie et en italien , étaient cachées ; on les voyait à peine ; elles ne pouvaient être vues par personne , et encore moins par une personne qui avait les yeux fermés. La boîte est devant toi , dis-je à l'Arabe , choisis. Aussitôt il promène ses mains sur chaque gouleau des bouteilles ; il passe de l'une à l'autre , jusqu'à ce qu'enfin il se fixe sur une d'elle ; il la tire précipitamment de la boîte : nous vîmes qu'elle était étiquetée *baume du Pérou*.

Cela m'étonna beaucoup , et plus peut-être

que le poète, car il ne disait rien. Mais, dis-je à l'Arabe, ce n'est pas là le médicament que tu m'avais nommé? — Non, mais il est meilleur que l'autre pour mon rhume. — Cela peut être, lui répartis-je, mais j'aurais besoin aussi de l'autre; je voulais acquérir la certitude de la faculté qu'on a, dans le sommeil magnétique, de connaître ce que, dans l'état de veille ordinaire, nos sens ne peuvent ni appréhender ni percevoir. Je replaçai donc le baume du Pérou, et lui dis de chercher; il promène aussitôt ses doigts comme auparavant, et il tire le flacon étiqueté *sucre d'agrimoine*. Quoique ce fait fût intéressant, parce qu'il servait à nous faire connaître les sensations somnambuliques, nous aurions cependant mieux aimé qu'il ne fût point arrivé: mais nous n'avions pu ni dû vouloir le diriger. Il était d'ailleurs, comme fait magnétique, aussi remarquable et curieux, dans le second cas, qu'il l'aurait été dans le premier (1).

(1) Nous pourrions donc à présent raconter hardiment des faits de clairvoyances somnambuliques semblables à celui qu'on vient de lire. Ce proverbe de patience, de prudence et de résignation : *tout vient à point qui peut attendre*, doit être ainsi changé par les magnétiseurs :

Tout vient à point qui sait attendre.

(Note du rédacteur.)

Eh bien ! dis-je au poëte , qui , muet d'étonnement , était demeuré comme absorbé dans ses réflexions. — Merveilleux ! s'écrie-t-il , merveilleux ! C'est au-dessus de toutes les compréhensions humaines. Et sa poitrine était oppressée au point de ne pouvoir parler. — Oh ! parbleu ! me dit-il lorsqu'il put respirer plus à l'aise , je voudrais lui demander à mon tour s'il pourrait me dire combien j'ai de sœurs et de frères. — J'en fais aussitôt la question à l'Arabe , qui me répond affirmativement et sans hésiter , le nombre précis de deux. Le poëte fut tellement stupéfait de surprise , qu'il baissa les yeux , les fixa sur la terre , et demeura un moment comme pétrifié. Ces deux faits de clairvoyance somnambulique étant plus que suffisans pour satisfaire la curiosité du poëte , je réveillai l'Arabe , et le renvoyai.

Mais à ce compte , me dit le poëte lorsque nous fûmes seuls , tous les secrets du monde sont donc découverts à ces gens-là ? — Ta conséquence serait juste , lui répondis-je , s'il en était des opérations magnétiques comme des opérations géométriques , qui , basées sur des règles et des proportions , ne peuvent jamais être fantômes , ni varier dans leurs résultats ; mais il n'en est pas ainsi des secrets de

l'univers ; ils ne sont ouverts qu'à celui qui lit dans les cœurs qu'il a formés, et auquel tous les désirs sont connus. Pour celui-là seul il n'y a rien de caché ; sois bien convaincu de cette vérité.

Ce que le poète venait d'entendre l'avait mis hors de lui-même.

La question que tu lui as faite, lui ajoutais-je, avait rapport à des choses que tu connaissais ; et ton but , en la lui faisant , n'était autre que de satisfaire ta curiosité , et éclairer ta conscience sur l'existence du principe qui, dans l'homme, peut savoir tout ce qui existe dans le monde : cela ne contrariait aucune loi morale, et encore moins les lois de celui qui règle et coordonne l'univers ; mais si moi, par exemple , j'eusse fait une question semblable, ce qui n'aurait pu être que par quelque motif inconvenant à la dignité du magnétisme, quelle réponse alors imagines-tu qui m'aurait été faite ? Aucune. Je n'aurais pas été d'ailleurs assez fou pour la faire.

Le poète aussitôt me témoigna un extrême désir d'être magnétisé ; et comme j'avais remarqué durant le sommeil magnétique de l'Arabe quelques signes en lui de susceptibilité magnétique, je lui répondis que je le voulais

bien, et que ce serait à l'instant même, si cela lui convenait.

Nous étions alors au 6 de janvier de l'année 1795. Le poëte s'assit : et sans autre but que celui d'essayer à lui faire éprouver un effet quelconque, je commençai à le magnétiser; mais quelle fut ma joie, lorsqu'au bout de seulement une ou deux minutes, je le vis tomber dans le sommeil magnétique. L'idée me vint aussitôt de lui demander si, dans l'état où il était, il serait capable de jouer de la harpe (il en avait apporté une avec lui de Russie). Il me répondit qu'oui; je la place aussitôt devant lui : il prend la clef, met les cordes d'accord, et se met à jouer divinement bien, et mieux qu'il ne l'eût pu faire, et ne le pourra pent - être jamais dans son état ordinaire. Comme il ne m'avait point dit qu'il fût malade, et que je ne craignais nullement de lui faire mal, en faisant ainsi l'amusant essai de ses facultés somnambuliques, je lui fis la question s'il pourrait écrire. il me répondit que oui; je le fais aussitôt asseoir à mon bureau; je mets devant lui papier, plumes et encre, et à l'instant il écrit :

Il dolce magnetismo

O caro Baldvino

Che' l sol ente divino

Pe' l ben commun creo.

Voyant qu'il s'arrêtait, je lui offre de prendre sa place et d'écrire sous sa dictée; cette proposition paraît d'abord le troubler un peu, puis, sans me répondre, il reprend vivement sa plume, et écrit:

Quei Ruscelli quei Cardellini

Sono fugitti lutti

Sol la fortuna bella

Come lucente stella

Fida campagna è quã

Quei cari augellini.

Alors il m'offre sa plume; je l'accepte, et lui demande si nous pourrions une autre fois répéter la même expérience: il me répond encore affirmativement que oui, et je l'éveille aussi vite que je l'avais endormi. Mais quelle fut son étonnement, lorsqu'en reconnaissant son écriture, il vit ce que lui même avait tracé! Comment cela peut-il être? répétait-il d'un air troublé; il ne me reste dans l'esprit aucune trace de ce que j'ai fait. Il fallait cependant qu'il en eût conservé l'organique impression, car il disait n'avoir jamais été dans un calme plus complet, que c'était une sorte de béatitude,

qu'il avait joui délicieusement de toutes les choses qu'il avait vues, et que le dieu de la poésie devait bien certainement l'avoir enflammé bien plus dans cet état que dans celui de veille ordinaire, où je l'avais ramené; il était très-fâché de ce que je l'en avais retiré, etc.

Nous fûmes fort aise d'avoir acquis, par notre propre expérience, la preuve que, dans l'état magnétique, l'homme peut tracer par écrit toutes les émotions et les perceptions de son âme.... Enchantés du résultat de cette première séance, nous arrêtâmes sur le champ le jour et l'heure où nous la pourrions renouveler.

Le 12 de février 1795 je magnétisai le poète, lequel s'endormit du sommeil somnambulique aussi promptement que la première fois. Je lui demandai aussitôt s'il pouvait reprendre le fil des idées poétiques sur le magnétisme, que nous avions interrompu à la précédente séance; sans me répondre, il prit la plume et écrivit ce qui suit :

*Il dolce magnetismo
O caro Baldvino
Che' l sol ente divino
Pe' l ben commun creo.*

*Questo è forse l'unico
Fra la tristezza e i mali
Sollievo de' mortali
Preggiabile tesor.*

*Baldvin perdonami
Solo a te stesso
Questo dolce amplesso
Il cielo influi.*

*Ove io stesso sono
Fra mille sentieri
Di tenerri piaceri
Che' natura detto.*

Lorsqu'il eut fini d'écrire, je le réveillai; et, de même que la première fois, il me témoigna son chagrin d'avoir été retiré de l'état de béatitude et d'extase dans lequel il était : sans pouvoir se rappeler ni préciser aucune de ses visions, il prétendait en avoir eu de fort agréables, etc. Quand il eut lu ce qu'il avait écrit : *Juste Dieu ! s'écria-t-il, c'est la pure vérité ! je voudrais m'exprimer toujours ainsi !*

Nous conversâmes librement ensuite et sans réserve, de tout ce qui avait eu lieu entre nous; et nous nous accordâmes à penser que les facultés des somnambules étaient des mys-

tères qui jamais ne pourraient être expliqués par des moyens humains. Indiquer des remèdes convenables pour opérer les effets qu'on en désire ; n'avoir dans son état de veille la connaissance d'aucun de ces remèdes, ni même des mots qui servent à les désigner ; découvrir, à l'instant qu'on y porte sa vue, ce qui se passe dans des pays éloignés, en détailler toutes les particularités ; composer ou exécuter, dans ce sommeil des sens, des œuvres que l'on serait incapable de faire dans l'état organique de veille ordinaire ; ces exploits merveilleux de l'âme humaine, cette universalité de connaissances, cette grande puissance du vouloir, à quelle cause les attribuer, sinon à celui qui possède en lui-même l'universalité de la puissance souveraine, et qui peut en départir un rayon à qui lui plaît ? etc.....

Le 19 de février, je fus engagé par différentes personnes auxquelles j'avais fait part de mes relations magnétiques avec *Avena* (c'était le nom du poëte), de les rendre témoins de ses facultés somnambuliques ; et comme notre conversation avait conduit à parler de l'âme humaine, de son essence spirituelle, de son immortalité, etc., chacun désira connaître son opinion sur ces hautes

matières. Lorsque j'eus endormi Avena, je lui proposai donc de m'écrire ce qu'il pensait de l'âme, de son essence et de sa destinée; il prit aussitôt la plume et écrivit ce qui suit :

Dell' anima

Quel che scrivesti oggi

Io lo vedo a volo

Ch' e il sistema solo

Della verita

Tanto è ver che il mondò

Del tuo pensar divino

Ne seguira 'l destino

Per onorarti un di

Paragone

Misera filosofia.

Se predicesi mai

Della bell' alma i rai

La verità qual è

Fra l'innocente sonno

Del' magnatismo souve

Quel' argomento grave

Ne spiegherò per tè.

Non d'ateista ò cinico

Il mio pensier non schersa

Ne l'opinion perversa.

Seguirò di lor'.

Dirò sol che l'anima

È un eterna scintilla

*Grau divina favilla
Dell' ente suprem*

*Questo gran ente e l'anima
Che d'operar non cessa
È la natura stessa
Che si concentra in sè*

*Felice quel filosofo
Che di giustizia ornato
Potrà finir col fato
I suoi futuri di*

*Allor vedrà in quel vacío
Ove dal nullo uscio
A concentrarsi in dio
L'anima sua immortal.*

A peine Avena fut-il sorti du sommeil magnétique, qu'il me demanda avec beaucoup d'empressement s'il avait encore écrit ; car c'était la chose qui l'étonnait et l'occupait le plus à son réveil. Comme j'avais lu dans différens ouvrages sur le magnétisme, que les somnambules les plus mobiles étaient susceptibles d'être influencés par les systèmes et les opinions de leurs magnétiseurs, je dois dire que jamais je ne lui faisais part, avant de l'endormir, de la chose ou du sujet qu'il devait traiter dans son sommeil des sens (1). Oui, lui

(1) M. Baldwin n'avait point sans doute l'intention

répondis-je, vous avez écrit neuf stances. Il les lut aussitôt, et parut en être très-satisfait. Après quelques instans, et comme il les relisait une seconde fois : *Puisque j'écris ainsi dans le sommeil magnétique, me dit-il, je dois abandonner la poésie quand je suis éveillé.*

Depuis le 6 février jusqu'au 25 juillet 1795, Avena, dans ses sommeils magnétiques, a composé beaucoup d'autres ouvrages de poésie; mais étant devenu fort épris d'une jeune Égyptienne qui lui préféra un de ses compatriotes, la jalousie le fit partir d'Alexandrie. Il alla au Caire, où, très-peu de jours après y être arrivé, il tomba malade. Au bout de deux mois sa santé ne se rétablissant pas, il écrivit à M. Baldwin le désir qu'il avait de venir le retrouver. Celui-ci consentit à le rece-

ni la volonté de dicter à Avena ses systèmes et ses opinions. Mais pouvait-il empêcher, lorsque sa pensée en était revêtue, qu'elle ne portât sur celle de son somnambule magnétique, son impulsion et son influence? Cette organique identité (si je puis m'exprimer ainsi) qui plus ou moins s'établit toujours entre les magnétiseurs et les magnétisés, est ce qui sera long-temps encore un des plus grands obstacles au progrès de la science magnétique.

(Note du rédacteur.)

voir. Ce fut le 7 d'octobre que les séances magnétiques recommencèrent entr'eux, et il nous suffira, sans entrer dans les détails de son traitement, lesquels n'offriraient rien de nouveau à la curiosité, de dire que sa parfaite guérison fut le résultat heureux de ses ordonnances et de ses prescriptions dans l'état magnétique.

(Fin de la traduction de Baldwin.)

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les
Empereurs, et dans les Gaules.*

(Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les
songes.)

§ 3. Prédications et puissance magnétique de l'historien
Joseph. — Art notaire.

VESPASIEN nous amène naturellement à l'historien Joseph, qui a décrit ses guerres dans la Judée, et le siège de Jérusalem. Ce qui s'est passé entre Joseph et Vespasien, lors de cette guerre si fatale aux Juifs, est bien fait pour exciter l'étonnement, et ne semble point étrauger aux influences magnétiques.

Il paraît constant que Joseph était *crisiaque*, et prédisait l'avenir, comme Socrate et beaucoup d'autres; et d'abord il prédit l'empire à Vespasien.

Toutes les circonstances qui accompagnèrent cette prédiction méritent d'être pesées.

Joseph, après avoir combattu vaillamment contre les Romains, lorsque la ville de Jotapat fut prise, ne voulut pas se rendre; il se fit descendre dans un puits qui communiquait, par une ouverture latérale, à une caverne, où il trouva une quarantaine de Juifs des plus braves qui s'y étaient réfugiés. Mais bientôt il fut trahi, et sa retraite fut découverte.

Vespasien, qui avait eu occasion de connaître le courage de Joseph, désirait le sauver. Il lui fit proposer de se rendre. Joseph le refusa par deux fois. Cependant, ébranlé par Nicanor, son ancien ami, et l'un des principaux chefs de l'armée, que lui avait envoyé Vespasien, il réfléchit sur *les songes qu'il avait eus précédemment, dans lesquels Dieu lui avait révélé et les malheurs que devaient éprouver les Juifs, et le triomphe des Romains; car il entendait parfaitement l'interprétation des songes, et pénétrait ce que les réponses divines pouvaient avoir d'obscur. Il était, en effet, versé dans la connaissance des livres sacrés et des prophètes. Lui-même était prêtre et de la race des prêtres.* Alors, comme plein de Dieu, et fixant son esprit sur

les horribles tableaux que lui avaient présentés les derniers songes, il adresse secrètement ses prières à Dieu : « Créateur suprême, lui dit-il, « puisqu'il t'a plu d'abandonner la nation « juive ; puisque tu as choisi mon esprit pour « prédire l'avenir, je cède aux Romains, et je « vis. Je te prends à témoin que je n'irai pas « à eux comme un traître, mais comme ton « ministre (1). »

On voit, par ce premier passage, que Joseph était crisiaque, et qu'il voyait en songe l'avenir. Il avait connu d'avance et la défaite des Juifs et la victoire des Romains. Il se croyait appelé à porter aux Romains les oracles qu'il avait

(1) *Josephus nocturna somnia reminiscitur; quibus ei Deus et futuras judæorum clades et quæ Romanis essent eventura principibus, ostendit. Erat autem interpretandis quoque somniis idoneus, et conjectare quæ ambigüe divinitus dicerentur sciebat : qui et sacros prophetarum libros noverat; quod et ipse sacerdos esset, et parentibus sacerdotibus procreatus. Illa igitur horâ quasi Deo plenus, et recentium somniorum, quæ horrenda viderat, simulacra mente complexus, occultas preces Deo offert. Et quia Judæorum, inquit, labefactari tibi rem, Creator placuit, animamque meam quæ futura prædiceret, elegisti, do quidem sponte manus Romanis et vivo, etc. De bello jud., liv. III, c. XIV.*

reçus en songe : c'est ce qui le décide à se rendre.

Mais il trouve la plus grande résistance de la part de ses compagnons. Ils veulent, plutôt que de se rendre, le forcer à se tuer. Ils se disposent à l'immoler, et à se donner ensuite la mort à eux-mêmes.

C'est en vain qu'il veut les dissuader ; sourds à ses discours, ils n'écoutent que leur désespoir. Déjà leurs épées étaient levées sur sa tête, lorsque, par une inspiration soudaine, il leur déclare « qu'il adhère à leur projet ; mais il veut que ce soit une mort réciproque qui termine leur vie ; que ce soit le sort qui détermine successivement qui donnera et qui recevra la mort, jusqu'à ce que tous aient succombé ; que, par ce moyen il n'échapperait personne, mais qu'au moins on n'aurait pas le reproche à se faire d'avoir porté sur soi une main criminelle. »

Cette proposition fut reçue avec empressement. Le sort fut jeté : tous périrent par la main les uns des autres, à l'exception de Joseph et de l'un de ses compagnons, auquel il persuada de vivre, après lui avoir donné parole de le sauver.

Est-il rien de plus étonnant que cette pré-

vision de Joseph, qui lui fait pressentir que le sort ne le frapperait pas, et qu'il serait sauvé?

Ce fut une illumination subite qui lui suggéra de faire tirer au sort, et qui lui donna en même temps la certitude que le sort ne l'atteindrait pas. Il nous confirme lui-même qu'en parlant à ses compagnons, il était comme plein de la divinité : *Quasi Deo plenus*.

Joseph vivait long-temps après Jesus-Christ. Il était Juif, et un Juif, aux yeux de la religion chrétienne, était un ennemi de la foi. La religion chrétienne ne sollicitait ici aucun miracle, aucune prévision. On ne peut donc pas voir dans ce qui se passa à l'égard de Joseph, l'intervention de la Divinité. Quel était donc le principe de sa prévision? Celui de la prévision de tous les crisiaques, cet instinct qui fait parler les somnambules, les sibylles, les enthousiastes.

Joseph se rendit donc à Nicanor. Il nous peint lui-même les différentes sensations que sa présence excita parmi les Romains. « Ceux, dit-il, « qui étaient *les plus éloignés*, criaient qu'il fallait faire mourir cet ennemi du nom *romain*; « ceux qui étaient *plus proches*, éprouvaient « des sentimens plus humains, et admiraient « en lui les révolutions de la fortune. Parmi

« ceux qui étaient *encore plus près*, c'est-à-
 « dire parmi les chefs, il n'y en eut pas un qui,
 « bien qu'animé auparavant contre lui d'un
 « esprit de vengeance, ne sentît à son aspect
 « son cœur s'adoucir. Enfin, celui qui le tou-
 « chait immédiatement, celui qui l'*avait à*
 « *ses côtés*, Titus, fut celui qui éprouva le
 « plus de compassion, et qui devint son pa-
 « tron auprès de Vespasien (1). »

Nous ne savons si nous nous faisons illu-
 sion; mais il nous semble voir dans l'action
 que produisait Joseph sur ceux qui l'environ-
 naient, en raison des distances, une véritable
 action magnétique. Cet esprit de bienveillance,
 d'affection, qui se développait d'autant plus
 dans les individus, qu'ils étaient plus près du
 centre d'activité, c'est-à-dire de Josephé,
 qu'était-il autre chose que l'effet des in-
 fluences magnétiques et de la volonté de
 Josephé?

Qu'on veuille bien se rappeler l'effet ma-

(1) *Et qui longius quidem aberant, hostem interficiendum esse clamabant. Qui vero propius erant, facta ejus reputantes mutatione stupescabant. Rectorum autem nemo fuit, qui licet ante irasceretur nōmini ejus, viri aspectu non mitior factus sit. Titum vero præter alios misericordia capiebat, etc. De bello jud., liv. III, c. XIV.*

gnétique que produisait la présence de Socrate sur ceux qui assistaient à ses leçons, et l'action de cette vertu magnétique en raison des distances. On n'a pas oublié ce que disait à ce grand maître, Aristide, l'un de ses disciples : « Qu'il ne laissait pas de profiter par
 « cela seul qu'il était dans la même maison que
 « Socrate ; que quand il pouvait être dans la
 « même chambre, il avançait encore plus ; et
 « toutes les fois que Socrate parlait, il sentait
 « visiblement qu'il profitait davantage quand
 « il avait les yeux sur lui, que quand il regardait
 « ailleurs ; mais ce progrès était sans com-
 « paraison plus grand lorsqu'il était assis au-
 « près de lui, et qu'il le touchait (1).

Ne retrouve-t-on pas le même phénomène, la même gradation dans ce qui se passe autour de Joseph ? Socrate agissait plus directement sur l'esprit, et Joseph sur le cœur. Mais le foyer qui communiquait soit l'instruction, soit les affections bénévoles, était le même, une volonté énergique et une intention fortement dirigée et toujours soutenue.

Nous rencontrons dans la *Vie d' Apollonius*,

(1) Théagès, dans Platon. (*Voyez page 257 du n° 24 des Annales du magnétisme.*)

par Philostrate, quelque chose de semblable.

Jarchas adresse la parole à Damis, disciple d'Apollonius, et lui demande « *s'il n'a pas*
 « *aussi la faculté de prévoir, vivant habi-*
 « *tuellement avec un aussi grand homme*
 « *qu'Apollonius.* Par Jupiter, dit Damis, *tout*
 « *ce qui m'est nécessaire, je le connais d'a-*
 « *vance.* Car la première fois que je me pré-
 « sentai devant Apollonius, admirant en lui
 « tant de sagesse, d'éloquence, de tempérance,
 « de modération, et tant de désir de s'instruire,
 « quoique déjà rempli de toute les sciences,
 « je ne pus m'empêcher de croire *qu'il m'é-*
 « *tait échu quelque chose de divin.* M'étant
 « mis à le suivre, il me semble que, d'ignorant
 « que j'étais, je suis devenu éclairé et sage; et
 « qu'à la barbarie et à la rudesse, ont succédé
 « l'instruction, la politesse; et ensuite, ayant
 « passé avec lui quelque temps chez les Grecs,
 « je crois être devenu Grec moi-même. Votre
 « science, à vous autres grands philosophes,
 « qui s'occupe des matières les plus relevées,
 « appelez-la *l'oracle de Delphes* ou de *Do-*
 « *done;* mais la mienne, qui se borne à *me faire*
 « *connaître les choses qui me sont utiles,*
 « regardez-la seulement comme l'art d'une
 « bonne vieille femme, qui peut répondre aux

« consultations qu'on lui fait sur les troupeaux
« et autres choses de ce genre (1). »

On pourrait croire que la question de Jarchas s'entendait aussi bien des leçons que Damis aurait pu recevoir d'Apollonius; mais non. La doctrine de ces philosophes indiens supposait que la simple familiarité, la seule intimité pouvaient transmettre les dons précieux que possédait Apollonius. Et la réponse de Damis n'est pas équivoque. Il ne dit point qu'il a reçu des leçons d'Apollonius; mais il dit qu'aussitôt qu'il l'a rencontré, il a cru *qu'il lui*

(1) *Num tu etiam, inquit, aliqua prænoscis, assyriæ præsertim, cum tali viro tam frequenter versatus? Per Jovem, inquit Damis, quæ mihi necessaria sunt prænosco. Nam cum primò Apollonio huic occurri, quia sapientiâ plenus visus est, etc., divinum nescio quid mihi obtigisse putavi. Itaque illum secutus ex ignorante sapiens, ex barbaro eruditus evasisse mihi videor; ac deinceps in ejus societate perseverans, græcis commixtus, ipse penè effectus sum græcus et quoniam scientia vestra de rebus maximis considerat, quasi Delphicum aut Dodonæum, aut aliud quodcumque vultis oraculum, illam putate; meam verò quoniam quæ mihi tantum utilia sunt prænosco, tanquam præstigiatrix cujusdam aniculæ prudentiam existimate; quoniam et ipsa de pecudibus et aliis hujus modi vaticinari aliquid potest. Philostr., de vit Appollonii, lib. III, cap. XII in fine.*

était échu quelque chose de divin ; et que s'étant mis à sa suite , par cela seul il lui semble que d'ignorant il est devenu sage , et de barbare , qu'il est devenu instruit.

Il ajoute que persévérant dans sa société , et par suite s'étant trouvé mêlé avec les Grecs , il lui semble qu'il est aussi devenu Grec. Dans tout ceci, Damis n'attribue les merveilleux effets dont il s'applaudit, qu'au fait physique et matériel de la fréquentation ; et dès lors tout ce récit de Philostrate relatif à Damis , concourt de plus en plus à établir la réalité des communications magnétiques.

Comment en effet Damis , par la seule fréquentation d'Apollonius , eût-il pu contracter la faculté de deviner lui-même les choses qui lui étaient utiles ? On ne peut trouver de réponse à cette question , que dans la contagion crisiaque.

Il est généralement reconnu que les crises se communiquent par l'exemple ; or, la faculté de prévoir l'avenir tient à l'état crisiaque (1).

Les auteurs nous citent des traits non moins étonnans ; ils nous parlent d'un certain Ar-

(1) Dans les assemblées des convulsionnaires des Cévennes , lorsqu'une prophétesse entrait en crise et prophétisait , il était rare que , par contagion , d'autres

Archasas ou Archelaus, qui avait le talent d'attirer et de s'approprier, par la force seule de son imagination et de sa volonté, la science et la sagesse des autres (1).

Ils parlent d'un certain Syrus, qui avait également une force d'imagination telle, qu'il transportait en lui-même les sentimens, les pensées, et en quelque sorte l'esprit de celui qu'il soumettait à cette épreuve (2).

Pour celui qui est habitué aux merveilles du magnétisme, cette transfusion de pensées et de connaissances paraîtra moins surprenante : il suffisait pour cela qu'Archasas et Syrus, dans les grands efforts de leur imagination, entrassent en crise ou en somnambulisme ; car, dès lors, ils pouvaient lire dans la pensée et les

jeunes filles qui jusqu'alors n'avaient rien éprouvé, ne tombassent aussi en crise et ne prophétisassent.

(1) *Per talem imaginationem Archasas unius cujusque eruditi, atque prudentis hominis scientiam atque prudentiam attraxisse fertur.* Paracelsus, *De vitâ longâ*, lib. 1, cap. viii.

Cet Archasas ou Archelaus était un des principaux philosophes de la secte de Pythagore. *Leç Suavius scholia super tractatus Paracelsi de vitâ longâ*, l. 1, c. viii, pag. 255. Paris., in-12., apud Rovillum.

(2) *Idque per imaginationem Syrus sic est consecutus, ut sensus, cogitationes, denique animus ipse in illum transferetur.* Paracelsus, *ibid.*

sentimens de ceux avec lesquels ils étaient en rapport. Le magnétisme nous donne souvent des exemples pareils. Et les faits cités par Paracelse prouvent seulement que les phénomènes d'aujourd'hui ne sont pas nouveaux, et se retrouvent à chaque pas dans l'antiquité, quand on veut se donner la peine de les y chercher.

Nous ne serions pas étonnés que cette trans-
fusion de connaissances qui a lieu par le ma-
gnétisme, ne fût la source de ce qu'on a appelé
l'art notoire.

Par les secrets de cet art, on obtient, dît-on,
l'acquisition des sciences par infusion, et sans
peine.

On prétend que Salomon en est l'auteur;
que ce fut par l'art notoire qu'il acquit en une
nuit cette grande sagesse qui l'a rendu si
célèbre dans tout le monde, et qu'il en a ren-
fermé les préceptes et la méthode dans un petit
livre qui est parvenu jusqu'à nous.

Erasme dit « *qu'il a vu ce prétendu livre,*
« *mais qu'il n'y a rien compris, parce qu'il*
« *n'a trouvé personne qui ait pu le lui expli-*
« *quer* (1). Qu'il y avait dans ce livre diverses
« *figures d'animaux, de dragons, de lions, de*

(1) *Vidi codicem, sed vidi tantum, quod non esset
doctoris copia.* Eras. colloq., *ars notoria*.

« léopards et quantité de cercles où étaient
« dépeints divers caractères, etc. »

D'autres, en laissant Salomon de côté, font
consister le secret de se procurer l'art no-
toire, dans des pratiques de religion, comme
jeûnes, confessions, communions, récitation
des psaumes pénitentiels, et ce, pendant
sept semaines, certains jours, à certaines
heures, à la nouvelle lune, au soleil le-
vant, etc. (1).

Des théologiens blâment ces pratiques, non
seulement comme illusoires, mais encore
comme superstitieuses, ou comme supposant
un pacte avec le démon.

Nous ne savons jusqu'où peut s'étendre l'as-
cendant d'un homme sur les autres hommes.
Si dans le somnambulisme l'ascendant du ma-
gnétiseur sur l'esprit du somnambule n'est
pas douteux, le même ascendant en état de
veille, n'a pas été aussi bien vérifié. Cepen-
dant, il est certain que l'on voit tout les jours
dans les assemblées populaires, et surtout
parmi les sectaires, des individus se lever,
prendre la parole, et produire des effets éton-
nans sur l'esprit des auditeurs, sans qu'ils em-

(1) *Traité des superstitions*, par Thiers, tom. I, liv.
xv, chap. II.

ploient ou plus d'éloquence, ou plus de logique, ou des expressions plus choisies que les autres orateurs. Quelle est la cause de cet ascendant ?

Les anciens connaissaient bien cet ascendant de certains individus sur l'esprit et sur les facultés intellectuelles des autres. Ils disaient que le génie de l'un était plus puissant que le génie de l'autre.

Pendant le triumvirat d'Antoine, un de ces sages Egyptiens, à qui les secrets de la nature étaient familiers, l'avait exhorté plusieurs fois à se séparer d'Octave : « Votre fortune, lui
« disait-il, Antoine, est par elle-même brillante, grande; mais quand elle se joint à
« Octave, elle perd aussitôt toute sa force.
« Votre démon redoute son génie; et quoique
« par lui-même il soit élevé et plein de vivacité, à son approche, il devient humble et
« timide. L'influence du génie d'Octave est
« telle, qu'elle influe sur tout ce qui vous touche. Soit que vous jouiez aux dés, soit dans
« les combats de coqs, rappelez-vous qu'Antoine avait toujours le dessous, et le cédait
« à Octave (1). »

(1) *Sabellius*, lib. ix, *Eunead.* vi.

Ce que les anciens exprimaient par les mots de *génie*, de *démon*, de *fortune*, ne signifie que l'ascendant d'une personne sur une autre.

On rencontre peut-être plus souvent qu'on ne pense, de ces personnes qui savent si bien s'emparer de l'esprit des êtres faibles, et les dominer, qu'ils en disposent arbitrairement; ceux-ci forment de vains efforts, quand ils sont libres, pour s'échapper; les autres n'ont qu'à paraître, étendre la main pour les attérer. Qu'on ne s'y trompe pas, il y a dans ces effets plus d'influence magnétique qu'on ne pense; et si on veut y faire attention, on verra que tous ceux qui ont cet ascendant, sont doués d'un certain caractère, et principalement d'une imagination forte et d'une volonté énergique et persévérante.

Ici se place naturellement cette réponse de la maréchale d'Ancre Galigai, qui fut brûlée comme magicienne. Comme on lui demandait par quel sortilège elle était venue à bout de se soumettre et d'enchaîner la reine Marie, Médicis : *Par le pouvoir*, dit-elle, *qu'ont les âmes fortes sur les âmes faibles*.

L'intention de Vespasien était d'envoyer Joseph à Néron. Joseph l'ayant su, fit demander une audience à Vespasien, *pour lui déclarer des choses qu'il ne pouvait révéler*

qu'à lui seul. Cette audience lui fut accordée en présence de Titus, et de deux des amis de Vespasien. « Vous voulez m'envoyer à Néron, « lui dit-il; et pourquoi m'y envoyer, puisque « lui, et ceux qui lui succéderont jusqu'à « vous, ont si peu de temps à vivre? C'est vous « seul que je dois regarder comme empereur, « et Titus votre fils après vous, parce que vous « monterez tous deux sur le trône. C'est de la « part de Dieu que je vous parle. Faites-moi « jusqu'alors resserrer dans une étroite pri- « son, pour me punir comme imposteur, si « j'avais abusé du nom de Dieu et de votre « crédulité (1). »

Vespasien crut d'abord que Joseph ne lui parlait de la sorte que par crainte, et pour se le rendre favorable. Mais bientôt Joseph prit créance dans son esprit, surtout quand il fut reconnu que Joseph était véridique dans tout ce qu'il avait dit; car l'un des deux amis de Vespasien, en présence desquels Joseph avait parlé, ayant demandé à ce dernier comment il se pouvait faire, si ses prédictions n'étaient pas des rêveries, qu'il n'eût pas prévu la ruine

(1) *Ad Neronem me mittis; quid ita? quasi qui neroni usque ad te successuri sint, maneat. Tu et Cæsar Vespasiane, et imperator, atque hic filius tuus nunc. Joseph., De bello judaico, lib. 3, cap. 14.*

de Jotapat et sa prison, et qu'il n'eût pas évité, s'il l'avait prévu, de tomber dans ces malheurs : il lui répondit *qu'il avait prédit aux habitans de Jotapat que leur ville serait prise après une résistance de quarante-sept jours, et que lui-même tomberait vivant entre les mains des Romains* (1). Vespasien se fit informer secrètement par les autres prisonniers si le fait était exact, et trouva que Joseph n'avait accusé que la vérité. Vespasien ne l'en fit pas moins soigneusement garder. Mais il avait pour lui toute sorte de bienveillance, et Titus, plus encore que de la bienveillance. Voilà un trait bien caractéristique de cet esprit prophétique de Joseph. On voit en même temps qu'il jouissait habituellement de cette faculté, puisqu'il avait déjà annoncé aux habitans de Jotapat, que leur ville serait prise au bout de quarante-sept jours, et que lui-même tomberait vivant entre les mains des Romains, et qu'il ajoute à la fin de sa narration : « La renommée récompensa Joseph des « prédictions qu'il avait faites jusqu'alors, et

(1) *Josephus jotapensis ait se prædixisse, quod post septimum et quadragesimum eos maneret exitium, quod que ipsum, Romani vivum essent in custodia tenturi. Joseph., ibid.*

« le fit croire digne de foi pour celles qu'il
« pourrait faire à l'avenir (1). »

Joseph se annonça donc comme un prophète de profession, qui non seulement avait fait des preuves pour le passé, mais qui comptait bien, par de nouvelles prédictions, les confirmer pour l'avenir.

La prophétie de Joseph à Vespasien fit grand bruit dans le temps, et il en est mention dans presque tous les auteurs, dans Dion Cassius, livre 66, dans Suetone sur Vespasien, livre 10.

A l'égard de Joseph, l'heureux ascendant qu'il avait su prendre sur Vespasien et sur sa famille continua toujours. Il ne cessa d'être comblé de biens par cette famille. « A peine
« furent-ils arrivés à Rome, dit Joseph, qu'il
« fut nommé citoyen romain. Vespasien vou-
« lut qu'il habitât la maison qu'il avait lui-
« même occupée avant que d'être empereur ;
« il y joignit une pension annuelle qui subsista
« toute sa vie. Je reçus dans la Judée des terres
« considérables. Après la mort de Vespasien,
« Titus eut pour moi les mêmes bontés, et tou-

(1) *Josephus quidem pro his quæ prædixerat præmio famæ donatus, et de futuris jam dignus cui jam credendum esset habebatur.* Ibid., liv. 5, cap. 12.

« jours il me défendit contre l'envie et la calom-
 « nie. Domitien mit encore moins de bornes à
 « ses bienfaits , car il affranchit de toutes rede-
 « vances les biens qui m'avaient été donnés
 « en Judée. Sa femme Domitia ne cessa éga-
 « lement de me faire du bien. »

La prédiction que Josephé avait faite à Vespasien, ne fut pas la seule que reçut cet empereur. Tacite en rapporte une autre qui eut également lieu en Judée, et qui confirmait celle de Josephé.

« Il y a, dit-il, entre la Judée et la Syrie,
 « une montagne appelée *Carmel* ; le dieu
 « qu'on y révère porte le même nom. Point
 « de statue à ce dieu ; point de temple : un autel
 « seul est élevé, et le respect l'environne. Vespasien y fut offrir un sacrifice. Pendant qu'il
 « était occupé de ses projets, le prêtre, après
 « avoir consulté les entrailles de la victime,
 « lui dit : *Vespasien, quel que soit le dessein*
 « *qui vous occupe, soit qu'il s'agisse de*
 « *faire bâtir une maison ou d'augmenter vos*
 « *champs, ou de multiplier vos esclaves,*
 « *sachez que vous êtes appelé à un vaste*
 « *palais, à des propriétés sans bornes, à la*
 « *domination d'une multitude d'hommes.*
 « Ces discours ambigus étaient reçus avec

« empressement par les courtisans : la renommée se plaisait à les répandre (1). »

Vespasien était encore confirmé dans la confiance à ces prédictions, *par un certain Seleucus, mathématicien, et prédisant l'avenir, sans l'avis duquel il n'entreprenait rien* (2).

Il paraît que ce Seleucus était encore quelque crisiaque comme Josephé, et ce prêtre du Carmel dont vient de parler Tacite.

(1) *Est Judæam inter Syriamque Carmelus, ita vocant montem, Deumque : nec simulacrum Deo, aut templum : sic tradidere majores : ara tantum et reverentia. Illic sacrificanti Vespasiano, quum spes occultas versaret animo, Basilides sacerdos inspectis identidem extis : quid quid est, inquit, Vespasiane, quod paras, seu domum extruere, seu prolatos agros, sive ampliare servitia ; datur tibi magna sedes, ingentes termini, multum hominum, etc. Tacit. histor., lib. 11, § 78.*

(2) *Ut qui mox rerum dominus, Seleucum quemdam mathematicum, rectorem et præscium palam habuerit. Ibid.*

(La suite au prochain numéro.)

VARIÉTÉS.

Extrait de deux lettres de madame la marquise des RousSES.

QUELQUES personnes qui, à Paris, avaient connu madame la marquise des RousSES lorsqu'elle était aveugle, et qui ne l'avaient pas revue depuis la guérison de sa cécité par le magnétisme, ayant manifesté beaucoup de doutes sur la réalité de sa guérison, j'ai cru devoir écrire à cette dame.

Dans sa réponse à la lettre que je lui avais adressée, était ce qui suit :

Calais, 22 mars 1819.

« Je vous remercie, monsieur, bien sincèrement de l'avis que vous me donnez, etc.; le courrier prochain portera aux personnes dont vous me parlez, la justification de ma conduite à leur égard, et la certitude de ma guérison miraculeuse. Oui, monsieur, c'est sans orgueil que je me sers de cette expression; comme elle exprime, selon moi, la grandeur de ma reconnaissance envers Dieu et les personnes

qu'il a daigné favoriser de ses puissantes vertus.... Je laisse aux incrédules leurs faux raisonnemens, et j'admire la force de la simplicité de la foi, qui éclaire de sa pure lumière l'esprit de ces êtres qui sont animés de l'amour de leurs semblables. *Gloire en soit à Dieu, et que la paix ici bas soit leur partage!*

Vous jugerez, M. le marquis, que ma vue s'est bien fortifiée; malgré la mauvaise saison et le climat que j'habite, et où je suis forcée à prendre les précautions que les brouillards de la mer nous commandent, je vous écris sans lunettes, et je ne m'en sers que lorsque le jour est bas, pour ne pas fatiguer et prodiguer un bien dont Dieu a usé deux fois en ma faveur etc. »

La marquise DES ROUSSES.

Deuxième lettre à madame la comtesse de V.

Calais, 24 mars 1819.

Vous jugeriez facilement de ma guérison, madame; et le changement de ma physionomie, à ce que tout le monde m'assure, vous étounerait vous-même. Ce changement dans mes yeux est encore bien autre qu'au moment où j'étais à Paris : ma vue s'est encore beau-

coup fortifiée : je lis, écris, travaille sans lunettes ; je tricotais, aveugle , machinalement , mais à présent je brode ; et malgré que depuis près de trois ans je ne devais plus en avoir l'habitude, tout le monde veut bien dire que mon ouvrage est correct. Que ne puis-je vous en faire juger !

M. le marquis de Puységur, dans sa lettre, me dit que vous avez peine à croire à ma guérison, et à la manière dont elle s'est opérée ; je ne puis, sur certain point, madame, vous dire que ce que les personnes estimables qui m'entouraient vous diraient à vous-même. Quant à la vérité du récit, je ne puis vous dire autre chose, si non que je n'ai nul doute sur la véracité des personnes qui m'ont assuré me l'avoir fait faire pendant un sommeil magnétique. Je n'en ai d'autre idée et souvenir que ce qui vient de m'être envoyé par écrit ; mais j'ai pardevant moi des exemples de choses si extraordinaires, que je ne puis me refuser de croire à la puissance de Dieu, qui se manifeste à ceux qui l'aiment, et opèrent en son nom, etc.

Je ne suis point un docteur, mais je crois d'une foi simple ; et la fermeté de ma foi me rend reconnaissante avec plus de plénitude

envers celui qui dispense ses faveurs comme il lui plaît.

Vous me permettrez, j'espère, de vous entretenir, dans ma prochaine lettre, de mon fils ; autre bienfait de Dieu envers moi. J'ai joui peu de temps du bonheur de l'avoir retrouvé : il a été forcé de retourner en mer ; et j'ai encore pour neuf mois bien des craintes à endurer, etc.

La marquise DES ROUSSES.

—
Extrait de la vie de Pétrarque, année 1346.

Les beaux yeux de Laure furent le siège d'une maladie cruelle ; l'on tremblait qu'elle n'en perdît l'usage. Quelle perte, grand Dieu !

Pétrarque la visitait souvent ; il fixait ses regards immobiles sur les yeux de son amante. Merveilleuse sympathie des amans ! Un trait invisible, parti de l'œil droit de Laure, vint frapper le même œil de Pétrarque. Il le sentit : son œil se troubla, s'enflamma, et s'affaiblit totalement. Quel plaisir pour lui de partager le mal de Laure ! C'était une faveur de l'amour que cette communication rapide ; mais quels furent ses transports de joie, lorsque, revenant chez elle, il la trouva parfaitement guérie !

RELATION

*Des cures magnétiques opérées à Nantes,
par M. Segrétier.*

DEUX hommes que j'honore infiniment , à la réputation , aux vertus , à la persévérance , aux lumineux écrits desquels il est juste d'attribuer le retour de l'opinion publique vers l'étude de la médecine mesmérïenne , MM. de Puysegur et Deleuze , m'ayant témoigné le désir d'avoir l'extrait de mes travaux dans cette partie , il m'est d'autant plus flatteur d'y répondre , qu'il en résulte pour moi deux grandes jouissances , celle de leur manifester mon dévoûment à la chose , en même temps que ma profonde vénération pour leur personne , et pour la Société qui s'est formée dans l'intention de conserver , de propager , de perfectionner la pratique bienfaisante du magnétisme animal , et celle de renouveler , en leur présence , mon tribut d'hommages et de reconnaissance à la mémoire de Mesmer.

Que Mesmer soit ou non le premier qui ait.

VII. N° XXI. Juin 1819.

découvert cet agent universel avec lequel tant de phénomènes miraculeux se reproduisent partout, et partout à peu près de la même manière; que sa doctrine soit ou non en tout point erronée; qu'il ait eu tort ou non de laisser mettre un prix et des conditions à son enseignement; toujours est-ce à lui que je dois, que j'aime à rapporter les heureux fruits des instructions que j'en ai reçues. En attendant que les savans d'un autre siècle que celui de ses contemporains jugent de ses titres de gloire et lui assignent son rang parmi eux, convenons au moins que la vérité serait restée enfouie dans les faits et les écrits divers qui en contenaient les principes et les détails; convenons que nous ne serions pas plus avancés que nos pères dans la science et dans la pratique du magnétisme animal, sans l'esprit d'observation de Mesmer; sans sa constance dans sa lutte avec les médecins et les corps académiques; sans ses cours; sans les élèves qu'il a faits; et surtout sans ces procédés si simples, si naturels, que nous nous sommes tellement rendus familiers, tellement appropriés, qu'à peine quelques-uns de ses disciples se souviennent-ils que c'est par lui qu'ils en ont acquis la connaissance et l'usage.

Avant de passer au récit de mes expériences et des succès que j'ai obtenus dans le traitement de différentes maladies, il m'importe de faire ma profession de foi relativement au matériel du traitement ; je veux parler des moyens physiques, c'est-à-dire des corps intermédiaires auxquels j'attribue les effets qu'il produit, même en mon absence.

Ayant adopté le principe d'un fluide élémentaire susceptible de se modifier, de se combiner indéfiniment ; et par la réflexion, moins encore que par l'expérience de mes sens et des sens plus parfaits de tous les somnambules que j'ai eu occasion de consulter à cet égard, ayant reconnu la propriété qu'ont certaines matières de concentrer les diverses modifications de ce fluide, et de les transmettre à des corps vivans, par les conducteurs qu'elles traversent, suivant la direction qui leur est donnée, j'ai dû prendre, et j'ai pris, en effet, l'ancienne méthode des réservoirs magnétiques composés. Ses résultats sont les mêmes pour moi aujourd'hui qu'il y a trente-cinq ans ; en conséquence, et autant que les localités et les circonstances me le permettent, je fais concourir à la guérison des maladies *que j'ai pour unique but*, les arbres, les minéraux, les plantes, le sable, l'eau, les sels, et quelques débris d'êtres or-

ganisés. Tout ou partie de ces divers matériaux se combine et se dispose dans une forme circulaire et symétrique vers un centre commun ; les bouteilles , par exemple , s'introduisant par le goulot et le fond , les unes dans les autres. Il est bon de remarquer néanmoins qu'aucun dérangement survenu dans l'ordre primitivement établi , ne détruit ni même n'affaiblit notablement les émanations du fluide animalisé et imprimé par moi. Mes autres procédés ne diffèrent en rien de ceux employés par les premiers disciples de Mesmer ; il n'y a pas une branche importante , pas une racine visible des arbres affectés à mon traitement , que je n'aie magnétisées , au soleil levant , à midi , et au soleil couchant , quinze jours au moins avant de soumettre mes malades à leur influence. De temps en temps je renouvelle leur action ; et je ne me suis point aperçu que l'hiver y occasionnât de l'altération , même pendant mon séjour en ville , où il est entièrement abandonné. Mon traitement est situé sur une petite butte où se trouvent plantés triangulairement les arbres dont il est question. Il y a dans la cabane , que j'ai fait construire exprès et de manière à contenir leurs troncs , deux haquets.

Le premier , d'un diamètre beaucoup plus

grand, est appuyé sur les racines intérieures de ces arbres, au moyen d'un trou creusé au milieu de la cabane. Il est uniquement composé de bouteilles remplies d'eau, bien bouchées; elles sont contenues par le sable, qui supplée à l'eau, l'ayant fortement magnétisé poignée par poignée, lorsque je l'ai déposé dans le baquet. Au-dessus de celui-là est un autre petit baquet composé avec de la limaille, du verre pilé, des aromates pulvérisés, particulièrement du thym, du romarin, de la camomille, etc., de la fleur de soufre, mêlée avec diverses espèces de résine. Plusieurs rangs de bouteilles mises debout, d'une grandeur convenable à l'espace qu'elles occupent, la plupart remplies des mêmes ingrédients, quelques-unes d'eau, laissent à leur centre commun la place d'un vase de verre à large ouverture, dans lequel est implantée une tige de fer qui ressort extérieurement, de 25 à 30 pouces, en forme de pointe. Les couvercles de ces réservoirs sont percés à des distances égales, à l'effet d'y pouvoir plonger à volonté des conducteurs de fer qui, étant recourbés, donnent aux malades la facilité d'en appuyer l'extrémité extérieure au creux de l'estomac, et sur les flancs du côté de la rate ou du côté du

foie. C'est encore par ces trous que passe la corde, qui, fixée par les deux bouts au fond des deux baquets, et après avoir entouré les bouteilles, est destinée à former une chaîne de communication entre les personnes qui veulent participer à l'influence du traitement. Ces cordes offrent, de plus, l'avantage de pouvoir être portées directement sur le siège du mal, quelque part qu'il soit, et d'y produire une action locale plus continue. On ne saurait trop multiplier, dans ces sortes d'appareils, les objets propres à inspirer de la confiance. Cela fait partie de la science du magnétisme animal. Ne croyons pour tant pas que tout, en cela, dépende des impressions produites sur ce qu'on appelle *imagination*, à moins qu'on ne donne à ce mot un sens différent de celui qu'on lui prête ordinairement; car les animaux sont également sensibles à l'action des cordes et des autres conducteurs. Laissons dire les dogmatiseurs, et profitons des connaissances acquises par l'empirisme. Jusqu'ici mes cordes ont été de chanvre : je compte y substituer des cordes de crin, moins susceptibles de se détériorer à la pluie et à l'humidité des brouillards, que celles en laine, dont les magnétiseurs allemands se servent de préfé-

rence; elles appartiennent également au règne animal, et en ont les vertus spécifiques. J'enfileraï dans ces cordes, à défaut de tubes faits exprès, des cols de bouteilles cassées. Outre que cette précaution garantira mes cordes des intempéries de l'air, elle concourra à renforcer le traitement.

J'ai de fortes raisons de croire que le magnétisme s'épure et devient d'autant plus éthéré, je veux dire vital, qu'il est administré en des lieux élevés. Il semble qu'à mesure qu'on se détache, qu'on s'isole en quelque sorte de la terre, l'agent acquiert plus d'énergie, subit une modification plus parfaite : voilà pourquoi j'ai choisi une éminence pour établir une case magnétique, dans laquelle sont enclos les troncs des trois gros ormes de la plus superbe dimension, et auxquels j'ai l'idée de suspendre au besoin des hamacs à lacets, soit pour s'y raviver, s'y délasser et dormir, soit pour y contenir, sans les exposer à aucun danger, certains crisiaques, dans les momens de ces accès effrayans qui mettent aux abois le magnétisé et le magnétisant.

Dans cette espèce de confiance que je fais, des moyens que j'emploie, aux jeunes praticiens qui veulent, en se ménageant, étendre

sur un plus grand nombre de sujets de bienfaisance et d'observations, leurs secours et leurs soins, la plus générale et la plus importante considération que je puisse leur présenter pour les faire revenir des préventions où ils sont de l'inefficacité et des inconvéniens de ces appareils ou réservoirs magnétiques, connus sous le nom de *baquet*, c'est que des faits nombreux, des témoignages irrécusables ont prouvé successivement, depuis Mesmer jusqu'à ce moment-ci, où mes assertions personnelles les confirment, que ce genre de traitement contribuait non seulement à accélérer la guérison des maladies, mais en préservant des émanations fâcheuses qui peuvent résulter des attouchemens, ou contacts immédiats, servait à réparer les pertes et les forces épuisées de ceux qui se livrent à la pratique en grand du magnétisme animal. Le succès de cette méthode est quelquefois tardif, insensible par son action sur les organes des nerfs ou des viscères, conséquemment propre à décourager les impatiens. Souvent, en effet, un grand nombre y renonce à moitié chemin. Mais lorsque cette méthode auxiliaire est suivie par des magnétiseurs prudents et exercés, qui savent à propos *subordonner la puissance de*

leur volonté au besoin et à l'état des personnes qu'ils magnétisent; qui, dirigés par le désir de ne faire que ce qui peut et doit être utile aux malades, n'agissent dans aucun esprit de système, ni dans aucune vue intéressée; le bien qui en résulte pour les magnétiseurs et pour les magnétisés, est si certain, les peines des premiers, les paroxismes des crises des derniers sont si ménagés, les améliorations successives qui s'opèrent sont si bien fondées et si durables, que je ne saurais trop engager à y recourir plus qu'on ne le fait.

Une expérience qui m'est personnelle, mais qui peut s'appliquer à chacun, c'est qu'à mon baquet, sous mes arbres, je me suis, seul, entièrement délivré d'engorgemens et de douleurs arthritiques aux deux pieds, qui m'étaient survenues après quatre ou cinq jours d'un traitement individuel que j'avais commencé par complaisance, pour apprendre à un fils à magnétiser sa mère, presque impotente d'un rhumatisme goutteux habituel; tandis qu'à mes réservoirs, où j'ai eu à traiter des scrophuleux, des dartreux, des malades affectés des mêmes maux que cette dame, je n'ai jamais éprouvé ni prostration de forces, ni aucun symptôme de réaction contagieuse. Il paraît, et j'en conclus

que le fluide vicé est remplacé, au fur et à mesure, par un fluide plus pur et mieux élaboré.

A l'égard des crises, et particulièrement du sommeil magnétique, je dois avouer que je ne les ai jamais considérés que sous leur rapport avec le malade et avec la maladie : tout ce qui était étranger ou trop sublime devenait, pour moi, moins un objet de curiosité, d'enthousiasme et de ravissement, qu'un sujet d'admiration, mêlé de ce sentiment d'effroi dont on est saisi malgré soi à l'approche d'un abîme dont on ne peut découvrir le fond. Je ne puis me détacher encore suffisamment de mes facultés corporelles et humaines, pour me trouver en harmonie avec les inspirations purement intellectuelles de ce souffle émané de l'Esprit divin. Autant, et peut-être plus que beaucoup d'autres magnétiseurs, j'ai été à même d'observer cet état presque surnaturel, dans des individus exclusivement soumis à ma volonté, et aux impressions de l'agent physique qui lui servait d'intermédiaire. Il n'est rien, dans les faits les plus merveilleux que j'ai lus ou entendu raconter, dont je n'aie la conscience ou le témoignage, par mes propres yeux ; eh bien ! quelle leçon, quel fruit en ai-je retiré ? La cer-

itude qu'il n'y a qu'à gagner à se tenir dans ce juste milieu, sur cette ligne indivisible où l'incrédulité de l'orgueil scientifique et l'es-pèce de fanatisme des néophytes et des spiri-tualistes par système ne restent jamais.

Me bornant à traiter des corps malades, et mon unique but étant de les guérir, je n'am-bitionne plus de faire ou de rencontrer des somnambules; premièrement, j'ai trop de con-fiance dans l'action du magnétisme animal comme remède, pour croire ne pouvoir pas me passer de leur assistance; secondement, parce que ces êtres privilégiés, sont trop mobiles, trop susceptibles de tomber dans les erreurs de la médecine conjecturale, aux moindres contrariétés qu'ils éprouvent phy-siquement ou moralement; soit que les causes de perturbation soient dépendantes ou indé-pendantes d'eux-mêmes; troisièmement, parce qu'ils finissent souvent par devenir égoïstes, impérieux, présomptueux, en un mot, des rêveurs. Pour peu que le magnétiseur ne se regardant que comme manivelle, n'ose pas les retenir, et les dissuader des bévues où les jet-tent leurs fausses sensations, pour peu qu'il les laisse magnétiser par d'autres, la multiplicité des consultations et des rapports avec des per-

sonnes mal intentionnées pour le magnétisme, ou avec celles qui n'ont pour mobile qu'une curiosité étrangère aux maladies, altère et dénature, petit à petit, les facultés du sens interne. On ne peut trop insister sur la nécessité de se rendre le seul possesseur, le seul directeur des somnambules qu'on a entrepris, et qu'on affectionne. Autant il est possible d'étendre peu à peu leur sphère d'activité, et de dissiper les obstacles qui entravent leur clairvoyance, autant il est difficile de les empêcher de la dépasser, et surtout de les faire rentrer dans les limites des sensations et pressensations, dont les organes des sens externes et du sens interne sont susceptibles.

La carrière qu'ont à explorer les magnétiseurs qui veulent être impartiaux et juger à tête rassise, est si féconde en phénomènes divers, parmi lesquels il s'en présente quelquefois qui ne peuvent, par leur nature, se rapporter à aucune catégorie, qu'il est à regretter qu'après une longue suite d'expériences comparatives, faites dans les hôpitaux militaires qui sont plus sous la main du Gouvernement, moins asservis aux préjugés et aux formes nécessaires à l'existence des Facultés de médecine que les hospices civils ;

qu'il est à regretter, dis-je, que l'on n'y ait pas encore introduit en France, comme on l'a fait en Prusse, le traitement du magnétisme animal. Il est hors de doute, pour tous ceux qui ont appliqué auxiliairement cet agent aux maladies et aux opérations chirurgicales, que le succès a surpassé leur attente, en accélérant les cures; en diminuant et faisant même cesser, presque à vue d'œil, les circonstances défavorables: je veux dire les symptômes de mauvais augure, dans tous les cas de guérison possible.

Parmi les faits et les expériences dont j'ai à rendre compte, je dois borner mon choix, et ne m'arrêter qu'à ceux qui peuvent servir de fondement et d'explication aux principes, ainsi qu'à la méthode que j'ai annoncé avoir adoptés. Ils seront en petit nombre, parce que les *Annales* et la *Bibliothèque du Magnétisme animal* fournissent de ces exemples; ils seront précis, parce que les conséquences qu'on en tirera en seront plus péremptoires.

PREMIER TRAITEMENT. — Juin 1818.

La nommée Jeanne, fille âgée de vingt-deux ans, vachère transformée à la ville en fille de bras, de très-épaisse nature, au phy-

siqué comme au moral, bornée à son chapelet dans ses relations spirituelles, tendait visiblement à une dissolution générale. Il y avait suppression depuis huit mois; bouffissure, teint jaune, lèvres décolorées, humeur mélancolique. Elle était à Nantes au service d'une de mes nièces, dont le médecin, homme de beaucoup d'esprit, d'habileté et de réputation dans son art, lui avait administré les remèdes appropriés à sa situation. Alternativement les martiaux et les sangsues avaient été inutilement employés. Enfin, comme elle allait de mal en pis, le hasard me la fit remarquer; je dis le hasard, parce que personne ne m'avait parlé de sa maladie. Elle et sa maîtresse ayant accepté ma proposition de la magnétiser, je la magnétisai : elle me marqua de la sensibilité dès la première séance ; à la seconde, elle dormit ; les paupières restèrent collées : il me fallut les ouvrir magnétiquement ; à la troisième, elle devint somnolente, et voici le résumé de nos communications durant les crises de sommeil.

Première séance.

Dormez-vous? — Oui, mais point comme je fais ordinairement. — Quelle différence y trouvez-vous? — C'est que je vous entends

quand vous me parlez. — Qu'est-ce qui vous a fait dormir ? — C'est vous, en me tenant les pouces, et en me passant les mains devant les yeux et la poitrine. — Est-ce parce qu'il en sort quelque chose ? — Oui. — Que voyez-vous ? — Je le sens plus que je ne le vois. — Que sentez-vous ? — Beaucoup de chaleur, comme du feu que vous souffleriez en moi. — Vous ne voyez rien ? regardez bien. — Ah ! si fait, je vois sortir de vos mains une petite fumée bien claire. — Ce que je vous fais est-il bon ? — Oui ; j'étais plus malade encore que je ne paraissais, un mois plus tard vous auriez eu de la peine à me guérir. — D'où l'augmentation de votre maladie provient-elle ? — Des douze dernières sangsues qu'on m'a mises ; j'ai trop perdu de sang, il faudra du temps pour me rétablir. — Quel remède faut-il vous faire ? — Je n'ai besoin à présent que de votre magnétisme ; il me fortifiera et me fera revenir mes règles. . . . Je vous dirai une autrefois ce qu'il faudra faire pour cela. — Vous sentez-vous plus agitée depuis que je vous magnétise ? — Certainement : j'ai déjà fait du chemin, j'en sue ; tâtez mon cou. — Avez-vous assez dormi ? — Laissez-moi encore dormir quelques minutes. — Pourriez-vous

vous réveiller sans mon secours ? — A force, à force ; mais je resterais engourdie toute la journée, comme quand vous avez commencé à me fermer les yeux, et j'aurais mal à la tête. — Qu'éprouviez-vous avant ? — Un engourdissement qui parcourait tout le corps, et puis quelque chose qui me pressait la tête et les paupières. J'avais de la pesanteur aux cuisses et aux jambes ; je trouvais du plaisir à me reposer et à sentir arriver le sommeil. — Quand voulez-vous que je vous magnétise ? — Demain, à cinq heures après midi. — Entendez-vous madame qui parle ? — Non ; est-ce qu'elle est là ? Je n'entends et ne vois que vous. — Combien de temps faudra-t-il demain vous magnétiser ? — Trois-quarts d'heure. — Comment vous trouvez-vous, depuis que je vous fais de ces grandes passes de la tête aux pieds ? — Moins lourde, plus légère.

Deuxième séance.

Comment êtes-vous aujourd'hui ? — Mieux. Dans quelque temps vous me ferez prendre des eaux minérales, pour refaire mon sang qui coule trop lentement. — Pourquoi ? — Parce qu'il y a trop de blanc et *d'écume* dedans. — Quelles sont les eaux qui vous conviennent ?

— Celles où il y a beaucoup de fer; celles de l'Ebaupin. — Celles de la Barberie ne sont-elles pas bonnes aussi? — Si fait; elles sont plus près, mais elles sont bien moins fortes. — Est-ce que vous en pouvez juger? — Certainement; je les vois et je les compare ensemble. — Voyez-vous la source de celle de l'Ebaupin? — Oui, elle est bien loin de la fontaine où l'on va boire. Elle coule à travers de grandes carrières noires remplies de fer, et en dissout toujours des miettes qui ne se déposent qu'au fond de la fontaine et sur des pierres, quand l'eau est en repos; je vois la petite rigole qu'on a faite pour réunir les eaux des sources et les conduire à la fontaine. — Y a-t-il dans les eaux de l'Ebaupin autre chose que du fer? — Je ne sais pas. — Regardez-y bien? — Oui, je vois bien d'autres petites choses, mais cela ne m'intéresse pas, et je n'en pourrais pas rendre compte.

Troisième séance.

Comment cela va-t-il? — Bien. — Avez-vous bien dormi? — Oui, mais pas de la même manière que vous me faites dormir. — Comment le magnétisme vous fait-il dormir? — En m'engourdissant petit à petit les sens, jusqu'à

ce que mes yeux se ferment et mes oreilles se bouchent ; alors ça me fait éprouver un calme en dedans qui m'endort , et , dans cet état là , je suis bien heureuse. Je ne vois et je n'entends que vous.

N. B. A cette séance , désirant que le médecin dont j'ai parlé fût présent , et la questionne lui-même sur son état , j'ai demandé à Jeanne si cela ne la contrarierait pas. — Non , monsieur , d'abord que ça vous fait plaisir.

Le médecin. Jeanne ? m'entendez-vous ? L'isolement étant complet , elle n'entendait pas et ne pouvait donc pas répondre : le rapport étant établi , les demandes et les réponses se succédèrent , ainsi que j'en vais donner l'analyse.

Le médecin. Quelle maladie avez-vous ?

La malade. C'est la suppression qui en est cause ; mais le commencement vient de chagrin (et elle pleure). L'on m'a trop tiré de sang.

Le médecin. Je ne vous ai point ordonné de saignée.

La malade. Ce n'est point vous , je le sais bien ; c'est madame qui m'avait fait poser ces douze sangsues : elles m'ont rendue bien ma-

lade. Il ne faut pas le lui dire, cela lui ferait de la peine. Encore dix jours magnétisée, ensuite je prendrai l'émétique, 2 grains dans trois petits verres d'eau ; trois fois vomir, et deux fois aller à la selle.

Le magnétiseur. Que faire après ?

La malade. Boire pendant quinze jours des eaux minérales à l'Ebaupin ; elles sont vingt , non , vingt-deux fois plus fortes que celles de la Barberie.

Le médecin. Mais vous ne pouvez pas y aller à pied ?

La malade. Ah ! oui ; il y a trop loin , cela me fatiguerait trop de faire ce chemin - là tous les matins, par cette chaleur ; eh bien, il faudra que je prenne près du double des eaux de la Barberie , pour qu'elles me fassent le même bien.

Le magnétiseur. Il y aurait à craindre d'être arrêtée.

La malade. Ce n'est pas là ce que je crains ; il ne m'arriverait point de mal. Je ne serais point arrêtée (c'était pendant la guerre des cent jours, dans la Vendée), mais je courrais risque d'attraper une fluxion de poitrine.

Le magnétiseur. Combien faudra-t-il que vous buviez de verres des eaux de la Barberie ?

La malade. Le premier jour deux verres, et, de deux en deux, jusqu'à quinze par voyage. J'emporterai les quatre derniers dans une bouteille, que je boirai en m'en revenant.

Le médecin. Pourquoi ces eaux vous sont-elles bonnes ?

La malade. Parce qu'elles contiennent du fer.

Le médecin. Eh ! c'était des préparations de fer que je vous faisais prendre.

La malade. Oui, je le vois bien à présent ; mais c'est que je ne le savais pas quand vous me donniez cette poudre ; je n'en prenais pas assez parce que je ne pouvais l'avaler, et que ça me répugnait, etc.

Dans les dernières séances, à quelques petites expériences près, dans lesquelles l'effet de l'isolement et des rapports entre cette malade et les diverses personnes de la famille ou de la maison a été toujours constant, j'ai eu la satisfaction de la voir arriver progressivement à une guérison parfaite.

Le caractère de son somnambulisme était le goût et le plaisir de voyager pour sa santé, dans des pays dont elle me faisait des descriptions charmantes. Elle me fit magnétiser une

bouteille avec laquelle elle apaisait, ses coliques, ses maux d'estomac, et dans laquelle elle comptait boire, et a bu en effet, ses eaux minérales, pour les rendre plus efficaces.

La veille de prendre ses deux grains d'émétique, ses règles parurent, et l'on crut que c'était une contre-indication. Je proposai de s'assurer du parti qu'il y avait à prendre, en essayant de l'endormir, quoiqu'elle eût dit, à la dernière séance, qu'il n'était plus nécessaire de la magnétiser. Au bout de quelques minutes le sommeil critique eut lieu, et elle s'y moqua de nos inquiétudes; elle annonça, au contraire, en riant, que l'émétique ne lui en ferait que plus de bien; mais qu'elle ne commencerait à vomir que quand elle se serait levée, parce que le mouvement ferait partir l'humeur. Elle répéta qu'elle vomirait trois fois, et aurait deux autres évacuations, ce qui fut justifié par le fait: le temps et les doses de verres d'eau furent exactement observés. Elle était on ne peut mieux portante à la fin du mois de juillet: elle n'a pas cessé de jouir d'une santé à toute épreuve; elle a même acquis une gaîté, une facilité de parler, un bon sens enfin, qu'elle était bien loin d'avoir avant ses crises magnétiques.

DEUXIÈME TRAITEMENT.

La fille nommée Jeanne Boissy du Landa, commune de Vertou, était depuis dix-huit mois, par suite de peur, de suppression, de chagrin du départ de son frère comme conscrit, atteinte d'un vomissement qui, se répétant sur la fin dix à douze fois par jour, ne lui permettait plus de rien garder de ce qu'elle mangeait. Tombée dans un tel état de maigreur et de faiblesse, qu'elle pouvait à peine se tenir sur ses jambes, sa peau était, à la lettre, collée sur les os, et les yeux lui sortaient de la tête. Il y avait plus de six mois qu'elle n'était allée à sa paroisse. Lorsque je voulus entreprendre de la traiter par le magnétisme, on chercha à me détourner de cette idée, dans la persuasion où l'on était qu'elle mourrait entre mes mains, et que l'on m'imputerait sa mort. Je surmontai ces craintes, et je commençai son traitement, qui fut toujours isolé, au mois de septembre 1815. Au bout de dix séances, les vomissemens, qui dès la troisième avaient considérablement diminué, cessèrent; elle mangeait et digérait. Les forces revinrent, toutes les

fonctions naturelles reprirent leur cours successivement : les joues et les lèvres, de pâles et livides qu'elles étaient , acquirent une teinte d'incarnat qui annonçait qu'elle avançait vers sa guérison. En effet , avant le mois expiré , elle fut en état d'aller au marché de Nantes , éloigné de son habitation de cinq-quarts de lieue ; son traitement n'a offert aucun phénomène digne de fixer mon attention ; elle n'a sommeillé que trois ou quatre fois , et n'a éprouvé d'autres sensations que de la chaleur, et un bien-être qui , dès le premier jour , a été si marqué , qu'elle attendait impatiemment l'heure de la séance, venait avec empressement chez moi , et n'a cessé de me montrer autant d'attachement que de confiance.

Je lui ai fait prendre , vers la fin , pendant neuf jours , des eaux minérales de l'Ebaupin , depuis un verre jusqu'à neuf. Elle a pu faire les vendanges cette année-là même , et partager tous les autres travaux de ses parens. Peu après elle a été placée au Coin , belle terre limitrophe de la princesse de Vertou , à la tête d'une basse-cour considérable , que je croyais au-dessus de ses forces , et où elle est pourtant restée plus de deux ans bien portante.

TROISIÈME TRAITEMENT. — FÉVRIER 1816.

Le nommé Visoneau, âgé de trente-trois ans, maréchal - ferrant au village de Portillon en Vertou, a été guéri, en trois mois au plus, et par mes soins, à un traitement simple, c'est-à-dire isolé, d'une maladie de poitrine très-grave. Devenu somniloque et clairvoyant pour lui, dès la troisième séance, ayant dormi seulement dans les deux premières, il me fit l'aveu que son mal était occasionné par le reflux d'un dépôt d'humeurs qu'il avait intérieurement en forme de tumeur, dans le bas-ventre, du côté gauche; et que ce dépôt provenait de la quantité de nitre qu'on lui avait conseillé de prendre pour se faire enfler, et se mettre ainsi dans le cas d'être renvoyé du régiment; que celui qui lui avait indiqué ce moyen d'exemption de service, lui avait aussi prescrit un régime et des remèdes à faire quand il serait chez son père, pour se guérir, en arrêtant l'effet relâchant du nitre; mais qu'ayant perdu cette ordonnance et se trouvant bien portant, il n'y avait plus songé, et s'était marié; que ce n'est que plus de deux

ans après que ce dépôt s'est ouvert, et, enfin, qu'il voyait une plaie dont le pus, repompé vers la poitrine, le mettait en grand danger. Sans entrer dans tous les détails de ses diverses crises somnambuliques, quelque curieuses et intéressantes qu'elles puissent être, si les *Annales* et la *Bibliothèque du Magnétisme animal* n'existaient pas, et n'étaient pas remplies de faits de même nature, je me bornerai à citer la cure radicale de ce bon et honnête Visoneau, comme une des plus incontestables et des plus propres à inspirer de la confiance. Je ne le magnétisais que deux ou trois fois par semaine. Le sirop qu'il composa et s'ordonna pour boire pur, par cuillerée, dès sa première consultation, paraît y avoir beaucoup contribué. C'était le jus qui coulait d'un mélange, couche par couche, de limas, de betteraves rouges, de mélasse et de navets, laissés dans un pot couvert sur la cendre chaude pendant douze heures; il recommanda d'en faire une moindre quantité à la fois, et de la renouveler, pour éviter que le sirop ne s'aigrît. Ce fut encore durant un de ses sommeils critiques, qu'effrayé du danger que courait son fils, âgé de deux ans, par les vers dont il était plein, il prescrivit, pour l'en délivrer, le mercure

doux (calomel), à la dose d'un demi-grain, d'abord, et d'un grain ensuite, pendant six jours : remède qui fut employé, et rendit la santé à l'enfant. Son traitement, commencé à la mi-février 1816, a été couronné de succès, vers le 15 mai suivant.

QUATRIÈME TRAITEMENT. JUIN 1818.

Le nommé Dubois-Maillard, de Vertou, marin de profession, âgé de trente ans, à la suite d'une submersion de canot à la côte d'Afrique, qui l'exposa à être battu par les vagues de la mer, pendant plusieurs heures, ce qui lui occasionna une maladie de six mois, revenant en France, à peine convalescent, et déjà attaqué d'une toux continuelle, reçut sur le côté droit, par la chute d'une poulie dans une manœuvre, un coup si violent, qu'il en tomba évanoui, et qu'il vomit beaucoup de sang. Faute de chirurgien il ne fut pas saigné; il n'eut que de l'eau pour tout remède le reste de la traversée. Arrivé depuis quatre mois dans mes environs, il allait en empirant de jour en jour, lorsque sa femme et sa mère vinrent me prier de le recevoir à mon trai-

tement, qui était en vigueur depuis près d'un an. Ce fut avec une sorte de répugnance et après m'y être refusé plusieurs fois, que je consentis à voir ce malheureux homme, que je croyais sans ressources, d'après ce qui m'en avait été dit. On profita d'un bateau, et on le traîna du rivage à ma cabane. Sa physionomie, son teint, la puanteur de son haleine, une toux perpétuelle, accompagnée de sifflement prolongé, tout me confirmait dans cette idée. Je ne tirai quelque augure favorable que de celle d'un dépôt qui serait venu à la suite du coup qu'il avait reçu de cette poulie. En conséquence, je le fis s'attacher aux cordes d'un de mes arbres, dont il se mit, en forme de topique, une partie sur le côté où il avait reçu le coup; et moi, à pointe de bras, détournant la tête, je l'y magnétisai environ une heure et demie, à trois ou quatre intervalles différens; je vis avec un grand intérêt que l'action se porta tout de suite au côté droit, et y réveilla les douleurs, au point de le faire suer: ses moindres expectorations infectaient. Dans l'impossibilité ou il était de venir souvent au traitement, vu sa faiblesse, la distance des lieux et le mauvais effet de sa présence sur les autres malades, je lui composai une bouteille magnétique armée

d'un fer en pointe et d'une corde, qu'il emporta, et avec laquelle je lui ordonnai de se coucher en se ceignant de la corde. Je l'engageai à prendre tous les jours une cuillerée de jus de cresson dans deux de sirop d'althéa, le matin à jeun; et, dans ses quintes de toux, une cuillerée à café de ce même sirop d'althéa, tout pur; et enfin, je le laissai maître de revenir me voir au bout de huit jours, s'il en avait la force et la commodité.

J'ai su le lendemain que la bouteille lui avait, entr'autre bien, procuré un bon sommeil; et le surlendemain, qu'après avoir vomé une cuvette de pus et de sang caillé, il se trouvait beaucoup soulagé. Ce mieux se soutint de manière à ce qu'il put être exact au rendez-vous de la huitaine que je lui avais donné. Le changement était déjà si remarquable, que j'en conçus l'espoir d'une guérison plus prompte et plus complète que je ne l'avais pensé; en effet, bientôt ce malade put se rendre tous les jours au baquet. Il continua à rendre du pus par la bouche, jusqu'à ce que tout le dépôt que j'avais supposé fut expulsé; ce qui me fut annoncé par une somnambule, que dirigeait la bienfaisante et respectable madame des Mazures de Rennes, lors de la visite qu'elle

eut la bonté de me faire un ou deux mois après le commencement du traitement du malade en question. Il est guéri ; disait-elle : mais il crachera encore un peu de pus ; elle en indiqua les jours , qui étaient prochains ; elle conseilla trois bains , qui devaient finir la cure. Effectivement , depuis , mon pauvre Dubois a été à même de travailler : il a engraisé , a repris des forces , et est venu me remercier après les vendanges , de l'avoir rendu à la vie et à sa famille.

SUITE

Du traitement de madame Vermot.

(Troisième mois.)

Le lundi 3 mai. La faiblesse extrême de madame Vermot continue : elle n'a senti remuer son enfant que deux jours. Elle a beaucoup d'inquiétudes dans son état naturel. En crise magnétique, elle n'en témoigne pas autant.

Son mari est devenu plus attentif, plus soigneux ; il ne manque pas de se trouver tous les soirs à l'heure où Ribault vient magnétiser sa femme, et le rapport entr'elle et lui est établi. Quand je partirai pour Busancy, il pourra remplacer Ribault.

Une chose fort remarquable, est la propension qu'a madame Vermot, toute faible et languissante qu'elle est, à s'occuper des autres malades, ce qui semblerait confirmer ce que j'ai observé plusieurs fois : savoir, que la luci-

dité somnambulique s'accroît souvent chez de certains individus, à mesure et dans la proportion que leurs forces organiques décroissent et s'oblitérent.

Madame Vermot apprend un de ces jours derniers qu'une femme, cuisinière, et demeurant au second étage de la maison qu'elle habite, est fort malade et souffrante de douleurs aiguës dans le ventre. Pouvant à peine se soutenir elle-même, et sans en prévenir son mari, elle monte à ce second étage, et trouve en effet cette femme dans son lit. Quoiqu'elle n'eût jamais vu magnétiser personne, l'idée lui vient aussitôt de vouloir soulager les maux de cette malade : elle avait vu seulement comment Ribault s'y prenait. Elle pose donc ses mains sur le côté de cette femme, et au bout de deux minutes, non seulement elle lui apaise toutes ses douleurs, mais elle lui voit fermer les yeux et s'endormir paisiblement..... Sachant qu'elle parle lorsqu'elle est endormie, elle questionne sa malade, qui lui répond qu'elle est bien, et que le magnétisme la guérira. Mais l'heure de sept heures et demie, où Ribault devait être venu chez elle, étant arrivée, elle dit à sa malade endormie l'obligation où elle est de la quitter. Eh bien ! lui répond celle-ci, descen-

dez, et quand vous aurez fini, vous reviendrez m'éveiller.

Madame Vermot, redescendue chez elle, ne dit rien à Ribault ni à son mari de ce qu'elle venait de faire. Elle est magnétisée, reste une heure environ dans l'état magnétique, et ce n'est qu'après avoir été remise dans l'état naturel, qu'elle leur dit, en les quittant précipitamment : Je m'en vais réveiller là-haut une femme que j'y ai laissé endormie.

Je n'ai su ces détails que le lendemain. La magnétisée par madame Vermot avait passé la nuit tranquillement, et ses douleurs de côté ne lui étaient point revenues.

Le lundi 10 mai. L'état de faiblesse et de langueur de madame Vermot ne fait que s'accroître. Son mari continue avec autant d'exactitude que cela lui est possible, à lui poser les mains sur l'estomac aussitôt qu'elle a mangé; mais le peu de nourriture qu'elle prend, lorsqu'elle ne la vomit pas, continue toujours à passer et à se convertir en eau.

La malade a eu la fantaisie de manger un peu de pommes de terre frites; une autre fois, elle s'est ordonnée, en crise, des lentilles à l'huile et au vinaigre, et elle a fort bien digéré ces deux alimens.

Elle dit que le magnétisme seul la soutient ; que, sans ce secours, son enfant mourrait, tant il est faible et souffrant ; elle entrevoit, pour la semaine prochaine, beaucoup de danger pour lui, et, par suite, pour elle-même.

Quant à la malade qu'elle avait endormie deux fois, elle a dit ne pouvoir continuer à la magnétiser ; mais que, sans prendre cette peine, elle pourrait la guérir.

Voici ce qu'elle a dit de cette malade, et l'ordonnance qu'elle lui a faite le mardi 11 mai.

Les douleurs de la malade proviennent d'humeurs de lait dans le côté. Pour remède, il faut qu'elle prenne tous les jours, à sept heures du soir, un lavement composé ainsi qu'il suit : Couper deux grosses carottes par tronçons, les faire cuire à gros bouillons, dans une pinte et plus d'eau jusqu'à réduction de la capacité de la seringue, s'abstenir de la limonade ordonnée par le médecin, et prendre en place une tisane composée d'une infusion d'orge et de fleurs de tilleul, dont elle boira toutes les fois qu'elle aura soif. Si, à partir du mardi 11 mai, elle suit exactement cette ordonnance, le samedi 15, le lait commencera à s'évacuer, et elle dira ce qu'il faudra faire ensuite.

J'ai su que, dès le surlendemain, il y avait eu des évacuations laiteuses, que la fièvre avait cessé, et que le samedi la malade était venue chercher dans la boutique d'épicerie ce qui lui était nécessaire ; mais il faudrait que madame Vermot pût la revoir, et s'en occuper de nouveau, et c'est, je le crains bien, ce qu'elle ne sera plus en état de faire.

Le lundi 17 mai. Madame Vermot a été toute la semaine dernière dans l'état le plus déplorable. Questionnée sur son enfant, elle refuse de s'en expliquer ; toutes ses nuits ont été sans sommeil et sans repos : son mari lui prodigue heureusement, par son magnétisme, la force de supporter sa pénible situation.

Afin de lui éviter le dégoût que lui cause l'odeur des alimens qui se préparent chez elle, c'est depuis quelques jours chez moi que Ribault apprête tout ce dont elle a besoin ; il a soin, de plus, de magnétiser tout ce qu'elle prend.

Il y a deux jours que madame Vermot a intimé en crise à son mari l'ordre très-express de faire dire des messes * pour elle à sa paroisse, et de faire brûler, devant lui, des cierges bénis devant l'autel de la sainte Vierge. Si tu exécutes ponctuellement ce que je te dis, lui a-t-elle ajouté, je m'en trouverai bien, et tu

ne seras pas long-temps sans t'en apercevoir ; mais il ne faut rien me dire de cela dans mon état naturel , cela m'inquiéterait (1).

J'ai su que madame Vermot, la nuit de samedi dernier à dimanche, avait un peu dormi, qu'elle avait même, en crise magnétique, donné à son mari des nouvelles rassurantes de sa santé. Vermot a fait faire exactement à

(1) Les magnétiseurs seuls apprécieront à leur valeur réelle, les pratiques pieuses ordonnées dans cette occasion par madame Vermot à son mari ; qu'il me suffise de dire qu'à Ribault elle ne les eût probablement pas prescrites, non qu'elle eût redouté qu'il les eût dédaignées ou méprisées, mais parce que, certaine comme elle l'était de sa foi au magnétisme, elle n'eût pu craindre que sa volonté d'en faire usage pour elle, eût pu jamais s'affaiblir ou être ébranlée par le danger apparent de sa situation. Mais il n'en était pas de même de son mari, qui, novice encore au magnétisme, ne pouvait ni n'aurait même pu raisonnablement s'y abandonner. Or, quel secours plus puissant pour étayer sa faiblesse pouvait-elle l'engager à implorer, que celui de Dieu, par l'intercession de celle qui, selon la foi des chrétiens, est auprès de lui, dans le ciel, la sauvegarde des faibles et la protectrice des infortunés ? O lumière du magnétisme de l'homme, que d'un pôle à l'autre du monde vous avez de ténèbres à dissiper !

(Note du rédacteur.)

l'église, tout ce que sa femme lui a prescrit ; s'il continue les mêmes pieuses observances (et sûrement il n'y manquera pas) jusqu'à mercredi, elle pourra, le jeudi suivant, jour de l'Ascension, aller à la grand'messe à sa paroisse. Il ne faudra point la prévenir de ce projet, ni lui faire la moindre objection lorsqu'elle voudra l'exécuter.

Du lundi 24 mai. Madame Vermot qui, depuis un mois, ne sent plus remuer son enfant, et qui, lorsqu'on lui en parle dans son état magnétique, ne répond que d'une manière vague et évasive, a dit à Ribault, mercredi dernier (en écrit) : Il vient de se faire en moi une révolution qui change ma situation ; et va exiger bien des ménagemens. Voyez, lui a-t-elle dit, je n'ai plus de ventre ; mon enfant n'est plus à la place où il était. Et sur les questions qui lui ont été faites à cet égard, elle a dit que le cordon qui retenait son enfant s'était distendu, qu'il était tombé, comme il arrive avant les couches ordinaires, et que, posant à présent sur le bassin, elle allait en être bien fatiguée ; mais qu'il ne faudra pas le lui dire lorsqu'elle sera éveillée, afin de ne pas l'inquiéter. Il n'y a donc rien à craindre ? lui a demandé Ribault. Non pour moi, lui a-

t-elle répondu. — Et pour votre enfant ? — Silence et soupirs.

Malgré qu'elle eût beaucoup souffert, qu'elle n'eût point dormi la nuit de mercredi à jeudi, et ne se soit levée qu'à dix heures, madame Vermot est sortie de chez elle à dix heures et demie, est allée seule à l'église, n'est rentrée chez elle qu'à près de midi, et cette course ne l'a point incommodée.

Dans la séance du soir, elle a confirmé à Ribault tout ce qu'elle lui avait dit la veille, mais sans s'expliquer plus nettement sur la vie de son enfant. Avant de sortir de crise, elle lui a dit d'un ton imposant : Il faut, M. Ribault, que vous preniez un engagement avec moi, et que vous me promettiez de le tenir. Et sur ce que Ribault lui a objecté que n'étant point le maître de son temps, il ne pouvait en disposer sans mon autorisation : M. de Puy-ségur, a-t-elle repris, ne s'y opposera pas, j'en suis sûre. — Eh bien ! a dit Ribault, parlez, madame Vermot ; qu'exigez-vous de moi ? — Que vous me promettiez de revenir, et de vous trouver ici près de moi le jour que j'accoucherai. — Et comment pourrai-je le savoir ? — Je vous le dirai peut-être avant votre départ ; autrement ce sera Vermot qui, de ma

part , vous l'écrira à Buzancy. Elle s'est ordonné de se frotter le bas-ventre tous les jours, soir et matin , avec de la forte eau-de-vie , et d'en appliquer la nuit une compresse sur son nombril.

J'ai su tous ces détails de Ribault , le lendemain vendredi , et n'ai rien objecté , comme on le pense bien , à ses engagements.

L'accoucheur de madame Vermot (M. Pasteur), mandé par elle , est venu la voir le samedi dans la journée ; et le soir , dans sa séance magnétique , elle m'a dit qu'il avait jugé , comme elle , que la dilatation du cordon ombilical était la cause de la révolution qui s'était faite dans sa grossesse ; qu'une fausse-couche était la suite ordinaire de ces accidens , mais que cependant il était possible que son enfant vint à terme , qu'il y en avait des exemples. Il a ordonné , comme moi , m'a-t-elle dit , la fomentation d'eau-de-vie ; de plus , des bains , une saignée ; et si de fortes douleurs me reprénaient dans le bas-ventre , de prendre quinze gouttes de laudanum. Voilà qui est à merveille , lui ai-je dit. Mais dans l'état où vous voilà , madame Vermot , vous en devez savoir autant et plus que votre accoucheur. Voyons ; que pensez -vous de tout ce qu'il vous dit ?

Exécuterez-vous ses ordonnances? — M. Pasteur, m'a-t-elle répondu, est un très-habile accoucheur; il connaît bien mon état, il a bien jugé ma situation. J'avais déjà bien pensé comme lui qu'une saignée et des bains me seraient salutaires... Mais il faut encore attendre. Quant aux quinze gouttes de laudanum, c'est beaucoup trop; si j'en avais besoin, il ne m'en faudrait prendre que cinq. Une plus grande quantité m'engourdirait, m'appesantirait trop; mes organes sont si affaiblis! — Et de votre couche? de votre enfant enfin, qu'en pensez-vous? — Je le dirai plus tard à M. Ribault. Cette réticence de madame Vermot, au sujet de son enfant, est très-remarquable; car de deux choses l'une; ou elle ne le voit pas (ce qui pourrait être), ou, le voyant mort, elle ne veut pas qu'on puisse le lui apprendre dans son état naturel (ce qui me semble plus probable). Au reste, ce mystère doit bientôt être éclairci.

Du samedi à ce matin lundi 24, la situation de la malade n'a point changé. Le magnétisme deux et trois fois le jour par son mari, et tous les soirs par Ribault, est ce qui seul soutient sa frêle existence.

Comme la crise d'anévrisme de la femme

Maréchal n'est que pour le 2 de juin, et que notre cahier du mois de mai ne s'imprimera que dans le courant de juin, si je suis encore à Paris lundi, j'écrirai ce jour-là tout ce qui se sera passé dans la semaine. .

Le lundi 31 mai. Madame Vermot s'était ordonné un bain, après lequel elle pourrait parler plus pertinemment de son état. En effet, elle a dit à Ribault, mercredi dernier, qu'elle ferait une fausse-couche, mais que, ne devant pas la provoquer, il ne fallait pas qu'elle se baignât davantage, ni qu'elle se fit saigner. Du reste, pas un mot sur l'existence de son enfant. Le jeudi ou le vendredi, elle a fixé au 8 juin l'époque où Ribault doit se trouver à Paris; et sur la représentation que son mari lui a faite qu'il ne devait pas être nécessaire de déranger M. Ribault pour cela, et que lui, qui la magnétise tous les jours, pourrait fort bien le remplacer, elle lui a répondu: Non, mon ami, tu ne le pourrais pas; tu en aurais bien le désir et la bonne volonté, je suis sûre de ta tendresse pour moi; je vois bien, de plus, qu'à présent tu as croyance et confiance au magnétisme; mais qui peut répondre qu'au moment de mes grandes douleurs, tes affaires de commerce, la vente à ta boutique, ou la peine

que tu éprouverais ne te forceraient pas à me quitter ou à ne plus me secourir ? Non , personne auprès de moi ne peut remplacer M. Ribault. Elle a consenti , au reste , qu'on lui annonçât sa fausse-couche dans son état de veille ; et l'assurance que Ribault lui a donnée de revenir à Paris , et de se trouver auprès d'elle ce jour-là , assurance que je lui ai confirmée , la tranquillise entièrement sur les suites de cet évènement.

Je quitterai Paris demain matin , sans aucune inquiétude sur la santé de madame Vermot , et j'engage tous ceux de mes lecteurs qui s'intéressent à elle , à partager ma sécurité.

LETTRE

A M. le marquis de Puységur.

Besançon, le 26 décembre 1818.

MONSIEUR LE MARQUIS,

Il y a bien long-temps que je n'ai eu l'honneur de vous écrire; je ne voulais point abuser de votre complaisance à correspondre avec moi, et j'attendais que j'eusse quelque chose d'intéressant à vous communiquer. J'avais écrit en automne des notes volantes sur un traitement qui a présenté quelques faits assez singuliers. Je croyais les avoir mises avec d'autres papiers que j'ai apportés ici de la campagne, et je me disposais à les mettre au net, afin de vous en faire part, lorsqu'en arrivant je me suis aperçu que je les avais oubliées: je rédigerai de mémoire un petit précis des faits, ou j'attendrai mon retour à la campagne, afin de vous l'envoyer plus exact pour la Société du Magnétisme. En attendant,

je vous ferai part de ce qui m'est arrivé il y a quelques jours.

Un de mes amis me proposa d'aller voir au Collège royal de Besançon, un somnambule naturel qui faisait un grand tapage, et que plusieurs personnes avaient peine à contenir. J'acceptai sa proposition, et nous arrivâmes à l'heure où les accès commençaient ordinairement. Nous attendîmes une heure en vain. Pendant ce temps, on me raconta tous les hauts faits du crisiaque. Il avait, la veille, mis en fuite l'aumônier, déchiré des rideaux dont on me montra les lambeaux, galopé sur un cheval imaginaire, et fait beaucoup d'autres choses, pendant lesquelles il avait conversé avec tout le monde, mais sans reconnaître personne; et constamment il avait pris monsieur le censeur pour sa sœur, qui n'habite point Besançon. Le surlendemain, mon ami me dit qu'il était convenu avec monsieur le censeur de me prier de magnétiser ce jeune homme. J'y consentis bien volontiers, et je parvins à le mettre en somnambulisme. La scène qu'il nous présenta alors fut fort intéressante par la fougue et la franchise de son caractère. Il s'occupa avec la plus ardente tenacité de sa santé, dont il promit le réta-

blissement, et indiqua en grand détail les remèdes et les soins nécessaires. Dès qu'il m'eut prévenu que le sang porté avec excès à la tête était une des grandes causes de ses accès, je passai ma main devant lui avec la volonté de le faire descendre. Il s'écria de suite, avec un enthousiasme vraiment comique : C'est ça, c'est ça, c'est ça. Il était dans le ravissement de la manière dont il voyait le sang descendre à chaque passe. Je continuai ainsi autant qu'il le jugea utile. Bientôt il me témoigna le désir de voir sa sœur : je me refusai à le satisfaire, en lui disant que, s'il pouvait lui être utile, nous nous en occuperions un autre jour. Ma réponse parut lui faire plaisir; mais l'ayant laissé à lui-même, nous nous aperçûmes qu'il venait de s'occuper de son frère, qui est à Paris, lorsqu'il nous dit avec un ton solennel : Si mon frère ne prend pas, à partir du 1^{er} janvier 1819, jusqu'au 1^{er} janvier 1821, deux bains par jour, de sept à neuf heures du matin, et de une à trois heures du soir, il aura un accès semblable aux miens, le 15 janvier 1821, entre trois et quatre heures. Il en éprouvera de semblables quatre jours de suite. Les deux suivans il sera bien portant; puis il éprouvera des maux de nerfs pendant

huit jours, suivis d'une quinzaine de bonne santé, au bout de laquelle les accès recommenceront pour durer trois mois.

Le jeune crisiaque s'aperçut que monsieur le censeur n'ajoutait pas foi à cette annonce : il prit un ton plus solennel encore, et, avec l'accent de la plus intime conviction, il s'écria plusieurs fois : J'en suis sûr ! Je lui fis chercher alors des moyens plus prompts de prévenir les accidens dont il menaçait son frère. Il en trouva bientôt d'assez analogues à ceux qu'il avait indiqués pour lui-même, en recommandant surtout le magnétisme. Il fut très-content lorsque je lui dis que je me chargeais de trouver quelqu'un qui magnétiserait son frère à Paris. Il espérait, sans l'affirmer, le voir somnambule, et recommanda bien qu'il n'y eût que lui et sa mère de présens aux séances qu'on lui donnerait.

Enfin, je fis récapituler au crisiaque tout ce qu'on devait faire les jours suivans pour le guérir. On l'écrivit soigneusement ; puis je lui ouvris les yeux. Monsieur le censeur lui demanda, avec un air de doute, s'il se trouvait bien. Parfaitement, répondit-il ; j'ai la tête bien dégagée.

Le lendemain, j'arrivai au collège dix mi-

nutes avant l'heure indiquée par le somnambule pour le mettre en crise. Monsieur le censeur me reçut avec un air froid qui me parut de mauvais augure. Je demandai si on avait suivi les ordonnances de la veille : on me répondit qu'on ne l'avait pas pu ; et lorsque je voulus magnétiser le jeune homme , on m'expliqua qu'on en avait conféré avec le proviseur, qu'on était convenu que, dans un établissement tel qu'un collège, l'on ne pouvait se permettre d'employer le magnétisme ; que d'ailleurs , le jeune M..... partirait peut-être bientôt, etc. Je me plaignis alors avec beaucoup de calme que l'on m'eût fait faire l'essai de la veille dans un seul but de curiosité. Je protestai que je ne me le fusse jamais permis, si je n'eusse cru être assuré de pouvoir continuer, et que, dans le regret de perdre les moyens certains à mes yeux de guérir un jeune homme qui annonçait de si heureuses qualités, je priais monsieur le censeur et le jeune homme lui-même d'écrire à sa mère que je me chargerais volontiers, si elle voulait bien me confier son fils, de le prendre chez moi jusqu'à entière guérison, que je croyais pouvoir promettre avec certitude. J'ajoutai que, dans cette intention, j'écrirais peut-être moi-même à madame de

M..., dont la circonstance me faisait regretter de n'être pas connu. Puis je saluai monsieur le censeur, après lui avoir observé qu'il avait eu tort de lire au jeune M..., cinq minutes après son réveil, et contre ce dont nous étions convenus, tout ce qui avait été noté de ses dires somnambuliques.

Quelques jours après, le jeune homme devant partir pour rejoindre sa famille à Nancy, vint, accompagné de monsieur le censeur, me remercier, et me prior, selon ma promesse, de lui remettre une lettre pour sa mère. J'écrivis à madame de M.... qu'elle me trouverait toujours disposé à me charger de la santé de ses deux fils; que, dans le cas où elle désirerait les faire magnétiser à Paris, je pourrais, si cela pouvait lui convenir, vous les recommander, monsieur le marquis, et que, si je n'obtenais pas que vous vous en chargeassiez vous-même, du moins vous les confieriez à des personnes sur lesquelles madame de M.... pourrait compter.

Que répondra-t-on à cette lettre, monsieur le marquis? Rien sans doute. Madame de M... me regardera peut-être comme un fou; peut-être même croira-t-elle que j'ai fait du mal à son fils: j'aurai fait du moins ce que ma conscience me dictait pour lui.

Cette aventure m'a peiné. Que d'obstacles on trouve à faire un peu de bien ! Plus on va en avant, plus on en est convaincu, et plus on reconnaît qu'en magnétisme il ne suffit pas de montrer des faits pour convaincre et gagner la confiance : il faut davantage ; il faut que le moral de ceux qui les regardent soit disposé à les recevoir. C'est une vérité qu'on n'apprend qu'à ses dépens.

Ma lettre sans doute vous paraîtra bien longue, monsieur le marquis ; mais j'éprouvais une sorte de besoin de vous raconter ce qui m'était arrivé, à vous que tant de choses de ce genre ont affligé. J'espère vous en adresser dans peu de temps une seconde plus intéressante. J'ai des faits à vous communiquer pour la Société du Magnétisme, et j'en aurais encore d'autres à vous raconter, si j'étais près de vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

GRÉA fils.

Le jeudi 12 mai, plusieurs personnes étant chez moi, entr'autres M. le docteur Rehmann, ce médecin de Saint-Petersbourg dont j'ai déjà fait mention dans le traitement

de madame Vermot, l'on m'annonce une dame accompagnée d'un très jeune homme. « Je suis, me dit cette dame, madame de Marcol, dont M. Gréa m'a mandé vous avoir écrit au sujet de la maladie de mes enfans. Voici mon plus jeune fils, que je viens de retirer du collège royal de Versailles, où il était entré le 3 de ce mois; il n'avait point eu d'attaques de nerfs depuis le mois de décembre dernier, et je le croyais guéri de celles qu'il avait eues l'année dernière, par les remèdes qui lui avaient été administrés par le médecin ordinaire; jugez de ma peine et de ma surprise; quand j'ai appris que ces crises lui avaient repris le 7 de ce mois, deux jours après son entrée au collège de Versailles, et que, peu fréquentes d'abord, elle s'étaient bientôt multipliées jusqu'à huit et dix fois par jour. Ne pouvant plus le garder à l'infirmerie du collège, le recteur m'a fait dire de venir le reprendre; il est depuis hier chez moi; et d'après la confiance que M. Gréa m'a inspirée en vous, monsieur, je vous l'amène, dans l'espoir que vous voudrez bien vous intéresser à lui. »

Madame de Marcol n'ayant jamais entendu parler de magnétisme, n'en avait pas la moindre idée. Tout ce qu'elle en savait était

que son fils aîné avait été endormi par M. Gréa, et que, dans son sommeil, il lui avait parlé, etc. Le récit que cette dame me fit de sa cruelle position pendant toute l'année dernière, me fut pénible à entendre. L'aîné de ses deux fils, âgé de 16 ans, qu'elle avait fait revenir de Besançon, avait eu des attaques de fureur et de frénésie, qui lui reprenaient quatre à cinq fois dans les vingt-quatre heures; et le cadet en avait de moins effrayantes peut-être, mais de beaucoup plus fréquentes encore que son frère; les autres enfans, les domestiques et elle n'avaient pour ainsi dire ni jour ni nuit pu jouir d'une heure de repos ni de sécurité.

« M. Gréa m'avait bien écrit, m'ajouta-t-elle, et mon fils Edouard me l'avait souvent répété, que dans son sommeil provoqué par le magnétisme, il avait dit qu'il fallait le saigner; mais le médecin de la ville de Château-Salins, près de laquelle est mon habitation, m'en ayant dissuadé, comme d'un moyen contraire à l'état de mon fils, l'idée ne m'était plus venue d'en reparler.

« Il y avait quinze jours que j'existais ainsi, quand on vint m'apprendre que mon fils Edouard, auquel on avait conseillé l'exercice du cheval, venait de tomber à bas de celui

qu'il montait, et qu'on venait de le ramener se plaignant d'une violente douleur au côté. Le chirurgien que je fais appeler, juge la saignée nécessaire, et il la lui fait aussitôt... Mais quels furent mon étonnement et ma joie, lorsque le lendemain je vis mon fils calme, tranquille et sans aucuns ressentimens de ses attaques précédentes; je me ressouvins alors de l'ordonnance faite par lui dans son sommeil magnétique à Besançon, auquel je n'avais attaché nulle importance; cependant, huit, dix, quinze jours se passent de la même manière. Edouard se portait toujours à merveille. De lui-même alors il me demanda instantamment de le laisser retourner à son collège à Besançon, et j'y consentis; et voilà bientôt un an, monsieur, qu'il y suit ses études, à la satisfaction de ses professeurs... Une seule chose cependant m'inquiète, m'ajouta madame de Marcol, c'est que de temps en temps le sang lui porte encore à la tête, et que le médecin du collège juge alors à propos de le faire saigner, ce qui toujours le rétablit.

« Quant à celui-ci que je vous amène, monsieur, ses attaques de nerfs ont duré jusqu'à la fin du mois de décembre dernier, et je m'étais flattée, lorsqu'elles ont cessé, que la quantité

de quinquina qu'on lui avait fait prendre à très-grandes doses, l'en avait totalement guéri.»

Je consens bien volontiers à magnétiser votre enfant, dis-je à madame de Marcol; mais c'est à une condition, à laquelle je vous prie de souscrire, c'est que, si je lui faisais éprouver aujourd'hui le même effet que M. Grea a fait éprouver à son frère, vous me promettiez de me le ramener demain, et tous les jours ensuite, tant que je le jugerai nécessaire à sa santé. Cette convention arrêtée entre madame de Marcol et moi, j'ai commencé à magnétiser son fils. Au bout de quelques minutes il s'est trouvé fort appesanti; ses yeux se sont fermés; il a dit qu'il se trouvait un peu affaibli. Cette séance n'a pas eu d'autre résultat.

Le lendemain (entre une et deux heures) le jeune homme s'est endormi tout à fait, quoiqu'assez difficilement; il a ouvert les yeux de lui-même, au bout d'un quart d'heure environ, et ne s'est pas ressouvenu éveillé des questions que sa mère et moi lui avions faites, et auxquelles il avait fort nettement répondu.

Le surlendemain, c'était le 15, après la même sorte de difficulté à l'endormir, j'ai pu le questionner sur sa maladie. Voici son dire :

Il y a 18 mois environ qu'un de ses camarades de collège, après s'être enveloppé de ses draps, et tenant à sa main un grand bâton et une lanterne sourde, est venu le réveiller la nuit, en sursaut; il a été saisi de peur; plusieurs autres de ses camarades qui ont été réveillés de même, en ont été, comme lui, plus ou moins malades; d'abord il n'a eu que des évanouissemens, puis au bout de quelques mois, les attaques de nerfs lui ont pris. Le froid de l'hiver les avait calmées, le retour de la chaleur au mois de mai les lui a fait revenir. — Quel effet vous fait le magnétisme? — Du bien. — Voyez si vous pouvez guérir? — Oui, je guérirai. — Quels sont les moyens à employer? — Ce que vous faites. — Et est-ce tout? — Non. — Voyez, cherchez, dites ce qu'il vous faut. Alors avec clarté et l'assurance de la certitude, il a dit :

Me faire prendre trente bains; et sur ce que madame sa mère me fit lui dire qu'elle lui en avait fait prendre trente-cinq l'année dernière (car il ne l'entendait pas), il a répondu : Ces bains -là n'étaient pas bons, ils étaient chauds, il me les faut prendre froids... Dans la rivière, ou, si le temps ne le permet pas, toujours d'eau de rivière, avec un peu d'eau

chaude seulement pour les tiédir... Je les commencerai le 1^{er} de juin , pas avant ; j'y resterai une heure ; tous les deux jours , après mon bain , une tasse d'infusion de camomille. Après mes trente bains finis , j'aurai tous les huit ou dix jours , pendant deux mois , des faiblesses et des évanouissemens ; il ne faudra pas s'en inquiéter ; on m'en fera revenir en me donnant seulement de l'éther sur un morceau de sucre... Lorsque j'aurai cessé de prendre les bains , il faudra beaucoup de dissipation , point d'étude , et m'envoyer à la campagne.

Il n'est pas resté plus d'un quart d'heure en crise magnétique.

Le 16 , toujours à la même heure , il a dit à sa mère , comme je commençais à le magnétiser , sans le toucher cependant , mais assez près de lui : Ce n'est pas comme cela , à ce que m'a dit mon frère , que M. Gréa lui a fait , il était loin de lui. Ah ! ah ! dis-je en moi-même , c'est peut-être par cette raison que je ne l'endors pas facilement... Et me reculant aussitôt , je lui présente mes mains à la distance de trois à quatre pieds de lui ; il ferme les yeux plus promptement que la veille.

Dans cette séance , il a confirmé son ordonnance de la veille , et je l'ai écrite sous sa dic-

tée; il a fortement appuyé sur la nécessité d'aller à la campagne après ses bains, a dit que l'air de Paris lui serait contraire, et que s'il n'allait pas demain coucher à la campagne, il fallait au moins l'y envoyer tous les jours de grand matin.

Il ne veut rester que dix minutes ou un quart d'heure au plus dans le sommeil magnétique; il dit les minutes qui restent à s'écouler du temps qu'il a prescrit; il se réveillerait seul, mais il demande qu'on fasse bien attention à la montre, préférant qu'on le réveille.

Le 17, ayant été un peu plus long-temps à l'endormir que la veille, il m'a dit, lorsque je lui en ai demandé la raison dans l'état magnétique: c'est que vous étiez trop près de moi. — Il me faudra donc dorénavant vous magnétiser de plus loin? — Oui, plus loin vous serez, et plus vite cela *mordera* sur moi.

Prévoyant mon départ prochain de Paris, je lui ai demandé si madame sa mère pourrait le magnétiser et me remplacer; il a répondu affirmativement que oui; madame de Marcol a paru fort étonnée de ce que son fils lui supposait une science qu'elle n'a pas. Je l'ai fort assurée qu'une seule leçon, sur cette science-là, commencerait et terminerait son éducation.

Le 17, ayant eu affaire hors de chez moi

toute la matinée, je n'ai pu voir ni magnétiser Adolphe.

Le 18, sa mère, en arrivant, me dit que le mal à la tête lui avait pris hier à l'heure où je le magnétise ordinairement; et le jeune homme le conservait encore, et s'en plaignait. D'après son indication d'avant-hier, je l'ai fait s'asseoir à une extrémité de ma chambre, et je me suis assis à l'autre. A cette distance de quinze pieds environ, je ne lui ai pas eu plutôt présenté les mains, avec *la volonté* de le magnétiser, qu'en moins de deux secondes, en effet, il a fermé les yeux (1). J'ai fait asseoir madame sa mère à ma place, afin qu'elle commençât à allier son influence à la mienne. Adolphe lui a dit, à sa grande satisfaction, qu'elle lui était aussi salutaire que la mienne.

Dans cette séance, Adolphe a répondu

(1) J'ai raconté, dans un de mes ouvrages imprimé en 1811, un fait semblable de magnétisme à grande distance, que j'avais de même été amené à opérer sur un jeune commis de la librairie de M. Dentu, âgé seulement, comme le jeune Adolphe, de 13 à 14 ans, et sur lequel je n'opérais aucun effet de près et en le touchant. Voyez *Appel aux savans observateurs du 19^e siècle, de la décision portée par leurs prédécesseurs contre le magnétisme animal*. In-8°, chez J. G. Dentu.

fort nettement à toutes les questions que lui a faites sa mère, et à celles-ci entr'autres : Aurez-vous encore des attaques de votre mal, mon fils ? — Oui, mamau. — Quand en aurez-vous ? — Mercredi. — C'est donc demain, car c'est aujourd'hui mardi. — Ce n'est pas demain ; ce sera l'autre mercredi, de demain en huit. — A quelle heure ? — Entre trois et quatre heures. — Et si l'on vous saignait comme on a saigné votre frère, cela vous ferait-il du bien ? — Mes maux de nerfs ne ressemblent point à ceux de mon frère ; mais une saignée me fera du bien. L'heure indiquée pour son réveil a forcé de terminer la séance.

Le 19, j'ai voulu que madame de Marcol commençât à magnétiser seule son fils. Lorsqu'elle a été assise à ma place, et en face de lui, je lui ai dit de répéter ou plutôt d'imiter ce qu'elle m'avait vu faire, et que, sans chercher à concevoir ni à s'expliquer les effets en apparence si merveilleux qu'elle m'avait vu produire, elle eût à se borner tout simplement à *vouloir* que son influence, son action, son fluide magnétique, ainsi que bon lui semblerait de le nommer, se portât sur son fils, dans le dessein de lui procurer tout le bien qu'elle lui désirait. Afin de lui inspirer

de l'assurance et de la confiance en elle-même , je me plaçai derrière sa chaise, et lui posai la main sur l'épaule. Alors elle présenta ses deux mains devant Adolphe, et tout aussi vite que par moi, ses yeux se fermèrent, et il entra dans l'état magnétique. Dans cette séance, l'idée vint à madame de Marcol de parler à Adolphe de son frère, et de lui demander si, de même qu'à Besançon son frère avait parlé de lui à M. Gréa, il pouvait, de Paris, lui en donner des nouvelles. — Mon frère se porte bien à présent, maman ; on a bien fait de le saigner, c'était nécessaire. — Etonnée au dernier point de sa réponse, madame de Marcol voulut obtenir de lui plus de détails : — Est-ce que votre frère aura besoin souvent d'être saigné ? lui demanda-t-elle. — Oui, maman, toutes les fois que le sang lui portera à la tête. — Eh comment le saura-t-on ? — Quand on le verra prendre de l'humeur, devenir mutin, ne plus vouloir étudier, alors il faudra le saigner. — Et si l'on ne le saignait pas, qu'arriverait-il donc ? — Que son mal lui reprendrait. C'est pendant les premières chaleurs surtout que c'est à craindre pour lui. — Et vous, mon fils, vous avez dit l'autre jour que la saignée vous ferait aussi du bien. Quand vou-

lez-vous que l'on vous saigne? — Lundi, ma-
mau. — Sera-ce une forte saignée? — Non,
selon mon âge. (Il ne l'a encore été de sa
vie.) Au bout de dix minutes il a été ré-
veillè.

Le 20, madame de Marcol, en entrant chez
moi, medit que, par une lettre qu'elle avait reçue
dans la matinée, de Besançon, elle avait appris
que son fils Edouard avait effectivement été
saigné, et que le médecin du collège en avait
jugé l'urgence, absolument d'après les mêmes
symptômes dont Adolphe avait parlé.

M. le docteur Rehman entra comme Adol-
phe venait d'être mis par sa mère dans l'état
magnétique. Ayant su par nous que le jeune
sommambule avait hier parlé de son frère, il
désira être mis en rapport avec lui. Sa pre-
mière question fut : Me connaissez-vous? Sa-
vez-vous qui je suis? — Oui, monsieur. — Où
m'avez-vous vu? — Ici, dimanche dernier. —
Est-ce que vous savez comment se porte votre
frère? — Oui, monsieur. Il se porte bien.....
— Comment pouvez-vous savoir s'il se porte
bien? Sa réponse, avec l'accent le plus affirmatif,
fut, *parce que je le vois*, monsieur. Se taire
et s'étonner, est ce que produisent toujours ces
sortes de réponses. Il ne veut rester que de dix

à quinze minutes au plus en crise magnétique.

Le vendredi 21. Il est à présent toujours endormi par sa mère, et sans ma participation. Je lui ai dit que demain elle pouvait se dispenser de venir chez moi; qu'elle le magnétiserait fort bien chez elle.

Et votre attaque de mercredi, Adolphe, ai-je demandé, où faut-il qu'elle se passe? — Ici, monsieur. — Faudra-t-il que je vous magnétise avant qu'elle vous prenne? — Non, après. — Et pourquoi pas avant? Il me semble que cela serait mieux; vous vous éviteriez la connaissance et le souvenir de votre mal. — C'est vrai; mais il ne faut pas la contrarier, le magnétisme me fera plus de bien après.... — Est-ce que la saignée qu'on te fera lundi, demanda madame sa mère, n'empêchera pas ton attaque de nerfs de mercredi. — Non, maman, rien ne peut l'empêcher de venir. — En auras-tu d'autres après celle-là? — Oui, maman; encore une. — Quand cela? — Samedi. Il est resté seulement dix minutes en crise magnétique.

Plusieurs personnes instruites de la sensation du jeune Adolphe pour mercredi, doivent venir être témoins de son infailible accomplissement.

Le samedi je n'ai point vu Adolphe.

Le dimanche, 23, madame sa mère me dit qu'elle l'avait endormi hier chez elle en moins d'une seconde, qu'il n'avait rien changé à ses ordonnances. Voici celle qu'il s'est faite pour demain : être saigné entre dix et onze heures, déjeuner à une heure, être magnétisé à deux ; il ne viendra point chez moi ni demain ni mardi ; je l'attendrai mercredi, jour de son attaque ; il faut qu'il y soit arrivé avant trois heures.

Le mardi, je suis allé rue du faubourg Poissonnière, faire une visite à madame de Marcol. Elle m'a dit que l'ordonnance du lundi avait été ponctuellement exécutée ; le chirurgien auquel elle avait écrit de venir saigner son fils, entre dix et onze heures, sachant qu'elle n'avait point appelé son médecin, s'est douté, lui a-t-il dit, en entrant chez elle, que le magnétisme était pour quelque chose dans cette ordonnance. Madame de Marcol non seulement ne lui a pas nié, mais elle lui a sincèrement raconté tout ce que son fils s'était prescrit en somnambulisme. Eh bien, madame, d'après ce que je sais de la maladie de votre enfant, lui dit ce chirurgien, je vous déclare que cette ordonnance est très-sage ;

je n'en aurais pu donner une meilleure : je ne connais le magnétisme que bien imparfaitement, sans doute, et ne puis sur lui fixer mon opinion; mais, ne pouvant douter de la vérité de tout ce que vous venez de me dire, le meilleur conseil que je crois avoir à vous donner, madame, c'est de suivre et d'exécuter scrupuleusement les prescriptions de votre fils.

Le mercredi, 26 mai, madame de Marcol et Adolphe sont arrivés un peu avant trois heures. Un orage terrible et une pluie continue avaient sans doute empêché de venir chez moi le plus grand nombre des personnes qui s'étaient promises de se rendre à cette séance.

Le jeune Adolphe n'ayant pas été prévenu de l'accident qu'il devait avoir, voulut se mettre à la place et sur la chaise où il s'asseyait tous les jours. Je lui fis prendre une bergère ; et pour qu'il ne s'étonnât pas de ce qu'on ne le magnétisait pas, sa mère et moi prétextâmes l'arrivée de différentes personnes que nous voulions attendre. Vers trois heures un quart, il était aisé de s'apercevoir que le jeune homme commençait à souffrir. Madame de Marcol, qui avait la triste expérience des approches de son mal, ne pouvait s'y méprendre.

Est-ce que tu te sens mal à ton aise, mon ami? lui demanda-t-elle. — Oui, maman, lui répondit-il d'un accent triste et tout bas. Puis un moment après : Qu'as-tu donc, mon fils? dis-nous-le. — Mal au cœur. — Crois-tu que tu auras quelque chose aujourd'hui? Et Adolphe, dont le visage pâlissait de plus en plus, et prenait l'expression de la plus profonde tristesse, lui répond : Oui, maman. Comme il avait dit précédemment qu'il nous faudrait être deux pour le contenir dans ses convulsions, j'avais fait venir Ribault pour m'aider. Un léger tremblement se manifeste dans ses membres. C'est, me dit madame de Marcol, l'indice ordinaire de l'explosion de son mal. Enfin, à trois heures et demie, l'accès de convulsion commence; ses genoux, ses bras, sa tête, tout son corps se met dans une agitation extrême. Point de grimaces cependant, ni de roideur dans les membres, comme à chaque redoublement de ces maux : il se trouvait glissé de nos mains, et la tête sur le siège du fauteuil; il nous fallait le rasseoir à chaque repos momentané : deux fois il a demandé à boire (madame de Marcol avait eu la précaution, sachant que c'était son usage, de faire préparer de l'eau sucrée). Lorsqu'il avait

bu, ou se calmait un peu, sa mère lui parlait, lui demandait comment il allait, et à chaque accès passé de ses crises, lui faisait la question : Est-ce fini, mon ami? En auras-tu encore? Enfin, et ce fut après un quart-d'heure environ, le jeune malade répondit : — Oui, maman, c'est fini; et madame de Marcol de le quitter aussitôt, et de nous dire que jamais il ne s'y était trompé. Au bout de deux minutes, Adolphe avait repris son air de sérénité ordinaire, et le sourire était sur ses lèvres. Un demi-quart d'heure après, sa mère l'a magnétisé : il a dit, dans l'état magnétique, que sa crise s'était passée heureusement pour lui; que celle qu'il aurait samedi serait moins forte, et qu'elle lui prendrait à midi.

Comme il ne devait rester que dix minutes endormi, j'ai voulu, prévoyant que je ne le reverrais peut-être plus, et qu'il allait être uniquement confié à sa mère, que celle-ci pût avoir une seconde confirmation de ses ordonnances, et une nouvelle assurance de sa guérison.

Voici ce que j'ai écrit sous sa dictée : Au lieu de prendre trente bains en trente jours, il faudra que je les prenne en quinze jours.

Deux bains par jour, à partir du 1^{er} de juin.

Le premier, de midi à une heure; le second, de deux à trois; cela vaudra mieux, et m'affaiblira moins.

Tous les jours une tasse d'infusion de camomille après mes deux bains.

Je déjeunerais à sept heures du matin. Quand le temps sera trop froid pour prendre mes bains dans la rivière, je les prendrai toujours d'eau de rivière, et seulement tiède, dans une baignoire.

Après mes trente bains, je quitterai Paris, et j'irai habiter à la campagne, savoir: les quinze derniers jours de juin, et pendant les deux mois entiers juillet et août, ce qui fera toujours les trois mois que j'ai dit nécessaires à mon rétablissement.

J'aurai des faiblesses et des évanouissemens tous les huit ou dix jours à la campagne; on m'en fera revenir avec de l'éther sur un morceau de sucre, rien de plus.

Le 1^{er} de septembre, quoique ce soit les vacances des écoliers, je retournerai au collège, et l'étude me fera plaisir et point de mal.

L'année prochaine, j'aurai deux attaques de mon mal dans la première quinzaine du mois de mai, mais ce n'en sera que des ressentimens; on me fera prendre des bains d'eau de ri-

vière, il y en a à Versailles; il ne sera pas nécessaire de me retirer du collège.

Dans deux ans, à la même époque du premier septembre, me faire prendre quelques bains : au plus cinq. J'aurai encore dans la première quinzaine du mois de mai deux faibles ressentimens de mon mal, après laquelle époque je n'en aurai plus jamais, parce que je serai guéri radicalement.

Il a été réveillé après les dix minutes qu'il avait précisé devoir rester en état magnétique : il a fallu en saisir l'instant.

Lorsque madame de Marcol m'a fait ses adieux, elle m'a demandé comment, et de quelle manière elle pouvait me témoigner sa reconnaissance de mes soins pour son fils. « C'est, madame, lui ai-je répondu, en voulant bien me faire parvenir le double de la prescription que votre fils s'est faite, signée et attestée par vous, conforme à ce que vous lui avez entendu dicter dans l'état somnambulique, et que vous m'autorisiez à le publier dans un des plus prochains cahiers de notre *Bibliothèque magnétique*.

Peu de personnes aujourd'hui, madame, lui ai-je ajouté, liront cet écrit, et vous-même peut-être n'en entendrez jamais parler; car

le magnétisme animal, en butte encore en France à tous les préjugés scientifiques et vulgaires, est bien loin d'y avoir acquis la juste et glorieuse célébrité que la postérité lui accordera ; mais enfin, madame, un jour on retrouvera votre écrit et le mien, et le résultat heureux que vous aurez certifié avoir retiré de votre croyance et confiance dans ce puissant agent de la nature, sera pour toutes les meres inquiètes et alarmées sur la santé de leurs enfans, la marche qu'elles auront à suivre et l'exemple qu'elles devront imiter. »

Déterminée par cette perspective, madame de Marcol me promet l'écrit que je désirais, et le lendemain elle me le fit parvenir.

Le dimanche 30 juin, j'ai été voir madame de Marcol ; son fils a eu hier, samedi, à midi précis, la faible attaque de nerfs qu'il avait annoncée : il n'était resté que deux minutes dans l'état magnétique, et il a annoncé que demain lundi, 31 du mois, sa mère ni moi ne pourraient plus l'endormir.

Il commencera à prendre mardi prochain, 1^{er} juin, ses trente bains d'eau de rivière.

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL,

*Principalement dans l'ancienne Italie, sous les
Empereurs, et dans les Gaules.*

(Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les
songes.)

§ 4. Guérison magnétique d'un prétendu démoniaque, en présence de Vespasien, par le juif Éléazar. — Guérisons semblables, par Apollonius de Thyane et les Sages Indiens.

Nous ne pouvons passer sous silence une cure merveilleuse dont parle encore Joseph au livre VIII de ses *Antiquités judaïques*, chapitre 2, et qui eut aussi lieu en présence de Vespasien et de toute son armée.

Il s'agit de la guérison d'un prétendu démoniaque, qu'opéra un juif nommé *Éléazar*, par l'invocation du nom de Salomon.

C'est en parlant de Salomon que Joseph

amène cette histoire. Il veut prouver que Salomon fut le plus sage et le plus savant des hommes.

« D'abord, dit-il, Salomon surpassa en sagesse et en science, tous ceux qui l'avaient précédé; et même il laissa bien loin derrière lui les Égyptiens, qui passaient pour les plus sages de tous les hommes.

« Il connaissait toutes les plantes, depuis Phisope jusqu'au cèdre du Liban, tous les animaux de la terre, des eaux et de l'air; enfin, il possédait tous les secrets de la nature.

« Mais le plus précieux, continue Joseph, fut l'art de chasser les démons pour l'utilité des hommes et la guérison de leurs maladies. Il inventa des enchantemens à cet effet, et des conjurations pour mettre en fuite les démons. Cette manière, inventée par Salomon, est encore AUJOURD'HUI fort en usage parmi nous.

« Et j'ai vu moi-même, ajoute notre historien, un certain Éléazar de notre nation, qui, en présence de Vespasien, de ses fils, des tribuns et des soldats, délivra des démons les personnes qui en étaient tourmentées.

« Voici comme il s'y prenait : il mettait sous
 « le nez du démoniaque un anneau qui renfer-
 « mait une racine indiquée par Salomon. Aus-
 « sitôt le démon sortait par les narines, et
 « l'homme tombait par terre.

« Alors, pour que le démon ne revînt plus,
 « Eléazar faisait des conjurations au nom de
 « Salomon, et récitait les enchantemens que
 « ce prince avait composés.

« Voulant ensuite montrer aux spectateurs
 « l'efficacité de son art, il faisait mettre à quel-
 « que distance, un vase ou bassin plein d'eau,
 « et il commandait au démon, au moment où
 « il sortait du corps, de renverser le vase, pour
 « donner par-là la preuve qu'il avait effecti-
 « vement quitté le corps du malade.

« Cette cure merveilleuse, dit Josephé, ne
 « laissait plus rien à désirer aux spectateurs,
 « pour être convaincus de la rare sagesse de
 « Salomon (1).

(1) *Præstitit autem ei Deus, ut etiam contra dæ-
 mones artem ad utilitatem hominum et eorum curas
 ediceret; et incantationes instituit quibus cægritudines
 soleant mitigari. Modos etiam conjurationum, quibus
 obstricti dæmones ne denuò redeant effugantur, inve-
 nit; et hæc cura hactenus apud nos multùm prævalere
 dignoscitur. Vidi etenim quemdam Eleazarum de*

Cefait, s'il est dû quelque créance à Joseph, ne peut être équivoque.

L'historien atteste l'avoir vu. Et il se passe en présence de Vespasien, de ses fils, des tribuns et de toute l'armée. Mais un homme sensé qui connaît la nature des maladies, et les vertus du magnétisme, ne verra dans la prétendue obsession du démoniaque, qu'une maladie convulsive, et dans la vertu de l'anneau de Salomon, qu'une vertu magnétique.

Nous ne pouvons pas douter que, lors de

gente nostrâ présente Vespasiano et ejus filiis, et tribunis, alioque simili exercitu, curantem eos qui a dæmonibus vexabantur. Modus autem medicinæ fuit hujus modi. Intulit naribus ejus qui a dæmonio vexabatur annulum habentem subter signaculum radicem a Salomone monstratam; et deinde dæmonium per nares abstraxit; et repente cecidit homo. Postea conjuravit eum juramentum objiciens Salomonis, ne ad eum denuò remearet, cantica quæ ille composuit, edicens super eum. Volens autem probare præsentibus Eleazarus hanc se habere virtutem, ponebat ante eos calicem aquâ plenum, et dæmonio imperabat ut egressus ab homine, hunc everteret, et videntibus præberet indicium quod hominem reliquisset. Quo facto sapientia Salomonis cunctis innotuit. Flav. Joseph. Antiq. judaicæ, lib. 8, cap. 2. Rufino aquileensi latinæ factæ. Lugd., 1528.

la venue de Jésus-Christ, la Palestine ne fût infestée d'une multitude de démons qui tourmentaient les hommes par toutes sortes de maladies. Jésus-Christ, en chassant les démons, guérissait en même temps les maladies. Depuis que les démons, par sa mort, ont été relegués dans l'abîme, les maladies ont continué d'exister; mais comme on s'était accoutumé à les identifier avec les démons, on a continué à les confondre avec ces esprits proscrits; et voilà pourquoi on retrouve dans les auteurs subséquens le mot de *démons*, si abusivement employé pour désigner les maladies nerveuses et convulsives, telles que la mélancolie, l'épilepsie, l'hystéricisme.

Quelques auteurs ont même prétendu que Joseph n'avait employé ici cette dénomination de *démon*, que par haine pour le christianisme, et pour établir une espèce de rivalité entre Eléazar et Jésus-Christ.

Nous ne croyons pas que Joseph ait eu cette intention, et on peut se dispenser de l'inculper; une fois l'idée des démons reçue, elle devait naturellement prendre crédit chez un peuple qui admettait les bons et les mauvais anges, sur-tout quand les communications de ce peuple avec les Grecs, lui eut rendu familière la phi-

Joseph de Platon. La doctrine de Platon reconnaît aussi les génies ; elle en peuple les espaces de l'air , les profondeurs de la terre , les lieux déserts et arides. Elle en distingue de bons , elle en signale de méchants , qui se plaisaient à tourmenter les hommes.

Les Juifs , qui , pendant la prédication de Jésus-Christ , avaient eu la preuve que les démons étaient réellement attachés aux maladies , continuèrent dans la suite à voir encore les démons dans ces mêmes maladies , quoique ce fussent des maladies purement naturelles , et qui n'avaient leur principe que dans la dégénérescence des humeurs : telles étaient les maladies que guérissait Eléazar.

Il faut bien raisonner de la sorte , ou il faudrait convenir qu'Eléazar avait le pouvoir effectif de chasser les démons.

Joseph déclare qu'il l'a vu guérir , non pas un seul possédé , mais tous ceux qui se présentaient , *vidi curantem eos qui a daemonibus vexabantur.*

Il atteste que cette manière de chasser les démons , au nom de *Salomon* , s'était perpétuée jusqu'alors , et était encore en grande vigueur chez les Juifs. *Et haec cura hactenùs apud nos multum praevalere dignoscitur.*

S'il se fût agi véritablement, dans les espèces dont parle Joseph, de chasser les démons, il eût été vrai de dire que la marque caractéristique des véritables chrétiens, eût été équivoque, puisque les mêmes miracles se seraient opérés dans le même temps, par les Juifs, au nom de Salomon, et par les chrétiens, au nom de Jésus-Christ.

Il faut donc nécessairement dire que Joseph, en parlant des guérisons faites par le juif Eléazar et les autres Juifs de son temps, n'a pu parler que de ces maladies extraordinaires qu'on attribuait alors plus spécialement au démon.

Et ce n'était pas spécialement chez les Juifs que les maniaques, les épileptiques étaient confondus avec les véritables démoniaques ; chez presque toutes les nations ces maladies ont des noms qui semblent les tirer de la classe naturelle. Hippocrate donnait à l'épilepsie le nom de *morbus sacer*. Parmi le peuple, encore aujourd'hui, elle est désignée sous le nom de *mal saint Jean*.

Ce n'est pas que, dans l'intention de Joseph, il ne voulût persuader et Vespasien et ses lecteurs, qu'il s'agissait ici d'un véritable démon, qui fut chassé par Eléazar ; il fait au contraire

tous ses efforts pour cela ; mais Joseph ne pouvait pas changer la nature des choses, et métamorphoser une maladie en démon.

A l'égard de Salomon, il n'est dit nulle part dans l'Écriture, que ce prince eût le pouvoir de commander aux démons. L'Écriture nous assure bien qu'il fut le plus sage des hommes, et qu'il connaissait toutes les productions de la terre, depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope ; mais on ne lit nulle part qu'il lui eût été concédé aucun pouvoir sur les démons. Joseph est le premier qui le gratifie de ce don.

Il est possible que Salomon connût cette faculté de l'homme que nous appelons *magnétisme*, et ses relations avec l'Égypte rendent même cette conjecture très-vraisemblable. Il est également possible que ce qu'on désignait sous le nom d'*enchantemens*, ne fussent que les procédés magnétiques. Et même les expressions de Joseph se prêtent jusqu'à un certain point à cette idée.

Car les enchantemens qu'a institués Salomon, sont ceux par lesquels les maladies sont soulagées : *et incantationes instituit quibus aegritudines soleant mitigari*. La science qu'il reçut de Dieu avait pour objet l'utilité et la

guérison des hommes : *et praestitit ei Deus ut artem ad utilitatem hominum , et eorum curas edisceret.* Or, que peut-on imaginer qui remplisse mieux cette indication que le magnétisme ?

La loi de Dieu défendait les enchantemens , Salomon ne pouvait donc s'en occuper. Substituez à ces prétendus enchantemens les procédés du magnétisme , et vous concevrez comment , sous le règne de Salomon , ainsi que dans tous les temps , ces procédés ont pu être mis en pratique , et guérir les maladies chez les Juifs , comme chez les autres nations.

Il est dit qu'Éléazar mettait sous le nez du malade un anneau qui renfermait dans le chaton une racine indiquée par Salomon. L'effet de cette racine était de faire sortir le démon par les narines. Le malade tombait par terre.

Dans les procédés magnétiques , on magnétise aussi des anneaux , dont la vertu est de transmettre et de communiquer la force magnétique. Or, on sait que la force magnétique appliquée imprudemment , cause des convulsions violentes. Un anneau magnétisé , sans qu'il fût besoin de racine , suffisait donc pour donner des convulsions au malade , et le renverser par terre.

Mais il existe des racines et des drogues très-actives qui, respirées, portent fortement au cerveau. Il n'y a donc rien de merveilleux dans tout cela.

Il ne faudra pas sans doute non plus de grands efforts pour établir que ce vase ou bassin renversé, pour preuve du départ du démon, n'était qu'un tour d'adresse de la façon d'Eléazar, tel que nous en voyons tous les jours dans les spectacles de physique amusante. Les vases, les ustensiles de toute espèce se meuvent sans qu'on voie personne y toucher. On ne s'est pas encore avisé de croire que l'adresse des Pineti, des Ollivier, des Comte, etc., tint aux enchantemens.

La racine employée par Eléazar, est sans doute celle dont parle Joseph dans un autre endroit, qui est accompagnée de détails fabuleux, et qu'il appelle *baara*.

« Cette racine, dit-il, se trouve dans une
 « vallée qui porte le même nom de Baara ou
 « Baabra. Cette racine est couleur de feu,
 « et le soir elle jette de la lumière. Elle est
 « très-difficile à prendre. Elle disparaît sous
 « terre, et fuit la main de celui qui veut la
 « saisir. Il faut, pour s'en emparer, y répandre
 « de l'urine ou du sang menstruel; et encore

« alors il faut bien prendre garde à la manière
 « dont on l'arrache, car on ne peut échapper
 « à une mort certaine, à moins qu'on ne la
 « porte suspendue la sommité en bas.

« Il y a une autre manière de l'arracher
 « sans danger. On creuse tout à l'entour, de
 « manière à la déchausser entièrement, et
 « qu'elle ne reste plus attachée à la terre que
 « par un filet de racine; alors on y lie un
 « chien, qui, voulant suivre son maître, l'en-
 « lève aisément; mais il meurt sur le champ.
 « La plante alors peut être maniée sans risque
 « par ceux qui la prennent. Cette racine,
 « malgré les périls qui l'entourent, est
 « extrêmement recherchée à cause de la vertu
 « unique qu'elle renferme, celle de chasser les
 « démons; aussi l'appelle-t-on *daemonia*.

« Les démons sont les esprits des hommes
 « méchants, qui s'emparent des vivans, et les
 « font mourir, si on ne leur porte secours :
 « cette racine est admirable pour cela (1).»

(1) *Hæc radix (baara) ignem colore refert, ac circa vesperam splendorem diffundit. Illis vero qui ad ipsam extrahendi gratiâ accedere volunt, difficilis ad modum captu est, ac subterfugit, neque immota manet, antequam quis aut urinam, aut sanguinem menstruum mulieris ei super fundat; verum et tunc quoque*

On est fâché de trouver dans une historien aussi grave que Joseph, des récits de ce genre. En admettant l'idée de démons, telle qu'elle nous est présentée par les théologiens, conçoit-on que ces esprits malfaisans puissent être mis en fuite par des racines, des pierres, des fumigations ? C'est tout au plus ce qui pourrait avoir lieu s'ils avaient des corps.

D'un autre côté, qu'est-ce que c'est que cette racine baara dont aucun autre auteur ne parle, quoiqu'elle eût cependant des propriétés assez importantes pour être signalée dans tous les écrits d'histoire naturelle ?

attingentibus manifesta mors parata; nisi cui contingat ipsum ita evellere, ut e manu evellentis dependens maneat. Extrahitur etiam alio modo sine ullo periculo. Totam enim ipsam circum fodiendo ita denudant, ut parva admodum pars radicis tantum terra occultata maneat. Post que canem ipsi adligant, qui dum ligantem consequi nititur, radicem facile extrahit, ipse vero statim moritur. Neque postea metus ullus restat arripientibus eam. Est autem nonobstantibus ejusmodi periculis desideratissima propter unicam in ipsa virtutem. Namque demonia, ita appellata. Hi vero sunt malorum hominum spiritus, qui vivos invadunt ac perimunt, nisi auxilio sublevantur. Hæc radix cito expellit, si modo ægrotantibus admaveatur. Joseph., Bell. judaic., lib. 7, cap. 25.

Les écrivains nous parlent de plantes extrêmement vénéneuses et d'un poison très-subtil, telles que l'youpa des Maldives, qu'on ne peut se procurer qu'avec des masques de verre; mais aucun ne fait mention de la racine baara.

Qu'est-ce encore que cette singularité d'une plante qui se cache sous terre quand on veut la prendre, et qui fuit la main qui la poursuit ?

Nous trouvons cependant quelque chose de semblable dans le *Voyage de Lancaster aux Indes orientales en 1601*, consigné dans l'*Histoire générale des Voyages*. On lit :

« Que les Anglais découvrirent dans l'île de
« Sombrero, sur le sable du rivage, une petite
« plante qui croit assez pour devenir un arbre,
« mais qui se retire dans la terre lorsqu'on y
« touche, et qui s'y enfonce assez pour n'en
« être arrachée qu'avec effort (1). »

Les sensitives, les mimosa, se resserrent bien quand on les touche, mais ne s'enfoncent pas sous terre, et ne fuient pas la main qui veut les saisir. Ce sont là des récits fabuleux, ou au moins exagérés.

(1) *Histoir. génér. des voyages*, par l'abbé Prévot; édit. in-12, tom. 3, pag. 292.

Il n'est pas moins vrai que si nos anciens auteurs de botanique ne font pas mention de cette racine baara pour chasser les démons, ils ont soin de nous dédommager, en nous indiquant bien d'autres plantes qui ont cette prétendue propriété. L'armoïse, la verveine, l'eryngium, la bryone, la pivoine, l'hypericum surtout, dont le nom grec dénote seul la vertu triomphante(1). Tout ce qu'on peut dire pour l'honneur des auteurs qui nous entretiennent de semblables inepties, c'est qu'ils ont regardé ces idées de possessions, de diableries, comme des attaques de mélancolie ou de maladies nerveuses, et qu'ils ont considéré les plantes dont il s'agit comme bonnes pour les vapeurs et autres maladies de ce genre.

On a remarqué sans doute, dans le récit de Joseph, la définition qu'il veut nous donner des démons qui tourmentent les hommes. *Ce sont les esprits des méchants hommes après leur mort ; ce sont eux qui se glissent dans*

(1) υπερικονος Super imagines, au-dessus des spectres, des démons. *John. , Dan. mylii antid. medic. chym. , l. 1, c. 6, p. 60. Jacob., Wolf. scrutin. amulet. . cap. 2, sect. 1, pag. 90.*

les personnes vivantes, s'en emparent, et les feraient périr, si on ne venait au secours de ceux qui sont ainsi attaqués.

On ne voit rien de semblable dans l'Écriture sainte. Les démons sont des démons, et n'ont rien de commun avec les âmes de ceux qui sont décédés. L'idée de Josephe se rattacherait davantage au platonisme, qui désigne par le nom de *démons*, les esprits en général des classes inférieures, et qui en distinguait de bons et de mauvais. Dans ce système, les âmes des hommes étaient des démons qui, après la mort, se mêlaient et se confondaient avec les autres démons. En admettant donc que les démons pussent s'emparer du corps des hommes vivans, on conçoit que les âmes des hommes décédés auraient pu en faire autant.

Philostrate, dans la *Vie d'Appollonius*, reproduit des traits de cette doctrine bizarre (1).

(1) *Dicebat illum annos natum sexdecim, duos jam annos a dæmone detineri, esse que dæmonis moris ut ironiâ mendaciisque plurimis uteretur. Cum is puer cæteris æqualibus formositate præstaret, dæmon quidam ipsius amore captus est, adeo ut nec illum monte sineret uti, neque ad præceptores pergere, etc., quin etiam nec domi esse permittebat, in campestris soli-*

Les sages Indiens que présidait Yarchas, au milieu des différentes cures qu'ils opéraient,

*tudines illum trahens : propriæque vocis usu oblito, vocem gravem, qualem adulti jam ætate homines habent, illi tribuit. Respicit quoque inquit, alienis potius quam suis oculis... Cumque me huc ad vos venturam esse dixissem, id que jam anno elapso facere statuissem, dæmon quisnam esset manifeste confessus dixit se puero tanquam histrione * uti. Aiebat autem se idolum esse hominis jam dudum in bello interfecti qui uxorem suam vehementer amabat, sed quoniam uxor conjugii jure violato, triduo post ejus mortem alteri nupsisset, summum erga mulieres odium concepisse amoremque omnem ad hunc puerum transtulisse. Pollicitus insuper est, si se apud vos non accusarem, bona multa filio meo daturum. Quibus verbis persuasa adventum hactenus distuli. Ipse vero tamdiu me frustratus, domum meam solus habet, nihil veri aut honesti loquens, nec sentiens.... Demonem præcipitia baratraque daturum et filium interfecturum minatum esse, si se hinc, judicandum adducerem. Tum Sapiens, confide, inquit, non enim ipsum interficiet, si hæc legerit, et simul epistolam a sinu detractam mulieri dedit. Scribebatur enim epistola ad idolum ipsum, minus, terroremque illi nuncians, nisi inviolatum adolescentem dimitteret. Philostr., de vitâ Apollonii, lib. III, cap. 12.*

* Contre-sens dans le latin. Le grec porte *ὑποκριτῶν*, qui veut dire *celui qui fait un personnage étranger*. C'est-à-dire que le démon voulait se servir du corps du jeune homme comme d'un intermédiaire pour exprimer ses mouvemens et ses pensées.

furent abordés par une femme qui venait réclamer leur secours pour son fils. Elle disait « qu'il était âgé de seize ans, que depuis deux « ans il était possédé par un démon ; que son « fils était d'une figure très-agréable, que ce « démon en était devenu amoureux au point « de lui faire perdre l'esprit, que le jeune « homme n'avait plus que du dégoût pour « ses exercices et pour l'étude, qu'il aban- « donnait même les amusemens de son âge , « qu'il fuyait la maison maternelle, pour cou- « rir les campagnes solitaires, où l'attirait le « démon ; qu'il avait perdu l'usage même de « sa propre voix pour en prendre une autre « plus grave, telle que celle des hommes plus « avancés en âge. Il voit aussi, ajoutait la « mère, plutôt par les yeux d'autrui que par « ses propres yeux. J'ai beau l'avertir et le con- « seiller pour son bien, il ne m'écoute pas, il « ne souffre pas mon aspect. Quand j'ai formé, « il y a un an, le projet de l'emmener près de « vous ; alors le démon s'est fait connaître sans « déguisement. Il a déclaré que c'était lui qui « s'était caché dans le corps de ce jeune homme, « et qui le faisait agir et mouvoir ; qu'il était « l'âme d'un homme tué à la guerre depuis long- « temps, homme qui aimait sa femme avec

« passion ; mais celle-ci ayant si peu respecté
 « le nœud conjugal , qu'elle s'était remariée
 « trois jours après sa mort , il avait pris le sexe
 « en horreur , et avait tourné toutes ses affec-
 « tions vers l'enfant dont il s'agissait ; qu'il
 « avait promis , en outre , ajoutait la mère ,
 « si je ne l'accusais pas auprès de vous , de
 » lui faire beaucoup de bien. Persuadée par
 « ces paroles , j'ai différé mon voyage jus-
 « qu'à présent ; mais ce démon n'ayant rien
 « fait de ce qu'il a promis , est resté le maître
 « de ma maison , et ne tient que des propos
 « mensongers et déshonnêtes.

« Interrogée si l'enfant était avec elle , la
 « mère répondit que non ; qu'elle avait bien
 « fait tous ses efforts pour l'amener , mais que
 « le démon avait menacé de le jeter dans les
 « précipices , et de le tuer si je l'amenais ici.

« Ayez confiance , lui répondit le sage qui
 « l'interrogeait , il ne tuera pas votre fils si
 « vous lui portez ceci à lire. En même temps ,
 « il tira une lettre de son sein , qu'il remit à la
 « femme. Cette lettre était adressée à l'esprit ,
 « et renfermait contre lui les plus violentes
 « menaces , s'il ne laissait pas intact ce jeune
 « homme. »

Voilà bien ici l'âme d'un homme mort qui

est supposée être entrée dans le corps d'un jeune homme, et qualifiée de démon, comme dans le passage de Josephé (1).

Saint Justin qui, ainsi que la plupart des anciens pères de l'Eglise, était platonicien, énonce la même croyance (2).

Enfin, encore aujourd'hui, une Société savante ne craint pas de renouveler ce système. Nous voulons parler de la Société exégétique de Stockholm, qui, dans sa lettre à la Société du Magnétisme, insérée dans les *Annales du Magnétisme*, paraît admettre que le principe du somnambulisme magnétique doit être attribué à des âmes de personnes mortes qui se sont introduites dans des corps vivans, et répondent par l'intermédiaire de ces corps vivans. Suivant cette lettre, le somnambule, interrogé qui il est, répond *qu'il est l'âme de telle ou telle personne décédée à telle*

(1) Ces âmes des hommes morts étaient appelées *idolon*, comme si, après la mort, elles conservaient encore quelques effigies, et une espèce de substance extrêmement tenue.

(2) *Credite iis qui agitantur a defunctorum spiritibus, quos arrepticios et furiosos vulgus vocat.*

S. Justini, *opera*, Parisiis, 1565, in-8°, *apologia* 2, *pra christianis*, pag.99. R.

époque, et donne des nouvelles de l'autre monde.

Nous avons donné notre opinion sur cette façon de voir, nous n'y reviendrons pas.

Ainsi, la révolution des siècles, qui semblerait devoir faire éclore chaque jour des vérités nouvelles, ne nous ramène souvent que le triste spectacle des erreurs les plus anciennes et les plus grossières. Cette transmigration des âmes est une folie, réprouvée non seulement par la religion, mais par la saine raison.

Il n'est personne sans doute qui, à la simple lecture de Philostrate, n'ait reconnu ce que c'était que la prétendue possession dont il parle. Il n'y avait dans le jeune homme ni démon, ni possession, pas plus que dans l'histoire d'Eléazar. Il s'agissait seulement d'un jeune homme qui passait de l'enfance à l'âge de puberté; de là ce dégoût pour ses exercices, cet attrait pour la solitude, ces rêveries continuelles. Le changement de voix en un ton plus grave, suffirait seul pour ôter toute équivoque. Cet état est quelquefois accompagné d'un délire érotique, qui entraîne des momens d'absence et d'aliénation : chez les jeunes filles, ce sont les vapeurs hystériques.

Aussi est-il dit que le jeune homme ne jouissait pas toujours de son esprit et de sa raison ? *Ut nec illum mente sineret uti.* Il avait les yeux ouverts, et ne voyait pas ; ou s'il voyait, il semblait que ce fût avec d'autres yeux que les siens. *Respicit quoque alienis potius quam suis soculis*, c'est-à-dire qu'il était crisiaque, qu'il était somnambule. Il n'était pas possible de rendre avec une nuance plus ingénieuse la manière de voir des somnambules.

Comment trouver un démon dans ceci ? Le voici. D'après ces phénomènes, la mère ne consultant que l'opinion commune alors en vogue, s'imagine qu'un démon s'est emparé de son fils. Elle cherche quel est l'esprit qui a pu ainsi s'en rendre maître ; elle fixe ses idées sur le mari de telle voisine, laquelle, au grand scandale de tout le canton, s'était remariée trois jours après la mort de ce mari, connu par son attachement pour cette indigne épouse. Ses mânes irrités erraient autour de son ancienne habitation. Mais aujourd'hui, séduit par la beauté du jeune homme, l'esprit s'était emparé de lui, et voilà la cause de l'état extraordinaire où il se trouvait.

Ces conjectures de la mère, communiquées au voisinage, et retentissant à chaque instant

aux oreilles du jeune homme, lorsqu'il n'était pas en crise, n'avaient pas manqué de faire impression sur son imagination : il n'en fallait pas davantage pour lui faire tenir un semblable langage. Le même principe qui depuis a fait répondre dans le même genre les somnambules suédois, dictait les mêmes réponses au jeune homme de Philostrate.

Quelle a été la cure du jeune homme de Philostrate ? la même que celle des somnambules suédois : le magnétisme. Un des sages Indiens a tiré de son sein une lettre adressée à l'esprit, à laquelle le contact de son sein avait communiqué la vertu magnétique. On pense bien que les menaces à l'esprit insérées dans la lettre ne signifiaient rien ; mais on y reconnaît de la part du sage Indien une volonté bien prononcée de rendre le calme et aux humeurs et à l'imagination du malade. C'est avec ces moyens simples que les magnétiseurs chassent les démons.

Philostrate nous fournit encore, dans la *Vie d'Appollonius*, un second exemple de ces esprits ou démons qui étaient réputés s'emparer du corps des hommes vivans, et c'est à Apollonius qu'il donne l'honneur de les chasser.

Ce philosophe étant à Athènes, dissertait dans

une assemblée nombreuse sur les boissons dont il était plus convenable de s'abstenir; et comme il lui échappa sur les libations quelque expression singulière, un jeune homme de Corcyre qui était présent, partit d'un éclat de rire si violent, qu'il attira sur lui tous les regards. Apollonius, à son tour, considérant avec plus d'attention le jeune homme, prétendit qu'il n'était ici que l'instrument d'un démon qui s'était emparé de lui. Le jeune homme, en effet, se livrait à beaucoup d'autres excès, poussé par le démon qui le tourmentait. *Sed adolescens daemonis personam premens ita bacchabatur.* Apollonius conjure ce démon. L'esprit alors prenait la voix tantôt d'un suppliant, tantôt d'un furieux. *Nunc enim timentis, nunc irascentis voces idolum emittens.* Enfin il promet, et jure qu'il abandonnera le jeune homme, et qu'il n'entrera dans le corps d'aucun autre. *Jurabat se adolescentem dimissurum et in neminem alium intraturum.*

« Alors Apollonius lui commande de prouver l'abandon qu'il faisait du jeune homme et son départ, par quelque signe indubitable. « L'esprit indique qu'il renversera une statue, « et dénote celle qui était au portique royal,

« près de l'endroit où tout cela se passait. Et,
 « en effet, aussitôt la statue chancelle et tombe
 « avec fracas. Quel fut l'étonnement de tout
 « le monde! dit Philostrate; c'est ce qu'il est
 « superflu de raconter. Mais notre jeune
 « homme, comme s'il sortait d'un sommeil
 « profond, clignotait en se tournant du côté
 « du soleil; il fut tout honteux quand il vit
 « tous les regards dirigés sur lui; son main-
 « tien devint sage, son regard calme. Enfin, il
 « reprit son état naturel, comme un homme
 « qui, après avoir reçu quelque médicament,
 « se trouverait en parfaite santé (1). »

Que Joseph nous vante actuellement les exorcismes de Salomon et la transmission de ses secrets pour chasser les démons, voilà un philosophe payen qui nous est présenté comme opérant de semblables miracles par la force seule de sa volonté, et sans avoir recours à la racine Baara. Nous y trouvons aussi cette marque du départ de l'esprit, le renversement d'une statue, qui vaut bien celui d'un bassin plein d'eau; mais dans tout ceci, Apollonius ne peut pas être considéré autrement qu'Eléazar. C'était un philosophe versé dans les sciences

(1) Philostrate., *De vitâ Apollonii*, lib. iv, cap. 6.

égyptiennes, qui se servait du magnétisme pour en imposer au vulgaire et augmenter le nombre de ses disciples. L'état du jeune homme de Corcyre n'était qu'un état crisiaque où le jetaient la mollesse, l'excès de la boisson. La position où il se trouve quand il est réveillé, annonce bien le réveil magnétique. Il a l'air de sortir d'un profond sommeil; il ne peut regarder le soleil. Tout ce qui s'est passé lui est étranger; ceux qui l'environnent sont nouveaux pour lui.

Disons donc que tous les traits que nous venons de rapporter appartiennent au magnétisme; et en revenant à Josephé; si la cure du prétendu démoniaque faite en présence de Vespasien, est aussi sincère que l'assure Josephé, on ne doit y voir qu'une cure magnétique. Le malade n'était qu'un homme tourmenté par les convulsions, et l'anneau n'était qu'un véhicule de l'agent magnétique; le tout accompagné de l'appareil et des cérémonies dont les charlatans ne manquaient pas de s'entourer, pour en imposer d'autant plus à la crédulité des peuples. Mais on ne peut s'empêcher de reconnaître, dans tout ce qui s'est passé sous Vespasien, et de sa part, et de la part de Josephé, des phénomènes véritablement magnétiques, ce qui prouve que cette

partie des sciences égyptiennes était sous le règne de Vespasien en pleine activité. Apollonius vivait aussi sous Vespasien.

Parmi les inscriptions que nous avons déjà rapportées, qui attestent qu'Esculape, Isis, Sérapis et les autres dieux sauveurs se sont montrés eux-mêmes en songe aux malades, il y en a plusieurs du temps de Vespasien. Il y en a une, notamment d'un nommé *Crescens*, qui est qualifié *affranchi de Vespasien*. C'est d'après une vision de la déesse Isis, et l'assistance qu'il en avait reçue, qu'il lui dédie le monument. *Ex viso posuit.*

Pour ne rien omettre sur le compte de Vespasien, les auteurs nous disent qu'il n'employait, pour conserver sa santé, que l'usage des frictions qu'il s'appliquait lui-même dans un nombre déterminé sur la gorge, sur les membres; plus, une diète absolue, un jour dans le mois (1).

(1) *Œletudine prosperrimè usus est, quamvis ad tuendam eam, nihil amplius quam fauces cæteraque membra sibimet ad numerum in sphæristerio defricaret, inediamque unius diei per singulos menses interponeret.* Suetonius, *Vespas.*, n° 20.

(La suite au prochain numéro.)

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans ce 7^e volume.

<i>Avant-propos. Par M. le marquis de Puységur,</i>	1
<i>Note historique faite par le médecin de mademoiselle Ch***, sur sa malade, traitée et guérie par le magnétisme et les remèdes prescrits par une demoiselle somnambule, âgée de 20 ans,</i>	9
<i>Cure faite à Versailles, d'un dépôt à la tête, qui, mal guérie, s'est étendu jusque sur le bras droit. Par M. le comte Louis le Peletier d'Aunay,</i>	20
<i>Rapport fait à la Société du Magnétisme, dans sa séance du lundi 8 mars, par le sieur Ribault, cuisinier de M. le marquis de Puységur, d'un traitement par le magnétisme, commencé par lui le 25 février 1819,</i>	35
<i>Traduction d'un ouvrage sur le magnétisme animal. Par M. Baldwin (6^e extrait),</i>	52
<i>Recherches historiques sur le Magnétisme animal, chez les anciens, etc. (Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les songes. §. 5.) Guérisons magnétiques opérées par Pyrrus et par Ves-</i>	

<i>pasien. — Effets du magnétisme sur les animaux.</i>	
<i>— Visions de Vespasien. — Autres visions rapportées par saint Augustin. — Quelques idées sur le sabbat,</i>	61
Variétés,	89
<i>Commentaires et réflexions sur le magnétisme animal, par le docteur Lichtenstædt, à Saint-Pétersbourg ; traduits de l'allemand par M. Alphonse Denis, officier d'infanterie, et membre de la Société du Magnétisme,</i>	95
<i>Suite du traitement de madame Vermot (2^e mois),</i>	116
<i>Lettres adressées à M. le marquis de Puységur,</i>	129 et 135
<i>Extrait d'une lettre à un membre de la Société du Magnétisme,</i>	139
<i>Lettre communiquée à la Société,</i>	143
<i>Traduction d'un ouvrage sur le magnétisme animal. Par M. Baldwin (7^e et dernier extrait),</i>	146
<i>Recherches historiques sur le magnétisme animal, chez les anciens, etc. (Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les songes. §. 3.) Prédications et puissance magnétique de l'historien Joseph. — Art notoire,</i>	165
VARIÉTÉS. <i>Extrait de deux lettres de madame la marquise des Rousses,</i>	185
<i>Deuxième lettre à madame la comtesse de V.,</i>	186
<i>Extrait de la vie de Pétrarque, année 1346,</i>	188
<i>Relation des cures magnétiques opérées à Nantes. Par M. Segrétier,</i>	189

<i>Premier traitement,</i>	201
<i>Deuxième traitement,</i>	210
<i>Troisième traitement,</i>	212
<i>Quatrième traitement,</i>	214
<i>Suite du traitement de madame Vermot (5^e mois),</i>	218
<i>Lettre à M. le marquis de Puysegur,</i>	250
<i>Recherches historiques sur le magnétisme animal, chez les anciens, etc. (Suite de la 2^e partie. — Des oracles, et des guérisons par les songes, §. 4.) Guérison magnétique d'un prétendu démoniaque, en présence de Vespasien, par le juif Éléazar. — Guérisons semblables, par Apollonius de Thyane et les Sages Indiens.</i>	256